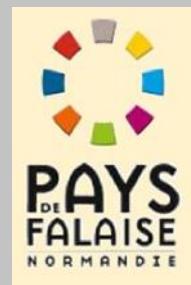


UNIVERSITE  
CAEN



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

# Pays de Falaise



## **Remerciements :**

Notre reconnaissance va tout d'abord à nos enseignants qui nous ont apporté les connaissances et compétences nécessaires à la réalisation de ce diagnostic territoriale et particulièrement Monsieur GUILLOT, Monsieur BROUARD SALA, Monsieur BERMOND et Madame CHRISTIN en ce qui concerne la méthodologie à adopter, l'élaboration de l'enquête, les sorties de terrains mais qui nous ont surtout épaulé au cours de ces 5 mois. Que soient remerciés le personnel de l'UNA du Calvados qui s'est porté volontaire pour tester le questionnaire ce qui nous a permis de le perfectionner.

Nous souhaitons également remercier pour leur collaboration les ADMR de Falaise et de Morteaux-Coulibœuf, le personnel des organismes de Falaise tels que l'ADSAD, le CCAS, l'IFSI, l'EHPAD ALMA, l'EHPAD Bernardin, le SIAD, les résidences individuelles les coquelicots, l'EHPAD les Lys Blancs de Morteaux-Coulibœuf ainsi que l'EHPAD du Laizon à Potigny sans qui l'enquête n'aurait pu se réaliser.

De même, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont bien voulu donner de leur temps lors des micros-trottoirs.

Enfin, nous remercions les personnes ayant mis à disposition leurs véhicules afin de réaliser les trajets entre Caen et la Communauté de Communes du Pays de Falaise.

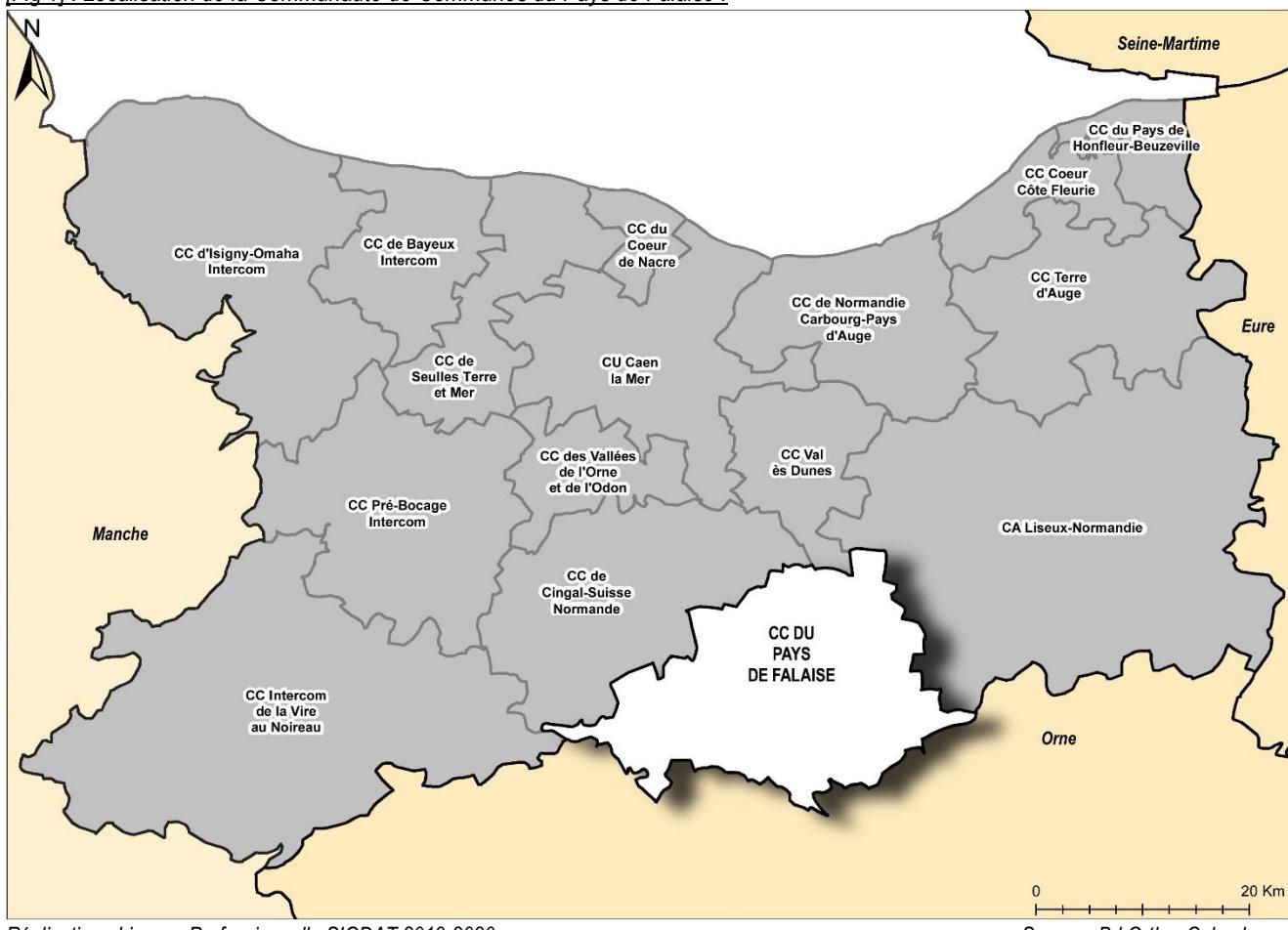
1. Introduction :	3
1.1. Localisation-Histoire de la Communauté de Communes :	3
1.2. Fonctionnement/Compétences :	4
1.3. Renseignements généraux :	4
1.4. Aménagement du territoire :	6
2. Méthodologie du diagnostic :	9
3. Un territoire rural sous influence urbaine :	14
3.1. Pourquoi un territoire rural ?	14
3.2. Service public et équipement : Quels constats sur le territoire ?	21
3.3. Mobilité des actifs / emplois : Quelles connexions avec le territoire normand ?	37
4. Le Pays de Falaise : Un territoire fragile, impacté par des inégalités sociales et économiques entre rural et urbain.	42
4.1. Des indicateurs socio-économiques qui laissent apparaître des fragilités sur le territoire :	42
4.2. Un tissu économique centré autour de Falaise, seule unité urbaine de la Communauté de Communes :	50
4.3. Une population qui s'installe en périphérie :	54
5. Enquête :	59
5.1. Le service à la personne :	59
5.2. Méthodologie :	61
5.3. Qui sont les travailleurs de l'aide à la personne sur le territoire du Pays de Falaise ?	65
5.4. Les conditions de travail des enquêtés et leur rapport aux métiers de l'aide à la personne :	69
5.5. Le rapport au territoire de la population enquêtée :	73

## 1. INTRODUCTION :

### 1.1. Localisation-Histoire de la Communauté de Communes :

L'intercommunalité ou EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) du Pays de Falaise est une Communauté de Commune (CC) située en Normandie dans le département du Calvados à la frontière avec le département de l'Orne (Figure n°1). Selon l'Insee en 2016, « les EPCI sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ». Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales. Les communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats d'agglomération nouvelle, syndicats de communes et les syndicats mixtes sont des EPCI. ». Fruit d'une construction du développement de la commune de Falaise et de sa périphérie, la Communauté de Communes du Pays de Falaise a été créée le 30 décembre 1993 tout d'abord en district puis en communauté de communes en décembre 2000 avec au départ 47 communes.

[Fig 1] : Localisation de la Communauté de Communes du Pays de Falaise :



Réalisation : Licence Professionnelle SIGDAT 2019-2020.

Source : Bd Ortho. Calvados.

Par la suite, le Pays de Falaise a su convaincre des communes de le rejoindre et cela dès 2002 avec Barou-en-Auge et Bernières-d'Ailly passant à 49 communes, en 2017, Vendeuvre est la dernière commune à entrer dans la CC permettant d'arriver à 58 communes. Entre temps des communes telles que Morteaux-Coulibœuf, Courcy ou encore Jort se sont intégrées, entraînant une expansion du Pays de Falaise vers l'Est. Aujourd'hui le Pays de Falaise, c'est 58 communes couvrant 488,82 km<sup>2</sup> de territoire français et comprenant une population de plus de 28 000 habitants.

## **1.2. Fonctionnement/Compétences :**

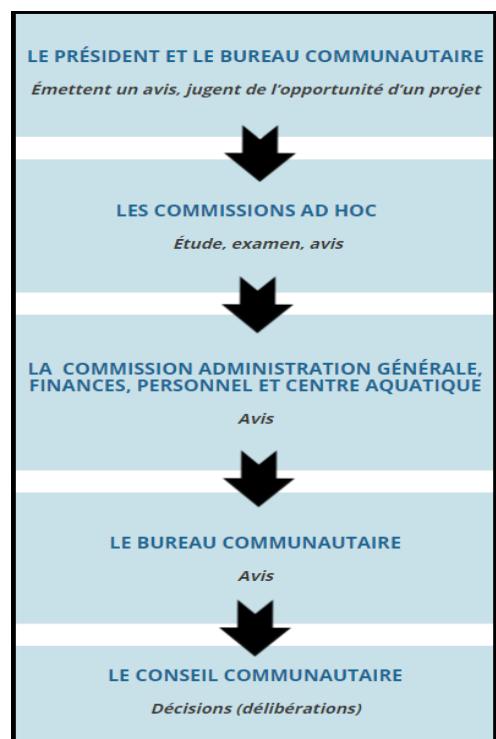
Concernant le fonctionnement de la Communauté de Commune du Pays de Falaise, tout d'abord Monsieur Claude Leteurtre est le président de l'intercommunalité. Ensuite, les commissions AD HOC, la commission administration générale et le bureau du conseil communautaire, émettent un avis et jugent de l'opportunité des projets. A l'échelon inférieur, les conseillers communautaires, au nombre de 83, prennent les décisions sur des projets de territoires. Pour terminer, les maires des 58 communes présents sur le territoire qui eux aussi ont le droit de donner leurs avis sur un projet pouvant impacter sa commune et donne son « autorisation » à la conception d'un projet sur la commune dans laquelle il est le maire.

Ce sont tous ces organismes avec le président qui définissent les priorités stratégiques pour le Pays de Falaise. En effet, aujourd'hui le Pays de Falaise en a développé plusieurs dans l'optique d'attirer les familles et de rendre attractif le territoire. Ces priorités sont les suivantes :

- **Favoriser et soutenir l'emploi** → Faire du Pays de Falaise un territoire d'accueil pour les entreprises.
- **Développer l'attractivité touristique du territoire** → Développement d'une économie touristique, vectrice d'emplois, d'image et d'attractivité.
- **Proposer un territoire où il fait bon vivre** → Maintenir une offre de santé diversifiée et de proximité.
- **Développer l'attractivité du territoire** → Renforcer la mobilité à tous et l'accessibilité à tous.

(Site internet du pays de Falaise, [paysdefalaise.fr](http://paysdefalaise.fr))

[Fig 2] : Fonctionnement de la Communauté de Communes :

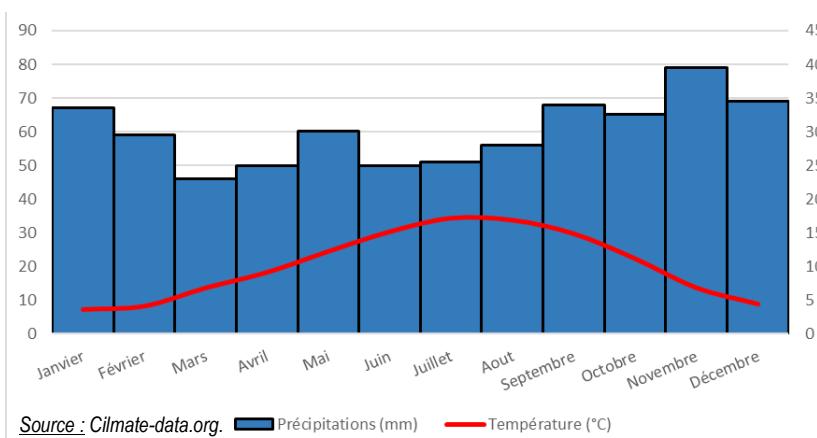


Source : [Pays de Falaise.fr](http://paysdefalaise.fr)

## **1.3. Renseignements généraux :**

Selon InfoTerre, du point de vue géologique, le Pays de Falaise est recouvert en grande partie par du calcaire qu'il s'agisse des calcaires de Caen ou des calcaires plutôt sableux. Le calcaire est présent sur le territoire de Fontaine-le-Pin à Crocy en passant par Falaise et en remontant jusqu'à Vendeuvre. Tandis que sur la partie Sud-Ouest il y a des Flyschs, c'est-à-dire un mélange de Grés et de Marnes. Ce sont essentiellement de bonnes terres que ce soit au niveau chimique ou au niveau productivité.

[Fig 3] : Diagramme ombrothermique de Gaussen du Pays de Falaise :



A l'image de la façade ouest de la France, le climat de la Communauté de Communes du Pays de Falaise est typique d'un climat océanique avec des hivers doux humides et des étés frais. En effet, situé à environ 30 minutes de la mer, celle-ci permet de réguler le delta des températures, assurant une moyenne de 3 le matin à 9 °C l'après-midi durant les mois les plus froids allant de 14 à 22 °C les mois les plus chauds.

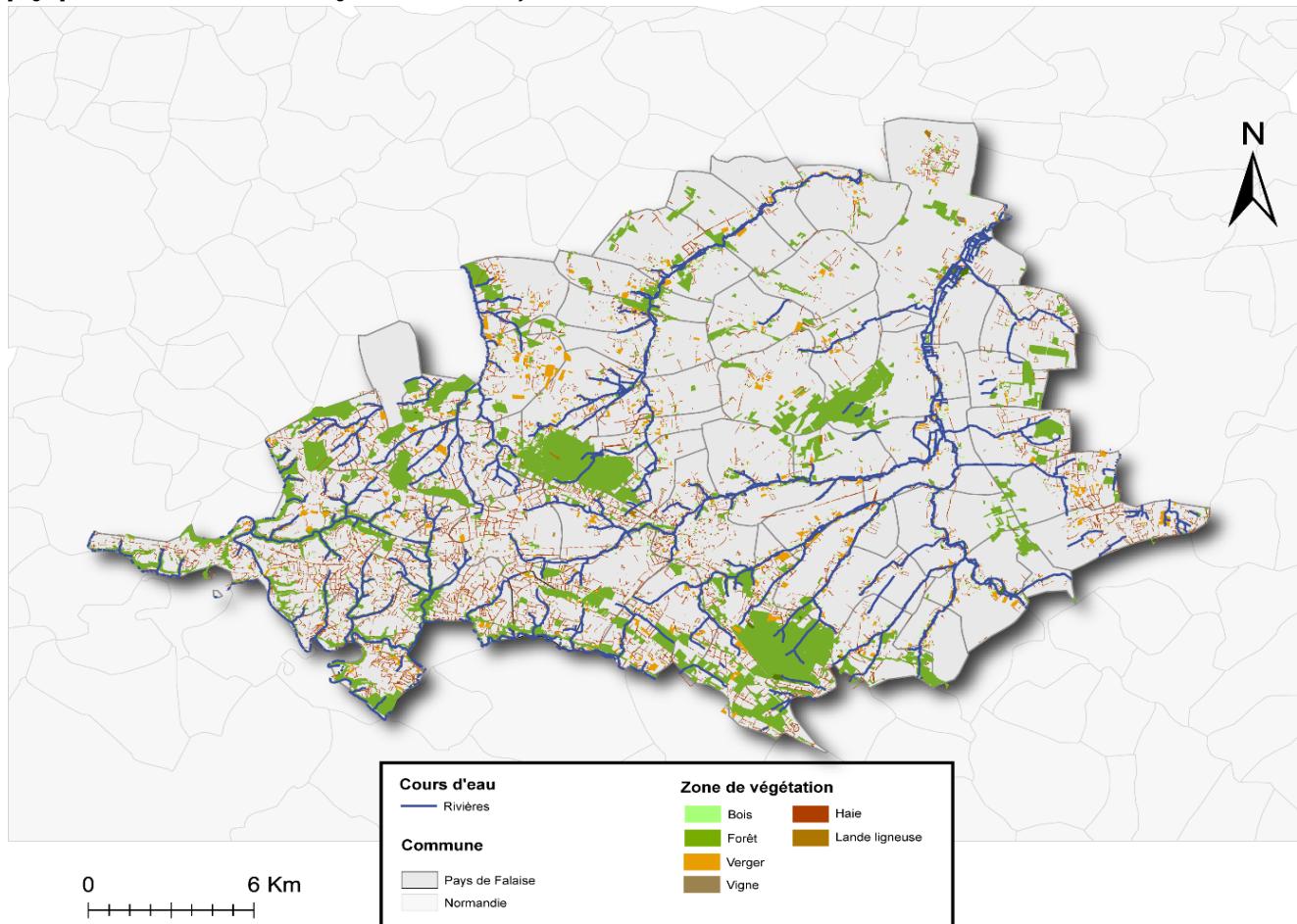
Le climat normand est forgé par la réputation d'avoir les 4 saisons en une journée, et cela se confirme sur le territoire.

En ce qui concerne la pluviométrie, contrairement à ce que l'on peut penser, il ne pleut pas plus dans la plaine de Caen que le long de la côte d'Azur. Les précipitations sont seulement largement mieux réparties le long de l'année avec 170j en moyenne contre 70 à 80j dans le sud-est.

Avec une moyenne annuelle autour 700mm de précipitation, le pays de Falaise rejoint les grandes plaines céréalières de la Beauce comme les régions les plus sèches de la France. Loin des 1300mm enregistrés par la station de Villedieu-les-Poêles dans la manche, la plaine de Caen est en partie abritée des flux d'Ouest dominants par le massif armoricain normand (région du bocage virois).

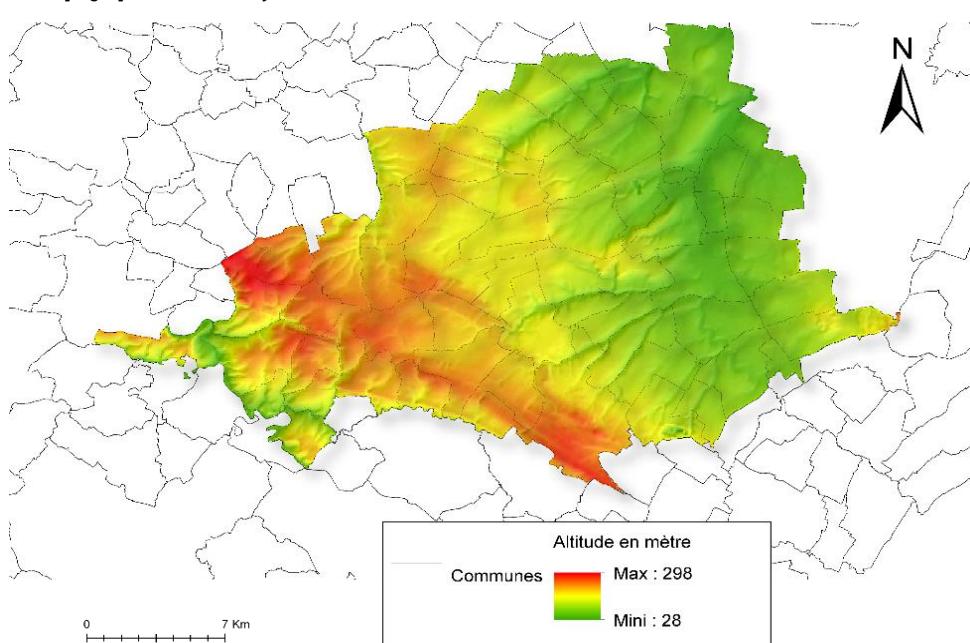
Disposant d'un relief peu contrasté, la météo est semblable sur l'ensemble du territoire du pays de Falaise la plupart du temps.

[Fig 4] : Cours d'eau et zone de végétation dans le Pays de Falaise en 2018 :



Le Pays de Falaise est situé sur 3 unités hydrographiques. Celui de « la Dives » principalement, ainsi que ceux de « l'Orne moyenne » et « l'Orne Aval et Seulles ». Sur son territoire se trouvent de nombreux cours d'eau. On en dénombre plus d'une soixantaine. La communauté de communes du Pays de Falaise a pris la compétence de la GEMAPI, c'est-à-dire, qu'elle se doit d'entretenir les masses d'eau, d'aménager les bassins versants, de protéger et restaurer les zones humides et de défendre contre les inondations. Le Syndicat Mixte du Bassin de la Dives exerce la compétence GEMAPI pour le compte de la Communauté de Communes sur le territoire concerné. D'après l'état des lieux et objectif du SDAGE 2016-2021, rédigé fin 2016, les cours d'eau analysées dans le Pays de Falaise ont tous un mauvais état chimique et un état écologique variant entre bon et moyen.

[Fig 5] : Relief du Pays de Falaise :



Le territoire du Pays de Falaise peut se découper en deux parties distinctes. A l'Est se trouve une zone relativement plane (*figure n°5*) qui est dans la prolongation de la plaine de Caen, « l'openfield ». Ce terrain plat est plus favorable à la production céréalière. A l'Ouest au contraire, une région plus vallonnée faisant partie du « Bocage Normand », les parcelles y sont délimitées par des haies et les cours d'eau y sont plus nombreux.

#### 1.4. Aménagement du territoire :

Depuis la création de la loi SRU relative à la « Solidarité et au Renouvellement Urbain », le 13 décembre 2000, le domaine de l'urbanisme a été modifié en profondeur notamment par le remplacement des documents d'urbanisme mis en place en 1967 lors de la première loi foncière nécessaire pour aménager le territoire français (SDAU → SCOT, POS → PLU/PLUI).

Le premier échelon est alors le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui est à la fois une démarche politique et un outil de planification juridique. Il définit de grandes orientations sur des thématiques diverses telles que l'habitat, le développement économique, les transports, l'environnement, etc en respectant bien évidemment les principes du développement durable. Pour terminer, il permet de coordonner les réflexions et de renforcer la cohérence entre les politiques d'aménagement sur le territoire.

Pour le Pays de Falaise, l'élaboration du SCOT a débuté fin 2012 pour s'achever le 16 décembre 2016 ce qui montre que ce document est un travail de longue haleine avec notamment de nombreuses concertations et réunions entre les différents organismes. Celui du Pays de Falaise est composé de 3 documents :

- **Le rapport de présentation** où se retrouve un diagnostic du territoire,

- **Le PADD** (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui expose les principales orientations pour le développement et l'évolution du territoire en respectant les règles de développement durable. On remarque notamment que le PADD met en avant l'aspect environnemental du territoire et en particulier 3 aspects :

**Développer une infrastructure verte et bleue irriguant le territoire** → Cela passe par la protection des noyaux « réservoirs de biodiversité » ou encore entretenir la qualité et la diversité des paysages et cela passe par la recherche de compacité des villes et bourgs et un maintien des terres agricoles.

**Concevoir un développement urbain économe de l'espace** → Ici on donne la priorité à l'optimisation du tissu urbain existant en priorisant le renouvellement urbain et la reconstruction des espaces déjà urbanisés ou on privilégie des formes urbaines peu consommatrices d'espaces en densifiant les constructions là où elles sont déjà présentes.

**Améliorer la performance environnementale du territoire** → Cela se traduit par le fait qu'il faut privilégier une gestion intégrée de la ressource en eau, économiser les énergies pour prendre en compte le changement climatique ou encore gérer durablement la production de déchets.

(*Projet d'Aménagement et de Développement Durable*)

- **Le DOO** (Document d'Orientations et d'Objectifs) qui est le document de mise en œuvre du PADD.

Ensuite viennent les PLU ou PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui sont les principaux documents de planification de l'urbanisme au niveau communal (PLU) ou intercommunal (PLUI) et permettent de définir de façon simplifiée la destination générale des sols c'est-à-dire si c'est une zone U (Urbanisée), AU (A Urbanisée), N (Naturelle) ou A (Agricole). Le SCOT, établi avant les PLU a pour objectif de les superviser mais aussi d'assurer la concordance entre les différents PLU/PLUI.

La Communauté de Communes du Pays de Falaise est compétente en matière d'élaboration des documents d'urbanisme depuis le 27 mars 2017, ce qui correspond quasiment à la fin de la création du SCOT. Cela montre bien que sans SCOT on ne peut pas établir des documents d'urbanisme tels que les PLU. Il faut alors savoir que le Pays de Falaise est en charge de l'évolution de ces documents jusqu'à la mise d'un PLUI à l'échelle du territoire entier sur laquelle nous reviendrons par la suite.

Il y a la présence de 2 PLU sur le territoire situé à Falaise et à Potigny, deux villes majeures de la CC dont un a été arrêté par le Conseil Communautaire en mai dernier étant celui de Potigny. Il y a également 2 PLUI sur le territoire dont un couvrant les communes au Sud de Falaise (Damblainville, Eraines, Fresné la Mère, La Hoguette, Perthville Ners, Versainville et Villy lez Falaises) et un couvrant la SIVU de l'Ante au Train Feuilles dont notamment la Z.A Martinia située à St Martin de Mieux.

Mais pour éviter, la création de multiples PLU et PLUI et par la même occasion une dispersion des communes au sein du territoire, le Pays de Falaise a décidé de mettre en place un PLUI-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat) s'appliquant à l'ensemble des communes présentes sur le territoire, dont l'ambition est de fixer un cap commun aux 58 communes et qui vise une démarche partagée mobilisant tous les acteurs concernés par le projet et l'avenir du territoire.

L'élaboration a récemment débuté et après son approbation, prévue fin 2022, le PLUI-H s'appliquera à l'ensemble du territoire et se substituera par conséquent aux documents d'urbanisme communaux actuellement en vigueur, évoqués auparavant.

Le PLUI se dote d'un Programme Local de l'Habitat, la fusion des 2 documents ayant pour objectif une meilleure cohérence et prise en compte de la politique en matière d'habitat. L'objectif de ce document est de définir les orientations et les enjeux du territoire pour répondre aux besoins en termes de logements et indiquer les moyens mis en œuvre pour y parvenir.

Nous évoquerons dans notre diagnostic, quatre principales parties à savoir la méthodologie du diagnostic, une partie consacrée au fait que le Pays de Falaise est un territoire rural sous influence urbaine et qui traitera notamment des problématiques sur l'agriculture, la santé, etc. Une troisième partie sera consacrée à la fragilité du Pays de Falaise, impacté par des inégalités sociales et économiques tant urbaines que rurales. Pour finir, une dernière partie prendra en compte l'enquête qu'il nous a été demandé de réaliser sur le service de l'aide à la personne.

## 2. METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC :

Avant de débuter le travail du diagnostic, il s'est agi de se documenter à propos de la méthodologie de projet mais également de gestion de groupe. Ce travail de fond et de durée comprend 11 étudiants qui ont dû s'armer de méthodologie avant d'entreprendre quelconque recherche.

Ainsi, il a été indispensable de se documenter sur la planification puisqu'elle permet d'identifier les tâches, les priorités, les délais, c'est une aide également lorsque l'on souhaite contrôler l'avancement d'un projet. Dans un premier temps, un planning de Gantt a été conçu. La difficulté était que comme l'emploi du temps du groupe varie chaque semaine, il a été difficile de poser dès septembre des actions à réaliser sur des délais déterminés notamment concernant les sorties sur le terrain. Se tenir au planning prévu initialement n'a donc pas été possible. La suite a été divisée par type de travail auquel un délai a été spécifié selon une pluralité de thématiques telles que l'administration, l'agriculture, la culture, le sport, la démographie, l'économie, l'environnement, les flux et mobilités, le tourisme, l'éducation, la santé et l'urbanisme.

Afin de cibler les compétences de chaque membre du groupe, un tableau détaillé a été dressé :

[Fig 6] : Tableaux de compétences des 11 étudiants de la licence pro SIG DAT :

	SIG					Oral					Entretien			Rédaction			Méthodes				
	Digitalisation	Jointure	Req uête s	Gestion base de donnée	Logiciels	Po sture	Aisance	Su port	Int er action	Pris e de note	Res tituer	Prés entation	Int er action	Orth ographie	For mulation	Sy nthétise r	Orga niser	Orga nisation	Travail en cours	Travail hors cours	Recher che de données
Luc	1	0	1	0	0	1	1	1	0	1	1	0	0	0	0	1	0	1	1	0	1
Vivian	1	1	1	0	0	1	1	1	1	0	0	0	0	1	1	1	0	0	1	0	1
Alice	1	1	1	0	1	1	1	1	1	0	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Coralie	1	1	0	1	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1
Cécile	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	1	0	1	1	1	1	1	1
Stéphane	1	1	1	0	1	1	0	0	1	0	0	0	0	1	1	0	0	1	1	1	1
Massyl	1	0	1	1	1	1	0	1	0	0	1	1	0	1	0	1	1	1	1	1	1
Théo	1	1	1	1	1	0	1	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1
Hugo	1	1	1	0	1	1	0	1	0	1	1	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1
Thibault	1	0	0	0	0	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Erwan	1	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1	1	1	1	1

	SIG	Oral	Entretien	Rédaction	Méthode
Luc	2/5	3/4	2/4	1/4	3/4
Vivian	3/5	4/4	0/4	3/4	3/4
Alice	3/5	4/4	2/4	3/4	4/4
Coralie	3/5	2/4	4/4	3/4	4/4
Cécile	4/5	3/4	0/4	3/4	4/4
Stéphane	4/5	2/4	2/4	2/4	3/4
Massyl	4/5	3/4	2/4	2/4	3/4
Théo	5/5	2/4	3/4	4/4	3/4
Hugo	4/5	2/4	0/4	2/4	4/4
Thibault	1/5	2/4	2/4	3/4	4/4
Erwan	3/5	2/4	0/4	3/4	3/4

Grâce à ce travail, les différents points forts ou difficultés que chacun possédait ont été ciblés dans le but de construire une meilleure entraide au sein du groupe ainsi qu'une meilleure répartition des tâches de notre diagnostic.

Afin de mettre en commun les données à disposition des membres du groupe, l'utilisation des supports numériques a été de mise. En effet, même si la plupart du temps le groupe se retrouvait dans la salle de travail qui leur était dédiée, deux supports principaux de communication ont été définis : l'application Messenger de Facebook (avec la création d'une conversation privée entre toutes les personnes composant la classe) mais également un serveur privé sur l'application Discord qui a permis de faire des réunions de projet grâce à un outil téléphonique en dehors de la salle de classe.

Pour ce qui est du support de transmission des données, le choix s'est porté vers un Google Drive principalement pour la facilité d'utilisation et la mémoire cloud à laquelle il était possible d'accéder. Les dossiers de stockage ci-dessous ont été établis afin de classer rigoureusement l'ensemble des données récupérées pour qu'ensuite chacun puisse les retrouver et les utiliser le plus facilement possible.

Les compétences de chacun étant définies, le groupe s'est attardé sur la question de la gestion d'un groupe. A nouveau, grâce aux enseignements reçus ainsi que de la documentation fournie, indéniablement, afin de créer une cohérence le groupe s'est imposé des réunions hebdomadaires afin de faire état de l'avancement du travail mais également de la coordination des étudiants. De plus, les délais ont été fixés en fonction du volume horaire des enseignements mais également de la charge de travail des différents travaux. Ces réunions ont été un réel atout afin de garder une cohérence dans notre travail. Elles nous permettaient également d'échanger, de comprendre et de réfléchir ensemble aux différentes problématiques abordées ainsi que de poser les attentes pour les prochaines réunions. Réunions durant lesquelles un ordre du jour était préalablement établi (présentation des données récupérées, élaboration d'un plan détaillé...). Au cours de ces réunions des notes étaient prises sous forme de comptes rendus que nous déposions sur notre Google Drive.

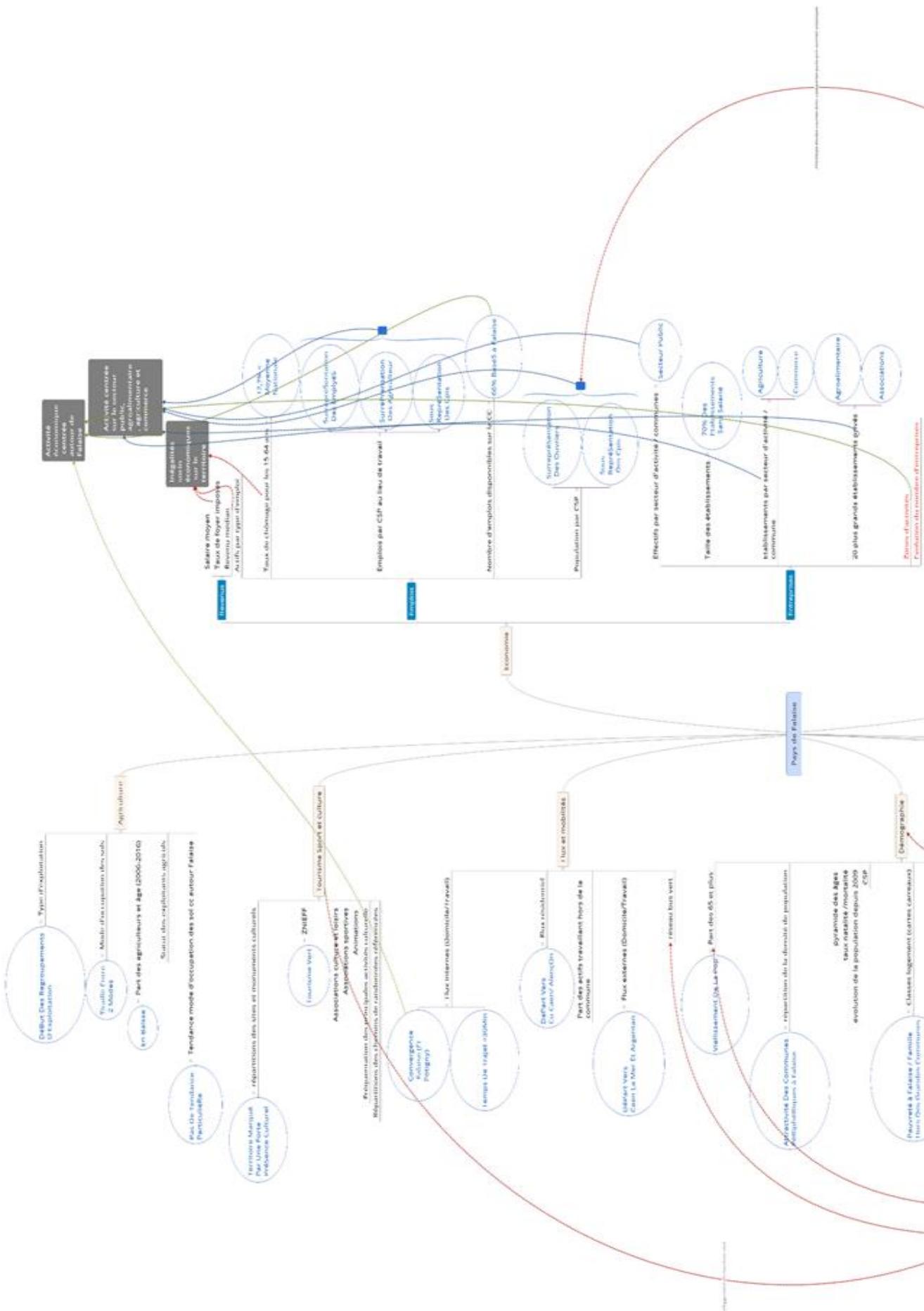
[Fig 7] : Google Drive de la licence pro SIG DAT :

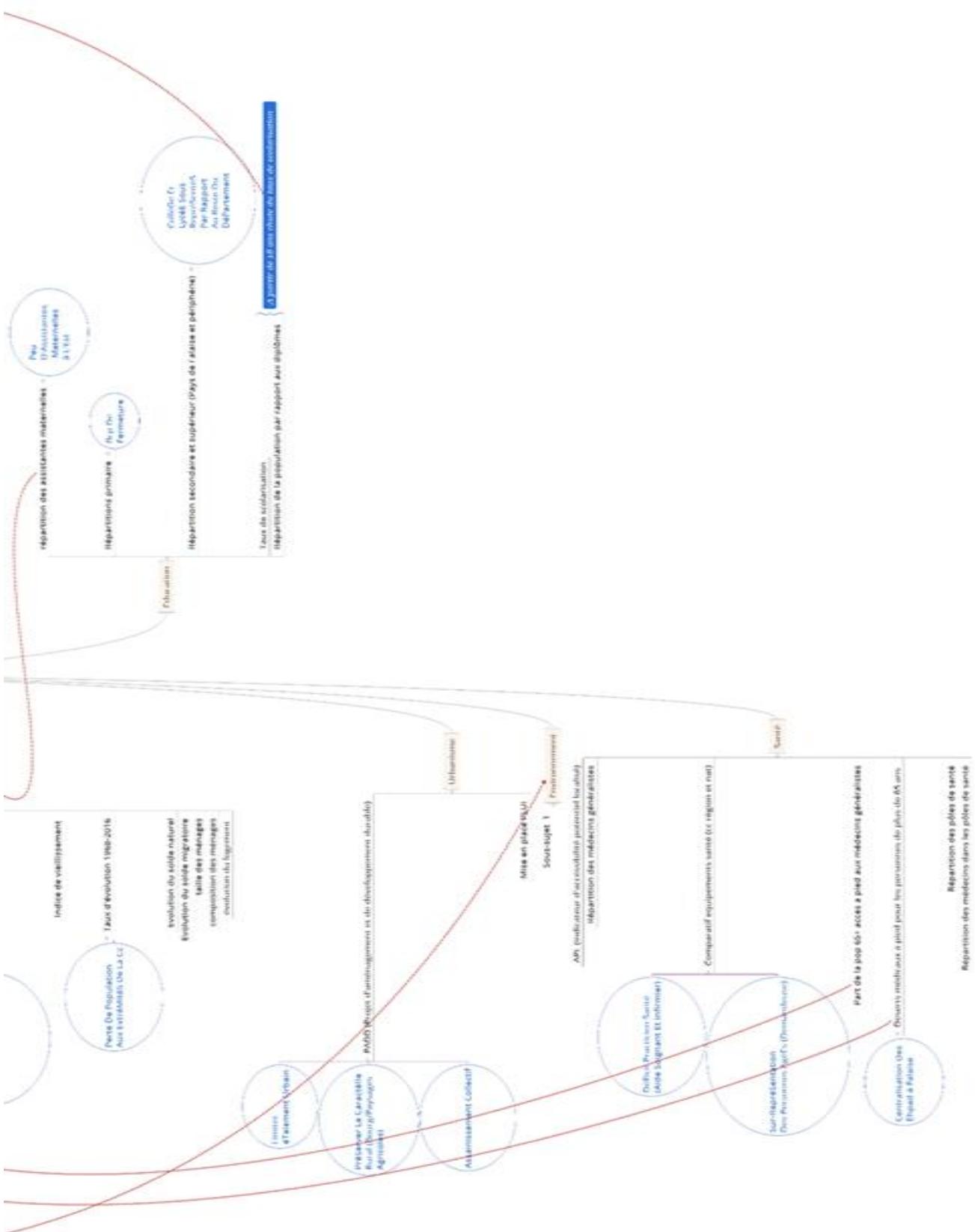
The screenshot shows a Google Drive folder structure. At the top, it says 'Partagés avec moi > LP SIG DAT'. Below that is a header with 'Dossiers' and 'Dernière modification'. The main area is a grid of 15 sub-folders:

Autre	PARTIE FINALE DIAGNOSTIC	Carte Finale
Portrait de territoire CC Falaise	Santé & Education	Flux et mobilités
Tourisme / Données shp (Erwan)	Acteurs	Enquête
Agriculture	Culture/Sport	Site de Falaise
Démographie	Environnement	Administration
Economie	Urbanisme	Documents d'aide
Données	Sources	Compte rendu

Le travail à réaliser a été ordonné comme tel : recherche de données et documentation sur le pays de Falaise, définition des acteurs du territoire, classement et tri des informations recueillies, exploitation des données et rédaction, définition du plan, classement des données, recherches et développement selon le plan détaillé, harmonisation des différents travaux dans le but d'obtenir le rapport rédigé final.

De plus, une carte mentale a été créée et mise à disposition de tous dans le but d'éviter les répétitions et d'harmoniser les données :





Au cours de la formation Licence Professionnelle Système d'Information Géographique, Diagnostic et Aménagement du Territoire, un enseignement sur la sémiologie graphique a été donné. Les étudiants s'en sont inspirés afin de créer une cohérence graphique dans le visuel du rendu du diagnostic territorial du pays de Falaise mais également et surtout en ce qui concerne la création de cartes et de graphiques. « Sémiologie graphique, les diagrammes, les réseaux, les cartes » de J.Bertin a ainsi épaulé le groupe de travail pour donner cette harmonie. Une charte graphique a été créée en définissant l'échelle, les couleurs à utiliser pour faire ressortir les informations, la représentation de l'orientation, la typographie ...

En prenant du recul, le constat est que le groupe a dû faire face à des difficultés durant ces 5 mois de travail. Problèmes qui étaient principalement d'ordre organisationnels. L'une des grandes difficultés a été de garder une coordination et une bonne communication entre tous, ce qui d'ailleurs a été renforcé par notre première méthode de travail qui consistait à se répartir en thématique la recherche et la compréhension des données récoltées. En effet, beaucoup de temps a été dépensé à étudier individuellement ce qui ressortait par exemple de l'économie, de l'urbanisme ou encore du tourisme sans pour autant établir une réelle communication commune ce qui a longtemps empêché une compréhension globale du territoire.

Une autre difficulté qui est ressortie est la problématique de l'organisation, avant de définir des outils et des méthodes de travail, le groupe a perdu du temps précieux pour le travail de fond.

Pour terminer, une dernière difficulté, de taille, a été de savoir comme organiser le diagnostic de territoire sur le Pays de Falaise et de savoir utiliser les données récoltées au début à bon escient. Tout d'abord, un premier plan est sorti et il s'organisait de manière thématique c'est-à-dire chaque thème était traité individuellement sans qu'il y ait forcément des liens entre les différentes parties. Ce plan n'était pas au goût de tous car certains préféraient travailler sous forme de problématiques. Un second plan est alors sorti avec une première partie traitant plus des problématiques sur l'insertion du Pays de Falaise en Normandie et une seconde partie traitant là des questions plus spécifiques au territoire. Mais on a pu remarquer qu'avec ce plan, certaines parties se rejoignaient et on se répétait. On a finalement opté sur un plan en 2 parties mélangeant les différentes thématiques et permettant de bien représenter le territoire du Pays de Falaise.

Malgré tout, ce projet de diagnostic territorial a permis à tous de gérer et de s'approprier un projet concret avec une grande liberté d'action. De plus, le diagnostic territorial exigeant une vision globale de ce qui se passe dans un territoire, il a été indispensable de mettre à profit les différentes unités d'enseignements théoriques et techniques que la formation a pu apporter comme la connaissance des sociétés, la gestion de projet ou encore les différents types de méthodologie appliquée au SIG et la gestion de bases de données.

### **3. UN TERRITOIRE RURAL SOUS INFLUENCE URBAINE :**

#### **3.1. Pourquoi un territoire rural ?**

##### **3.1.1. Introduction :**

Avant toute chose, il est important de rappeler, de définir et d'identifier les communes rurales et urbaines à partir de la notion d'Unité Urbaine de la nomenclature de l'INSEE. Il s'agit d'un découpage datant de 1962, mis à jour en 2010, reposant sur la continuité du bâti et sur le nombre d'habitants. Une commune présentant une zone bâtie sans coupure de plus de 200m et comptant au moins 2000 habitants dans cette continuité sera considérée comme une commune urbaine. Sont considérées comme rurales, les communes ne rentrant pas dans la constitution d'une unité urbaine. (*Définition Unité Urbaine, INSEE*).

Dans le cas de la Communauté de Communes du Pays de Falaise, si nous prenons en considération cette nomenclature, seule la ville de Falaise a plus de 2000 habitants sur une continuité de bâties. Elle est nommée comme une ville isolée. 57 des 58 communes de la CC sont considérées comme des communes rurales.

Auparavant, un espace rural était souvent réduit uniquement à un espace naturel, non anthropisé dont le seul secteur existant était le secteur primaire. La comparaison avec un espace urbain était plus qu'antagoniste d'un point de vue sociologique, géographique et économique.

Aujourd'hui, cette société rurale a complètement été bousculée et refondée. La Communauté de Communes du Pays de Falaise en est un parfait exemple. C'est la raison pour laquelle l'INSEE a décidé d'adapter, sa définition, à partir d'une deuxième représentation, cette fois-ci en zonage Aire urbaine. Le découpage selon les aires urbaines montre une autre vision du Pays de Falaise en termes d'espace rural. Cette seconde notion apportée en 2010 par l'INSEE sert davantage à mesurer l'influence des villes et des pôles urbains sur le reste du territoire, rendant obsolète l'opposition ville/campagne. Elle étudie les notions de connexion, relation, ou bien d'influence avec les espaces ruraux et à dominantes rurales (Terme qui a en revanche disparu de la nomenclature INSEE aujourd'hui et cela fait encore débat).

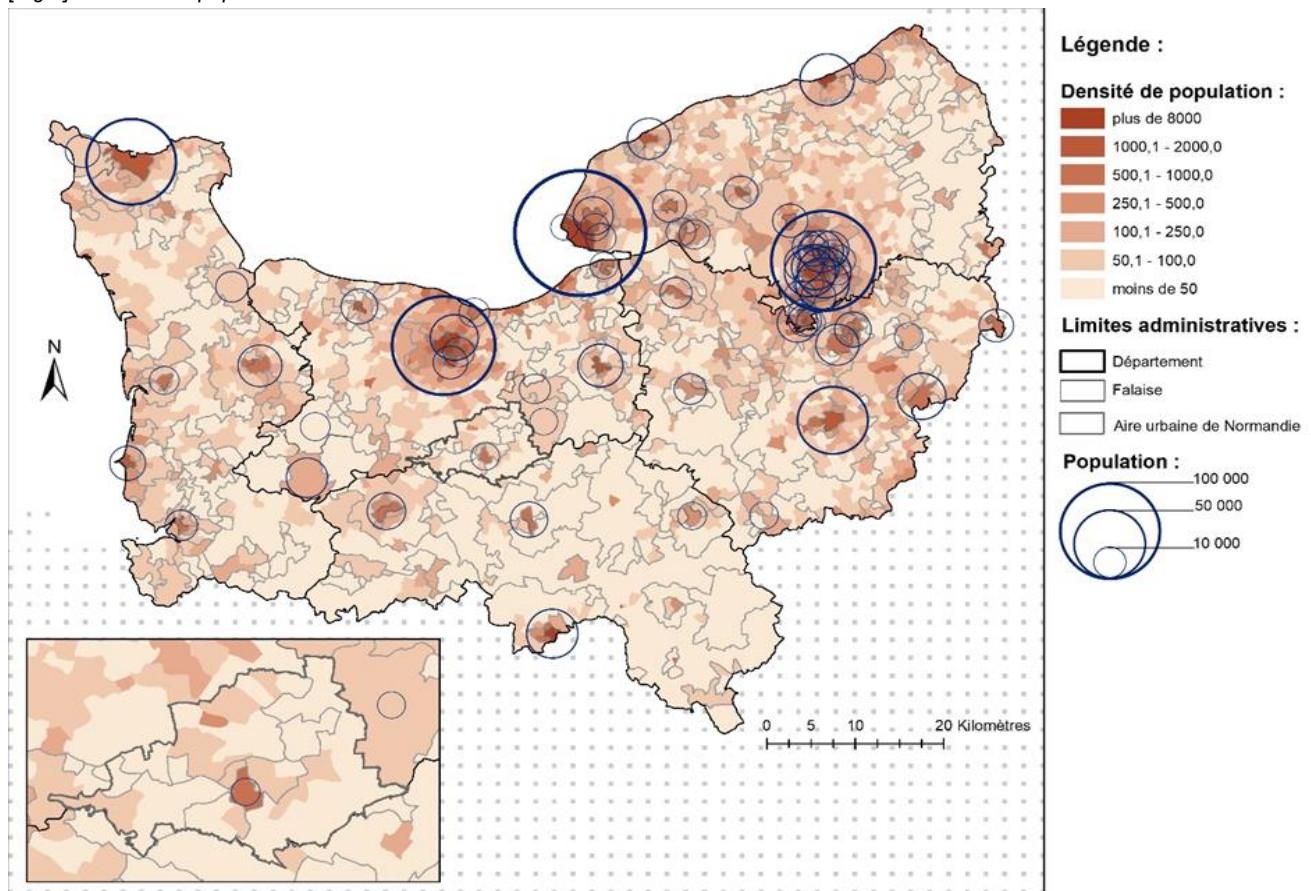
Dans cette partie, nous essayerons de mettre en avant cette notion de ruralité sur le territoire du Pays de Falaise par sa morphologie (taux d'artificialisation, type de Paysage, densité de population...), par ses activités : place de l'agriculture (Ces systèmes de production, type d'agriculture prédominante...), par l'accessibilité aux équipements et services de proximité, avant de parler de son influence urbaine grandissante dans un contexte de périurbanisation.

### 3.1.2. Un territoire rural : une faible densité de population :

La moitié des Normands habitent dans des communes rurales à faible densité de population (Figure n°8). Les territoires les plus denses sont souvent les mieux dotés d'équipements qui les rendent plus attractifs. Sur notre territoire normand on dénombre 4 grandes villes : Cherbourg-en-Cotentin ; Caen ; Le Havre ; Rouen. On remarque une nette opposition Nord/Sud. Les villes les plus grandes et les densités les plus fortes se trouvent au Nord. C'est l'attraction du littoral qui est le facteur marquant de ce résultat. Les fortes densités dans les terres se traduisent par la proximité avec un fleuve. Cette tendance se retrouve le long de la Seine. Le fleuve est vu comme un atout économique reliant Paris au Havre. Cet atout entraîne une attractivité des entreprises, synonyme d'emplois et donc de population. En revanche notre objet d'étude se trouve éloigné du littoral et du fleuve. Néanmoins, une partie du Pays de Falaise se trouve dans la limite actuelle de l'aire urbaine de Caen.

La **densité de population** est le nombre moyen d'habitants d'un territoire donné par kilomètre carré. Il s'obtient en divisant la population totale par la superficie de la région. La densité permet de constater les zones en surpopulation et les zones désertiques.

[Fig 8] : Densité de population à l'échelle de la Normandie :



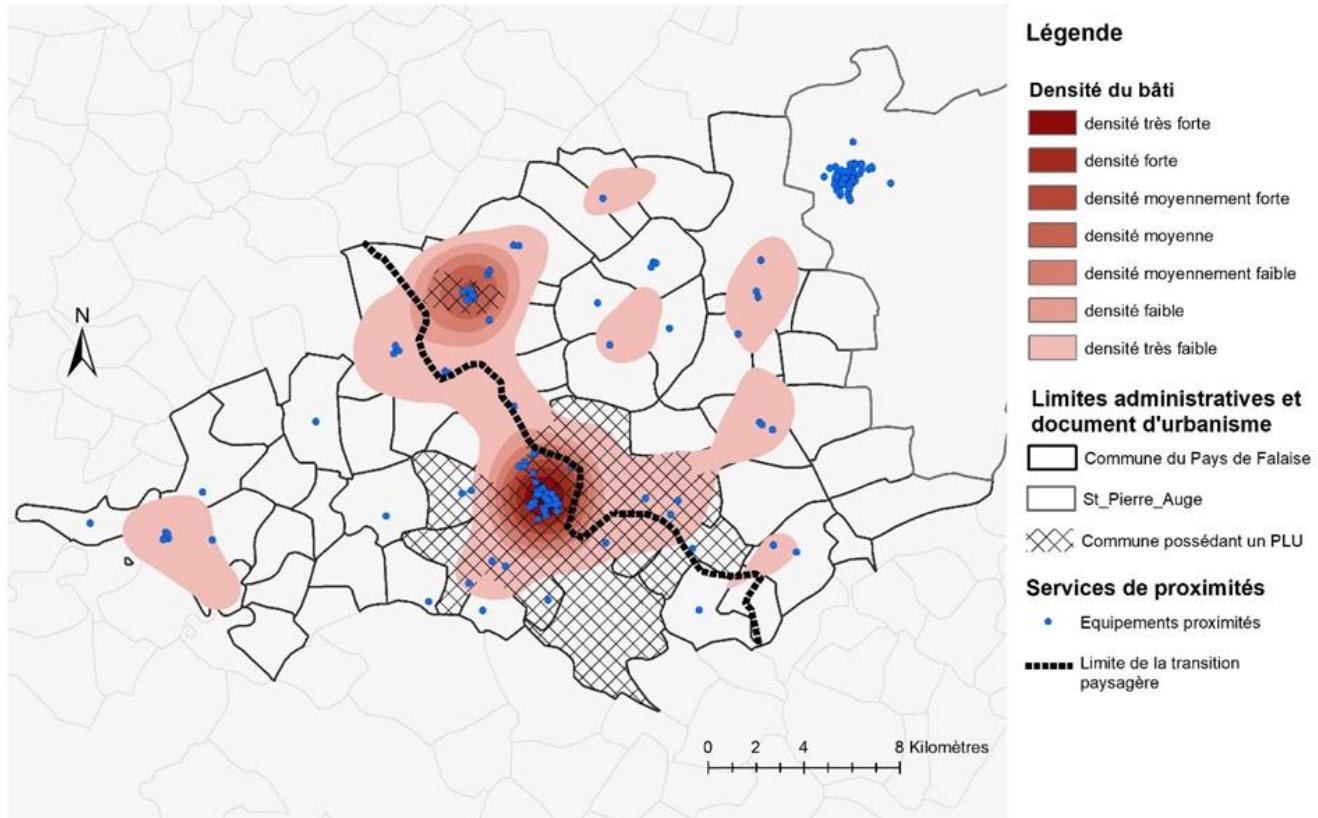
Réalisation : Licence Professionnelle SIGDAT 2019-2020.

Source : IGN, Geofla.

La Communauté de Communes du Pays de Falaise est située dans le département du Calvados au sud de Caen. Avec une densité moyenne de 107 habitants /km<sup>2</sup>, la Communauté de Communes est partagée avec un centre dense et des extrémités peu peuplées. Il apparaît aussi des exceptions comme la commune du Pont-d'Ouilly (densité > 50 hab/km<sup>2</sup>) située à l'ouest du territoire. Les zones de densité inférieure à 50 hab/km<sup>2</sup> sont majoritairement des zones de culture et de prairie. En contraste avec celles-ci nous avons les zones plus urbanisées avec 4 communes ou groupement de communes qui ressortent en termes de population : Falaise ; Pont-d'Ouilly ; Morteaux-Coulibœuf ; Potigny et ses communes voisines.

Cette concentration de population s'explique en partie par la présence d'activités qui font vivre la commune : Falaise, principale ville de la Communauté de Communes, Pont-d'Ouilly pour ses activités de pleine air, Potigny pour son site naturel et archéologique, et Morteaux-Coulibœuf pour sa gare. Ces 4 communes concentrent activités, loisirs, services, patrimoine, voies de communication.

[Fig 9] : Représentation du bâti à dominante « logement » à partir d'une densité de noyau :



Réalisation : Licence Professionnelle SIGDAT 2019-2020.

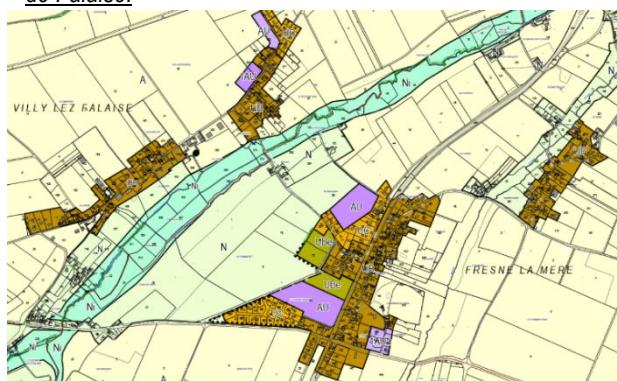
Source : BPE, BD Topo Calvados.

Cette carte représente sous une densité de noyau la répartition du bâti à dominante « logement ». Les 4 principales communes font partie de cette densité. On remarque une tendance d'expansion qui se développe en direction du Nord-Ouest. Expansion qui est la traduction même d'un étalement urbain, avec Falaise comme ville centre. Les zones hachurées représentent les communes possédant actuellement un PLU ou faisant partie d'un PLUI. En matière d'aménagement les communes restantes se réfèrent à la carte communale en attendant l'élaboration du PLU de la CC du Pays de Falaise. La répartition des PLU et PLUI coïncide avec le développement autour de Falaise.

Dans cette optique de développement du territoire, les documents d'urbanisme définissent les zones susceptibles d'accueillir des résidences et activités économiques (zone urbanisée ; zone A Urbaniser), qui correspondent aux nouvelles logiques des trajectoires résidentielles résultant du cycle de vie :

- Volonté de résider dans un cadre de vie rural
- Aménité paysagère
- Coût du foncier

[Fig 10] : Extrait du PLU sur l'urbanisation du territoire à l'Est de Falaise.

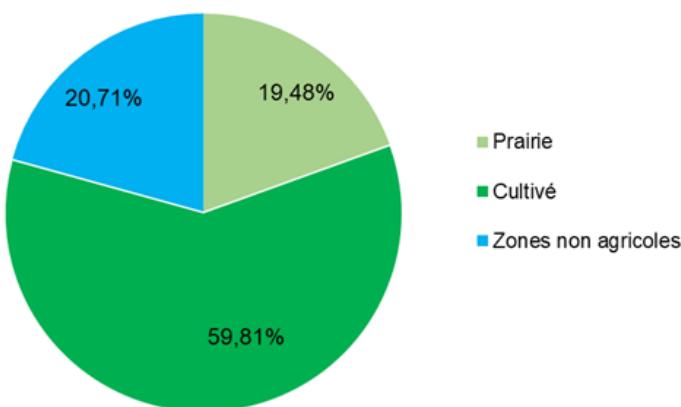


Source : Pays de Falaise.fr

L'étalement urbain qui en découle se développe au travers des communes rurales voisines. Ce procédé est d'autant plus amplifié avec la présence d'équipements de proximité. Sur la carte les équipements de commerce, d'éducation, sécurité et santé y sont représentés. On remarque qu'environ 90% des équipements sont compris dans l'emprise de densité du bâti. L'accès aux services est un facteur primordial dans l'implantation des résidences. Cette volonté de proximité avec les équipements se retrouve dans la direction que prend cette densité. Au Nord-Est de Falaise se trouve une concentration d'équipements à Saint-Pierre-en-Auge, anciennement Saint-Pierre-sur-Dives. D'un point de vue topographique la concentration du bâti se fait plus sur de l'openfield majoritairement situé dans l'Est tandis que dans le bocage la répartition est diffuse dans l'Ouest. De plus la répartition du bâti à dominante « logement » trouve son sens avec la présence de l'axe routier (N158) reliant Falaise à Caen. En effet cet axe, pas représenté sur la figure n°9, passe en plein milieu de la densité de noyau présent entre Potigny et Falaise. Cela montre une volonté des habitants du Pays de Falaise à s'installer proche de cet axe pour pouvoir accéder rapidement à la ville de Caen que ce soit pour le travail, les loisirs, etc.

### 3.1.3. Un territoire rural : La place de l'agriculture dans la Communauté du Pays de Falaise :

[Fig 11] : Part des terres cultivées, enherbées et non agricoles par rapport à la surface totale du Pays de Falaise :



Source : Géodatagouv.fr. RPG région Normandie, 2017

Avec 70 % de sols agricoles, la Normandie fait partie des trois régions françaises dans lesquelles la part du territoire dédiée à l'agriculture est la plus importante (avant le Nord Pas de Calais, Picardie et le Pays de la Loire, avec 69%) selon « l'Atlas Agricole et Rural » réalisé par Agreste en 2015. Cela représente 2 millions d'hectares de SAU (Surface Agricole Utile).

La Surface Agricole Utile (SAU) est un concept statistique destiné à évaluer le territoire consacré à la production agricole.

Située dans cette région agricole, la Communauté de Communes du Pays de Falaise joue un rôle important dans cette dynamique.

Le Pays de Falaise se démarque par son secteur primaire, en effet l'agriculture, joue un rôle important dans son économie avec 17,45 % des établissements situés dans l'intercommunalité en 2015 destinés à l'agriculture, la sylviculture ou la pêche. On a le double en termes d'établissements par rapport aux Calvados avec 8.19%, un peu moins avec la région Normandie (9.5%) mais encore plus à l'échelle de la France, quasiment 2/3 (6%).

[Fig 12] : Part des établissements par secteur d'activité au 31 décembre 2015 :

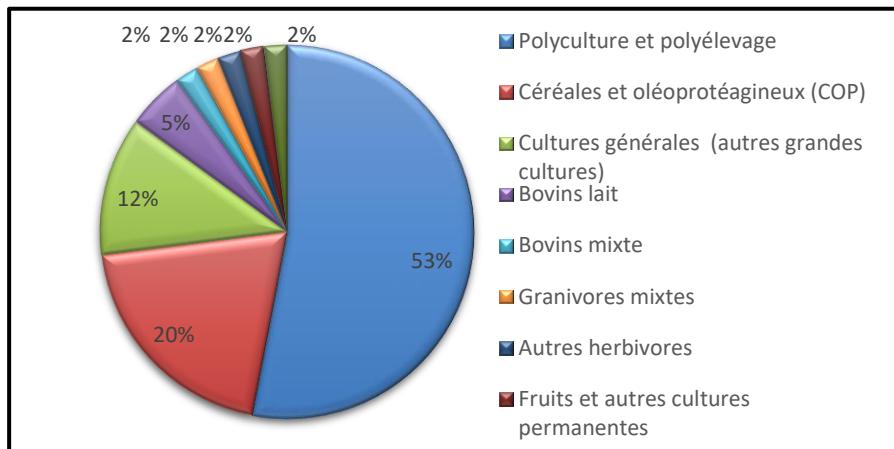
Secteur :	Total	Pourcentage :
Ensemble	2298	100
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>401</b>	<b>17,45%</b>
Industrie	165	7,18%
Construction	251	10,92%
Commerce, transports, services divers	1157	50,35%
Dont commerce et réparation automobile	338	14,71%
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	324	14,10%

Source : Insee, CLAP en géographie au 01/01/2019.

Par ailleurs, le territoire du Pays de Falaise, s'inscrit dans la tradition agricole de la région Normandie, à savoir la plaine de Caen et sa production intensive de céréales, oléo protéagineux et les bocages normands avec leurs productions laitières et de bovins.

- **Les Systèmes de production :**

[Fig 13] : Répartition des OTEX (Orientation Technico-Economique sur le Pays de Falaise) :

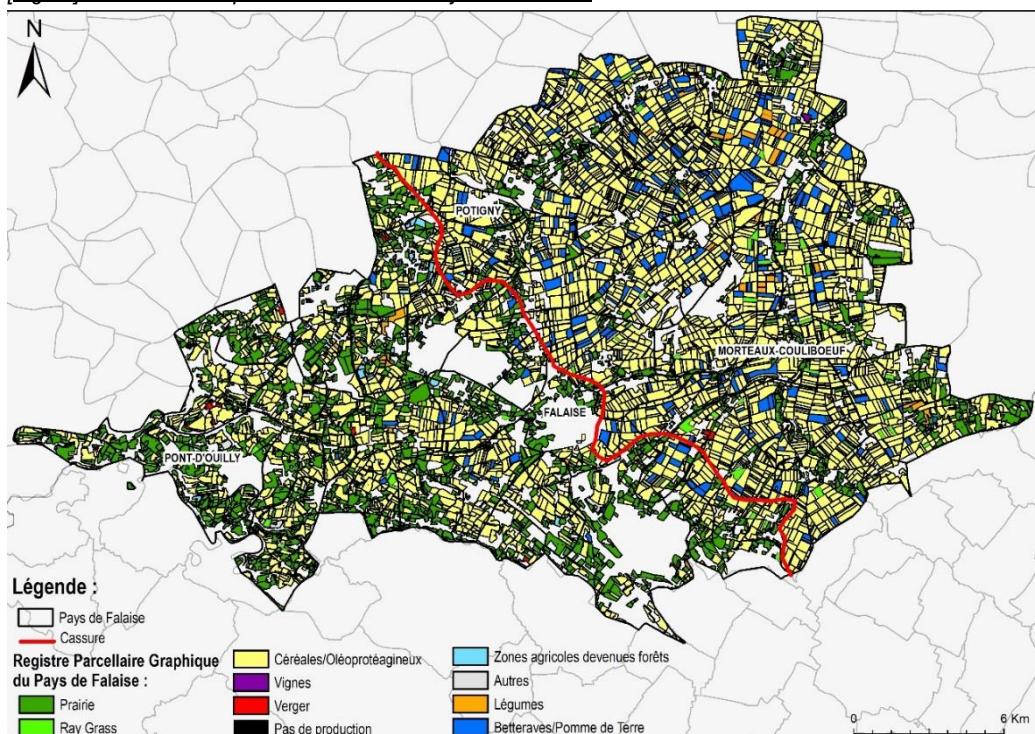


Source : Agreste, Recensement agricole de 2010.

La Communauté de Communes du Pays de Falaise comporte une grande variété de cultures allant de la production céréalier à l'élevage. Selon les données du recensement agricole de 2010, 53 % des exploitations agricoles se tournent vers la polyculture-élevage, c'est-à-dire la production à la fois de céréales/légumes (blé, orge, maïs, betterave) et animale (lait, bovin), et 32 % des exploitations se tournent vers la production de céréales/oléo protéagineux et des cultures générales. La production animale est laitière est également présente avec 9% prenant en compte la production de bovins lait, bovins mixtes et de porcins majoritairement présents sur l'Ouest du Pays de Falaise.

Mais quelle est la répartition de ces modes d'occupation du sol sur le Pays de Falaise ?

[Fig 14] : Modes d'occupation du sol sur le Pays de Falaise :



Sur la carte ci-dessus (*Figure n°14*), on remarque bien cette dualité sur le territoire, à la fois la continuité de la plaine de Caen représentant une majorité sur le graphique mais aussi la production laitière et de bovins. En effet on peut observer une cassure entre l'Ouest et l'Est du Pays de Falaise, on observe une majorité de parcelles en prairies permanentes ou temporaires à l'Ouest. Tandis qu'à l'Est on peut voir une forte représentation de cultures céréalières, oléo protéagineux et autres types comme la betterave en lien avec le graphique évoqué auparavant.

[Fig 15] : Bocage de l'Ouest du Pays de Falaise.



[Fig 16] : Openfield présent sur l'Est du territoire.



Réalisation : Licence Professionnelle SIG DAT 2019-2020.

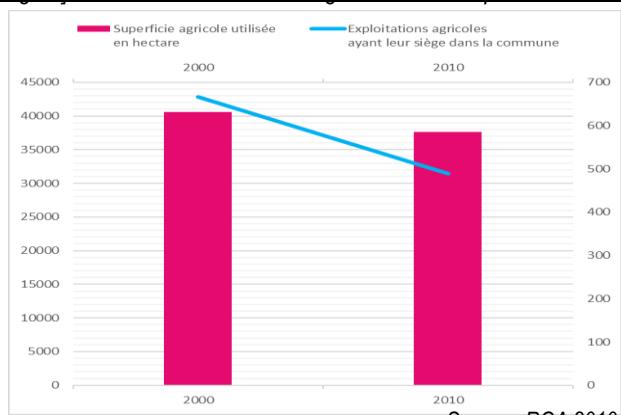
Malgré le fait que l'agriculture soit présente via l'occupation du sol, un phénomène national touche aussi le Pays de Falaise avec une chute du nombre d'exploitants et d'exploitations à savoir l'urbanisation des terres agricoles et l'agrandissement de la surface moyenne par exploitation.

- **Exploitants/Exploitations :**

L'agriculture est touchée par une chute considérable du nombre d'exploitants depuis les années 60. En effet on remarque au niveau national que la population active agricole est passée de 6.2 millions d'habitants en 1955 (30 % de la population active) à 970 000 habitants en 2010 (4-5 % de la population active). De même pour le nombre d'exploitations qui est passé de 2.3 millions d'exploitations en 1955 à 388 000 en 2012. Ce phénomène se constate également dans la Communauté de Communes du Pays de Falaise. En effet, le pourcentage d'agriculteurs, le nombre d'exploitations, le faible renouvellement de la main-d'œuvre et la surface utilisée ont diminué sur l'intercommunalité.

**Une Baisse importante de la Surface Agricole Utile (SAU) cumulée à Une Baisse du nombre de sièges d'exploitation depuis 2000.**

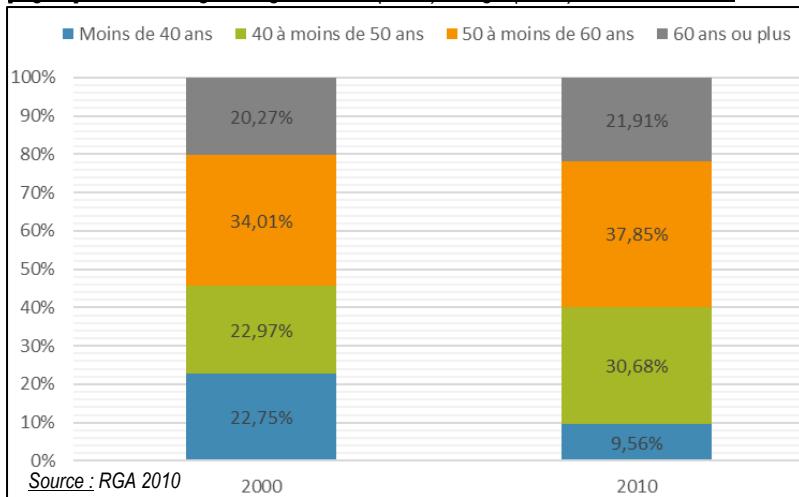
[Fig 17] : Evolution de la surface agricole et des exploitations sur le Pays de Falaise :



Depuis 2000, la Communauté de Communes du Pays de Falaise enregistre une baisse du nombre d'exploitations agricoles (- 30 % en 10 ans soit 150 sièges d'exploitation en moins sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes), ainsi qu'une chute des SAU depuis 2000 (- 7,3 % environ soit une baisse de 2 978 hectares).

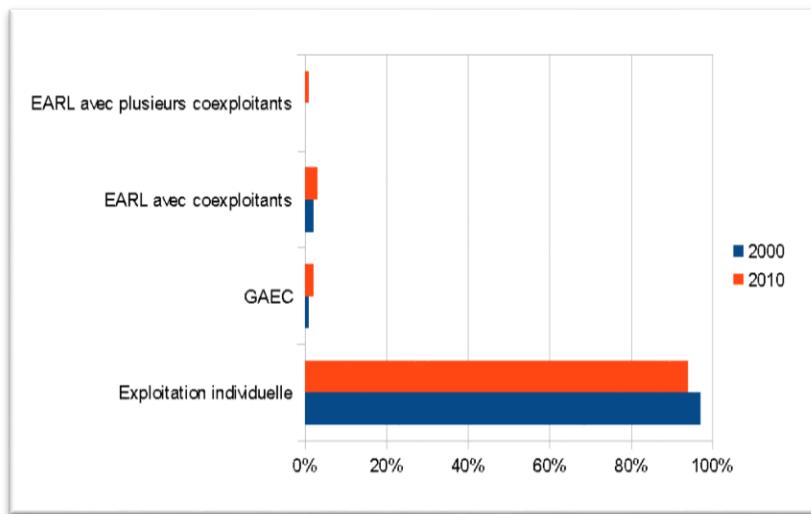
Par conséquent, la SAU moyenne par exploitation n'a cessé d'augmenter (passant de 46 ha en moyenne à 76 ha en 2010). Une partie de la SAU des anciennes exploitations a donc été répartie sur l'ensemble des exploitations actives à proximité.

[Fig 18] : Pourcentages d'agriculteurs (2006) et âge (2000) sur le territoire :



d'agriculteurs se sont installés dans le Pays de Falaise en 10 ans. Aujourd'hui, seuls les agriculteurs les plus âgés ont réussi à se moderniser par le modèle de la PAC. Cela montre bien la tendance actuelle qui est le développement constant des grandes exploitations agricoles ne facilitant pas l'insertion de jeunes dans le métier car, en réalité, ils vont se faire « absorber » par les gros exploitants.

[Fig 19] : Statut des exploitations agricoles sur le Pays de Falaise en pourcentage (2000 et 2010) :



en 2010. Cela va de même pour les EARL (Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée) avec chef d'exploitation seul (3 %). De plus les EARL avec plusieurs coexploitants ont vu le jour également. L'évolution de l'agriculture va ainsi dans le sens du travail collectif.

Ceci est en corrélation avec les dires précédents. En effet, les jeunes sont crientifs à l'idée de s'installer seuls face aux « fermes usines » et décident de se regrouper à plusieurs formant des groupements d'exploitants et pouvant rivaliser avec ces derniers.

L'âge moyen des agriculteurs a augmenté puisqu'en 2000 la répartition des tranches d'âges était plus ou moins bien répartie, (figure n°18). Cependant, en 2010, on observe une baisse de la représentation des moins de 40 ans (passant de 22,75 % à 9,56 %) signe des effets de la crise de la reproduction sociale avec 90,44 % qui ont plus de 40 ans. Le phénomène montre dans un premier temps qu'il n'y a pas de reprise de la ferme familiale mais aussi montre que très peu

La façon d'exercer le métier d'agriculteur a également évolué puisqu'en 2000 la tendance était aux exploitations individuelles (93 %) tandis qu'en 2010 on observe un développement des exploitations sociétaires (GAEC). Les GAEC (Groupements Agricoles d'Exploitation en Commun) sont également peu représentés, en 2000 avec seulement 2 % des exploitations mais ont augmenté d'un point de pourcentage

**Ferme-usine:** Exploitation agricole destinée à l'élevage industriel. Elle se caractérise par de grosses surfaces d'exploitations et/ou un cheptel important présent sur une trop petite surface pour produire leur nourriture.

Pour conclure, le Pays de Falaise est un territoire rural, caractérisé par une place importante de l'agriculture dans la constitution des paysages (bocage, réseaux de haies, etc.).

Il bénéficie d'une agriculture de plus en plus performante et productiviste, pour la majorité tournée vers la grande culture (céréales, oléaginosaire...). La plaine de Caen, à laquelle il appartient, se prête très bien à la culture céréalière avec des rendements exceptionnels du fait de la fertilité des terres et de leur forte valeur agronomique. Elle est ainsi très rentable économiquement et ces cultures sont vouées pour partie à l'exportation au départ du port de Ouistreham. (*Note thématique, Direction des Territoires et de la Mer du Calvados, Les petites régions agricoles : La plaine de Caen et de Falaise*).

Une SAU de plus de 37 000 hectares, sur le territoire du Pays de Falaise (représentant 77 % du territoire) se révèle un potentiel agricole très important tout comme des activités agricoles diversifiées (cultures, élevage).

Cependant depuis une trentaine d'années, on assiste à une baisse significative du nombre d'exploitations auquel s'ajoute un vieillissement des exploitants, qui peut révéler des difficultés concernant la pérennisation de certaines exploitations.

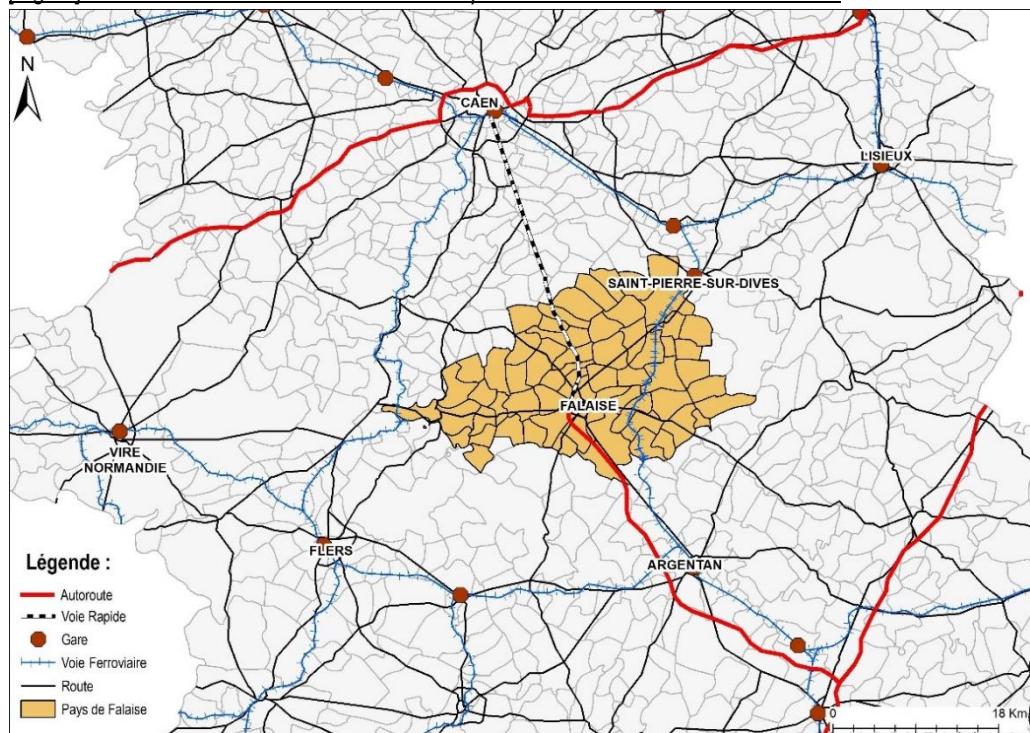
Comme évoqué dans l'introduction, la place de l'agriculture n'est plus l'unique notion pour définir et résumer les campagnes françaises. La ruralité fait référence aujourd'hui à l'ensemble des représentations collectives associées à la vie des espaces ruraux. Les campagnes développent maintenant une économie résidentielle et tournée davantage sur le cadre de vie. Entre les anciens très attachés à leurs terres acquises de génération en génération et les nouveaux actifs ou de plus en plus de citadins viennent s'installer hors des villes pour le charme et l'espace qu'offre la campagne, les problématiques quant à l'accès aux services et équipements sont aujourd'hui au premier plan dans les collectivités et autres services publics.

### **3.2. Service public et équipement : Quels constats sur le territoire ?**

#### **3.2.1. Un territoire rural : Infrastructures, un réseau routier à la hauteur, un réseau ferroviaire en perte de vitesse, un réseau interurbain centré sur l'axe principal :**

Au cœur de la Normandie, le Pays de Falaise est connecté à sa région via les infrastructures routières, mais est, comme bon nombre de territoires ruraux en France, sous-équipé pour le réseau ferroviaire.

[Fig 20] : Réseau routier et ferroviaire sur les départements du Calvados et de l'Orne :



- **Réseau routier :**

Le Pays de Falaise est traversé dans un axe Nord-Sud par une voie rapide limitée à 110km/h de Caen à Falaise (N158). Depuis le mois d'Août 2010, cette route express est liée à l'autoroute A88 (limitée à 130km/h) reliant Argentan, Sées dans le département de l'Orne 61 mais surtout l'autoroute A28 (Abbeville – Tours passant par Rouen, Alençon...). Cette dernière fait partie de la liaison européenne Nord-Sud contournant la région parisienne.

Située sur l'axe Caen – Le Mans, elle permet une facilité d'accès aux territoires normands. A une autre échelle, le pays de Falaise se situe sur un axe Grande-Bretagne – Espagne via le port de Caen -Ouistreham, augmentant drastiquement le trafic routier estival.

Inauguré par le ministère des transports, l'A88 est aujourd'hui entretenue par la société ALICORNE (Autoroute Liaison Calvados-Orne). L'objectif sur le long terme est de prolonger cette autoroute jusqu'au boulevard périphérique de Caen (N814) mais cela passera par certaines rénovations sur des parties de la chaussée de la N158. Malheureusement, ce projet prend aujourd'hui du retard faute de moyens et par l'ampleur de la mise aux normes autoroutières de ce tronçon. Pourtant, nous verrons par la suite l'importance de cette route nationale pour le quotidien des habitants de la Communauté de Communes. D'autre part, l'axe Ouest-Est est couvert par des routes départementales reliant les pôles ruraux voisins comme Pont-d'Ouilly, Condé-sur-Noireau via la D511 à l'Ouest ou bien Saint-Pierre sur Dives sur la même route à l'Est. Ces tronçons sont utilisés davantage par la population de la CC, ayant pour point commun la jonction à la ville de Falaise.

- **Réseau ferroviaire :**

Le réseau ferroviaire de la SNCF traverse le Pays de Falaise en passant au Nord-Est de la Communauté de Communes via la ligne Caen -Tours. Depuis la fin du XXe siècle à l'image de nos territoires ruraux français, le Pays de Falaise n'échappe pas à la désertification et à la fermeture des petites gares du réseau SNCF. En effet, en prenant le tronçon traversant la CC, entre Mézidon-Canon et Argentan, auparavant, il y avait les gares de Vendeuvre-Jort, de Morteaux-Coulibœuf, Fresné-la-Mère ainsi que Vignats. En 2019, seule la gare TER de Morteaux-Coulibœuf était répertoriée sur le territoire du Pays de Falaise. Cependant suite à une décision prise au mois d'avril 2019, faute de fréquentation estimée par la région, la gare est fermée définitivement depuis début 2020. Le TER de Caen-Tours ne ferait par conséquent plus halte à la seule gare restante de la CC.

Pour réagir face à cette menace, la maire adjointe de Morteaux-Coulibœuf évoque l'éventualité d'une ligne de bus en partance de la commune et qui desservirait Falaise, Potigny et Caen.

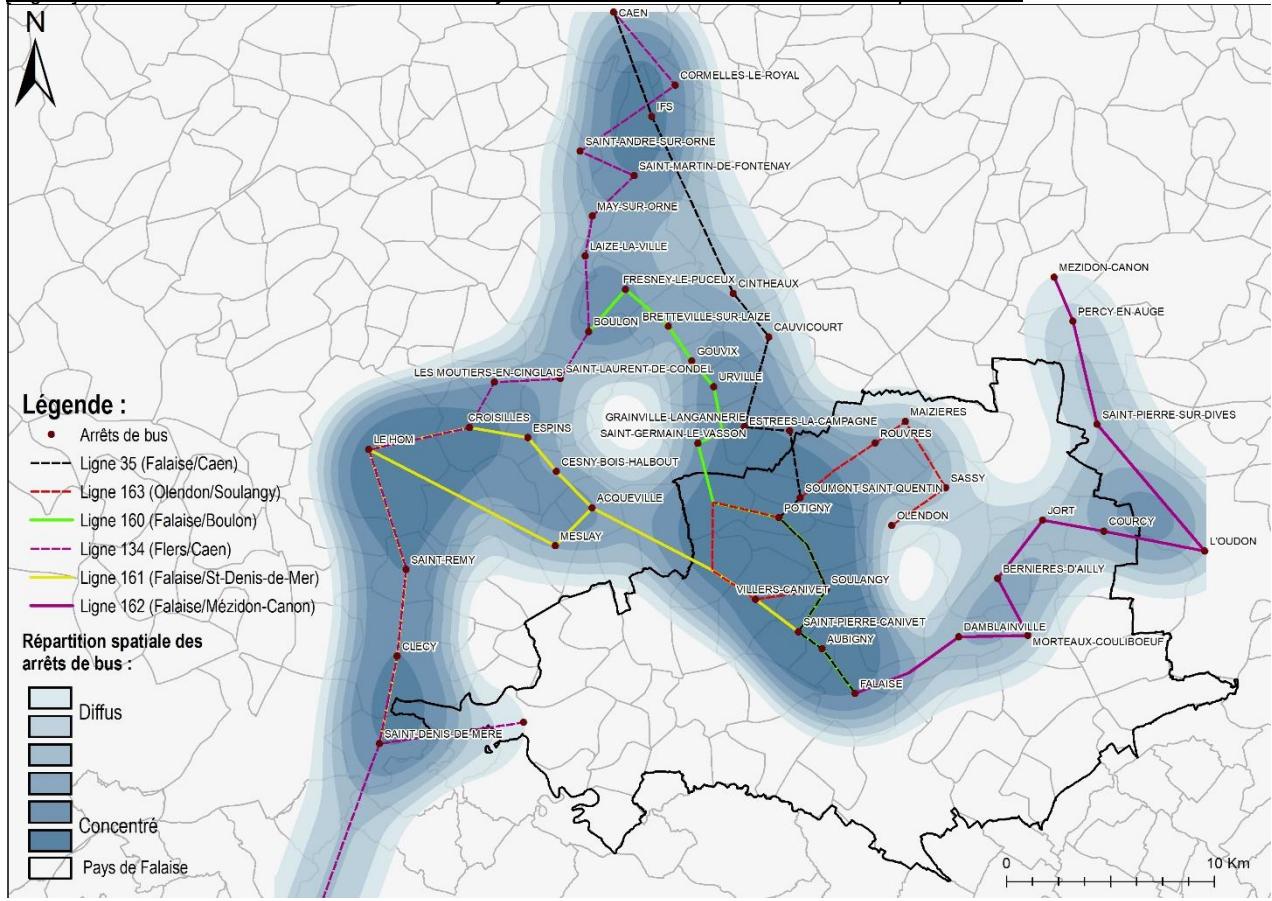
Selon un article sur le projet de fermeture des gares et de guichets SNCF en Normandie paru le 26 mars 2019 sur le site [www.14actu.fr](http://www.14actu.fr), plusieurs gares notamment dans l'ancienne Haute-Normandie ou bien dans l'Orne (Glos-Monfort, Bolbec-Nointot, Le Merlerault...) ont cette même contrainte.

Par ailleurs, à l'extrême Ouest, la ligne Caen – Flers passant dans la commune de Pont-d'Ouilly n'est aujourd'hui plus exploitée par la SNCF. Cependant entretenu par l'ACF (Amicale pour la mise en valeur de la ligne Caen – Flers) dans l'objectif de développer des animations autour de cette ligne (Tourisme vert).

- **Réseau de bus interurbain :**

Le département du Calvados a mis en place un réseau interurbain départemental en 1980 nommé BUS VERT géré aujourd’hui par KEOLIS. Centré sur la gare routière à Caen, il a pour but de desservir au maximum les communes du Calvados, relier les pôles urbains et limiter l’enclavement des communes les plus retirées.

[Fig 21] : Réseau de bus vert sur le territoire du Pays de Falaise et les communs extérieurs quels relient :



Sur le Pays de Falaise, l'accès au transport interurbain est inégal à l'échelle du territoire. En effet, plusieurs cas sont répertoriés d'après la figure n°21. L'axe Falaise – Caen est bien desservi avec un réseau assez concentré. A l'image du réseau routier, cet axe est l'une des colonnes vertébrales du département. La ligne 35, qui relie les deux pôles urbains, est sans doute la plus empruntée sur le territoire. A noter qu'il existe une ligne 35 express, non représentée sur la carte qui relie directement Falaise à Caen dans les 2 sens sans s'arrêter à chaque station intermédiaire. En revanche, la partie ouest du territoire est sous-équipée. En réalisant un micro-trottoir dans la ville de Pont-d'Ouilly, nous avons rencontré la maire et elle nous a confirmé le retard et le manque à ce propos. Ce cas sera identique pour les communes les plus au sud, à la limite avec le département de l'Orne, non desservies par le réseau Bus-vert.

[Fig 22] : Arrêt de bus verts sur la commune de Pont-d'Ouilly.

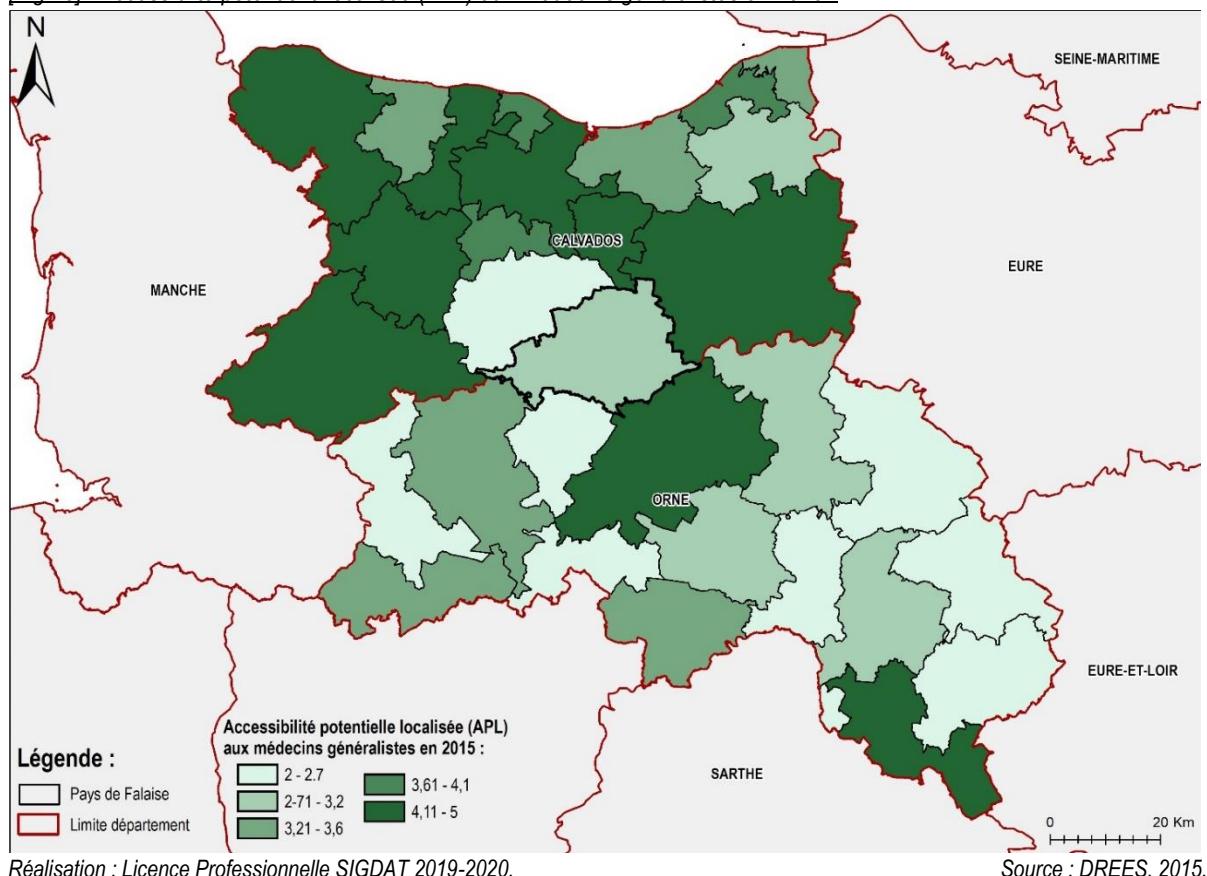


Réalisation : Licence Professionnelle SIGDAT 2019-2020.

### 3.2.2. Un territoire rural : le domaine de la santé, une répartition diffuse au sein de la collectivité :

La problématique de la santé et de l'accessibilité aux soins est au cœur des préoccupations et plus particulièrement au sein des territoires ruraux français où bien souvent, la demande est supérieure à l'offre.

[Fig 23] : Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes en 2015 :



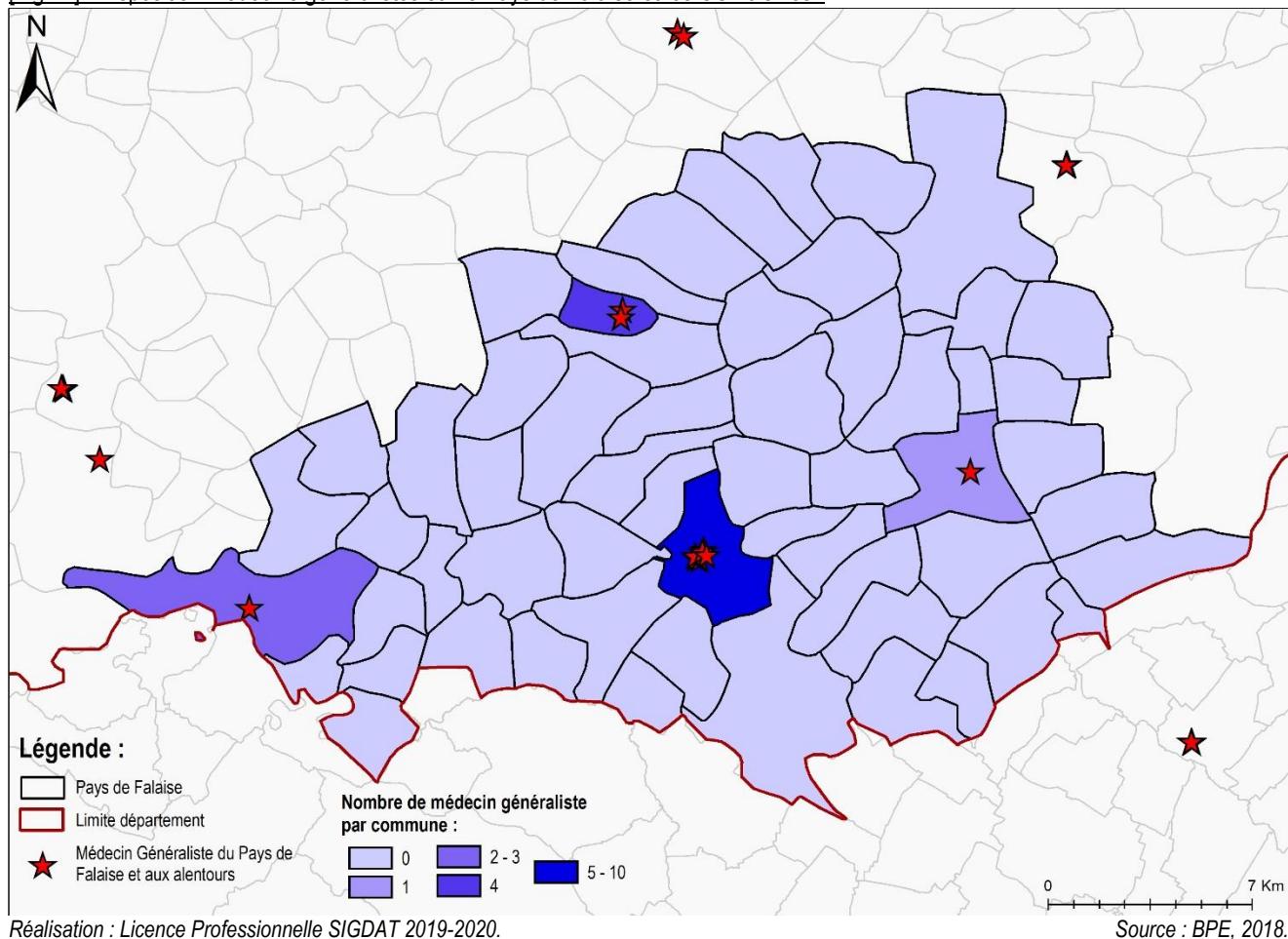
Pour mesurer ceci, d'après l'INSEE, la DREES (Direction de la Recherche, des Etudes de l'Evaluation et de la Statistique), et l'IRDES (Institut de Recherche et Documentation en Economie de la Santé), ont développé un indicateur local, l'APL (Accessibilité Potentielle Localisée), disponibles au niveau de chaque commune, qui tient compte de l'offre et de la demande de soins issue des communes elles-mêmes et des communes environnantes. Calculé à partir des données de l'assurance-maladie (SNIIR-AM) et des données démographiques de l'Insee, et prenant en compte la structure par âge de la population de chaque commune qui influence les besoins de soins, et intègre les disponibilités des médecins en fonction de leurs heures pratiquées annuelles, l'APL met en évidence les disparités d'offres de soins. Ce calcul est ensuite utilisé par l'Agence Régionale de Santé et le Commissariat Général à l'Aménagement du Territoire afin de mettre en place les politiques de santé publique et assister les zones considérées comme sous-desservies.

Sur le Pays de Falaise, les médecins généralistes sont répartis sur les 4 communes principales comme la figure n°24 le montre. Suite à cette répartition, la totalité de la population se trouve à moins de 10 km d'un médecin excepté la commune de Vendeuvre. Cependant, cette commune sera davantage polarisée par la commune de Saint-Pierre-en-Auge.

18 médecins sont implantés sur le territoire et Falaise en concentre plus de 50 % des médecins de la Communauté de Communes. En mettant en lien avec les données de l'APL, la valeur moyenne de la collectivité est de 3.1 (*figure n°23*). C'est en dessous de la moyenne nationale qui est de 3.9. La valeur minimale est théoriquement 0 mais cette valeur n'est pas atteinte en France métropolitaine. On interprète ce chiffre comme un nombre de consultations théoriques par an par habitant, ainsi la Communauté de Communes de Falaise a les moyens de fournir 3,1 consultations par an à chacun de ses habitants. Plus ce chiffre est élevé plus l'offre de santé est considérée comme élevée et satisfaisante.

La moyenne nationale de l'APL est renforcée par les dires suivants. Au 1<sup>er</sup> Janvier 2019, en Normandie on comptait 2874 médecins généralistes, soit environ 0,86 médecin pour 1000 habitants. Dans le Calvados, on en comptait 658, soit 0,95 médecin pour 1000 habitants. On en compte 18 dans la Communauté de Communes, donc environ 0,62 médecin pour 1000 habitants. Le territoire est donc mal placé par rapport au reste de la région et du département.

[Fig 24] : Disposition médecins généralistes sur le Pays de Falaise et les CC voisines :



- **Professionnels et équipements de santé dans la Communauté de Communes du Pays de Falaise :**

La figure n°26 montre une répartition des spécialistes de santé assez inégale géographiquement sur le Pays de Falaise car seuls 3 pôles concentrent la majorité des professionnels de santé avec Pont-d'Ouilly qui en possède 12, Potigny qui en compte 17 et Falaise qui en regroupe 49. Cela s'explique, en partie par une forte proportion de la population autour de ces communes et pour Falaise par la présence de l'hôpital et du centre d'urgence qui regroupe une bonne partie des spécialistes.

Cette inégalité montre alors que le Pays de Falaise est coupé en 2 : l'Ouest est bien desservi par des spécialistes (Falaise, Potigny et Pont-d'Ouilly) alors que l'Est on n'a quasiment pas de spécialiste.

Ces dires ont pu être renforcé lors notamment d'un micro-trottoir avec la maire de Pont-d'Ouilly qui a évoqué que « **Pont-d'Ouilly est bien desservie en soins grâce au pôle santé, qui a cependant été financé par des fonds privés, mais l'est du Pays de Falaise (Morteaux-Coulibœuf) souffre d'un manque à ce niveau** ».

De plus ces 3 exemples bien distincts montrent encore plus les inégalités Est/Ouest au sein du territoire :

- **Commune ayant un accès rapide : Falaise**

De nombreux professionnels de santé sont présents sur la commune de Falaise. Seuls 4 professionnels de santé se situent à plus de 30 minutes de la commune et se trouvent soit sur Hérouville-Saint-Clair ou Caen. En effet, les services qui ne sont pas disponibles sur la commune, se trouvent sur les grandes villes avoisinantes.

- **Commune ayant un accès via les communes voisines : Aubigny**

Les professionnels de santé ne sont pas présents sur la commune d'Aubigny ce qui oblige la population à se rendre sur la commune de Falaise (à moins de 10 minutes) ou Potigny pour accéder aux soins. Même cas que celui de la commune de Falaise pour les professionnels de santé situés à plus de 30 minutes, ils se trouvent sur les villes avoisinantes.

- **Commune ayant un accès difficile aux Pôles de Santé : Les Moutiers-en-Auge**

Le Moutiers-en-Auge est une commune en marge du pôle d'activité de la Communauté de Communes du Pays de Falaise, mais également des pôles voisins. Cela engendre des temps de parcours assez importants pour atteindre les professionnels de santé. La durée moyenne se trouve entre 15 et 20 minutes à vol d'oiseau pour accéder à une commune possédant des professionnels de santé. Le trajet sera d'autant plus important que l'intervention nécessite des soins spécialisés.

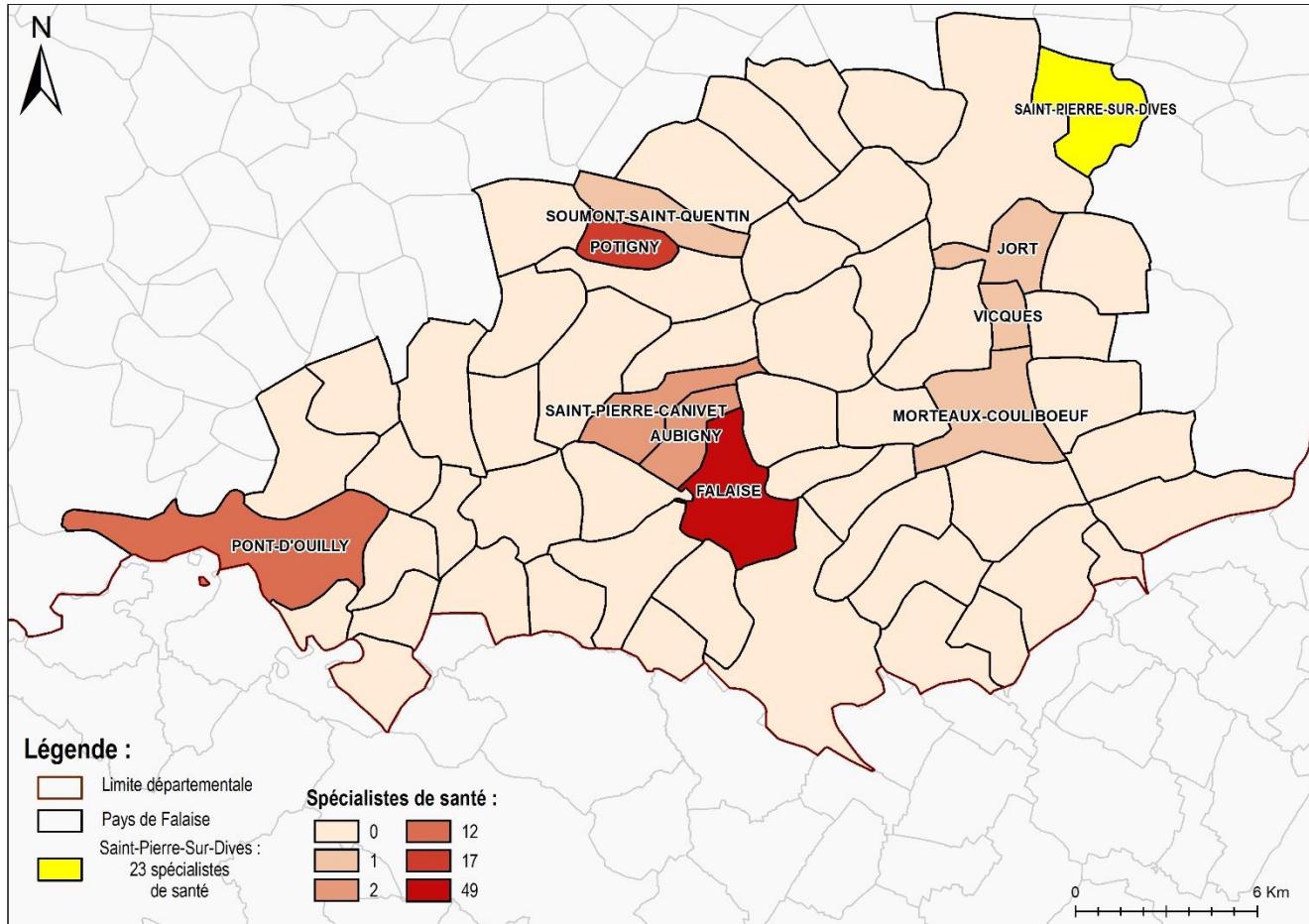
Pour conclure, les communes avoisinantes de Falaise ou bien des villes, ont plus de facilité à accéder à un professionnel de santé. En revanche, les communes éloignées comme Les Moutiers-en-Auge ont plus de difficultés d'accès à un professionnel de santé à moins d'environ 25 minutes (la moyenne française) bien que cela soit tout de même aux alentours de celle-ci. Les communes situées à l'Est du territoire, se dirigent plus vers des pôles telles que Saint-Pierre-en-Auge, qui est beaucoup plus proche que Falaise, Potigny ou Pont-d'Ouilly. A noter que pour cette commune on retrouve 23 spécialistes dont des médecins-généralistes (3), des infirmiers (9), des orthophonistes (4) ou encore un diététicien.

[Fig 25] : Hôpital de Falaise.



Réalisation : Licence professionnelle SIGDAT 2019 – 2020.

[Fig 26] : Disposition des spécialistes de santé sur le Pays de Falaise :



Réalisation : Licence professionnelle SIGDAT 2019 – 2020.

Source : Insee. BPE 2018.

La répartition des spécialistes de santé sur le Pays de Falaise, présent sur la figure n°26, est la suivante :

[Fig 27] : Répartition des spécialistes de santé sur le Pays de Falaise :

Spécialité :	Nombres :	Localisation :
Médecin-Généraliste	19	Falaise / Pont-d'Ouilly / Potigny / Morteaux-Couliboeuf
Psychiatre	1	Saint-Pierre-Canivet
Gynécologue	1	Falaise
Chirurgien-Dentiste	8	Falaise / Potigny
Sage-Femme	2	Falaise / Pont-d'Ouilly
Infirmier	28	Pont-d'Ouilly / Falaise / Jort / Vicques
Masseurs-Kinésithérapeute	8	Falaise / Aubigny / Potigny / Pont-d'Ouilly
Orthophoniste	4	Falaise / Potigny / Pont-d'Ouilly
Podologue-Pédicure	6	Falaise / Potigny / Pont-d'Ouilly
Diététicien	3	Aubigny / Soumont-Saint-Quentin / Potigny
Psychologue	6	Saint-Pierre-Canivet / Falaise / Potigny

La disposition des professionnels est plutôt égale sur le territoire, entre les 3 principaux pôles, mis à part pour les chirurgiens-dentistes, psychiatres et gynécologues. Cependant, le tableau montre qu'il existe un léger déficit en infirmiers (28 contre une médiane de 32 praticiens par EPCI en France d'après INSEE Base Permanente des Equipements 2018) et un plus important en Kinésithérapeute (8 contre une médiane de 18 praticiens par EPCI en France d'après INSEE Base Permanente des Equipements 2018). Compte tenu de la spécificité de ces professionnels, les 65 ans et plus sont le public le plus impacté par ce déficit, avec un nombre de recours à ces spécialisations plus important que le reste de la population.

Le Pays de Falaise est la Communauté de Communes qui concentre le plus de spécialistes parmi les intercommunalités limitrophes grâce notamment à la présence de l'hôpital et son nombre important de spécialistes. Malgré les difficultés du territoire, Falaise est la seule ville à posséder un hôpital sur cette zone géographique. Cela montre à la fois la force de la Communauté de Communes par rapport aux CC voisines mais aussi la faiblesse d'une partie du département qui en cas besoins spécifiques nécessitant l'intervention de certains spécialistes (cardiologue, pédiatre, sage-femme, ...) doit transférer ses patients à Caen. Cela se ressent pour les riverains notamment par les pompiers de la caserne de Saint-Martin-de-Mieux où un des pompiers évoquait que « **Les structures de santé sont inexistantes et cela pose un réel problème** ».

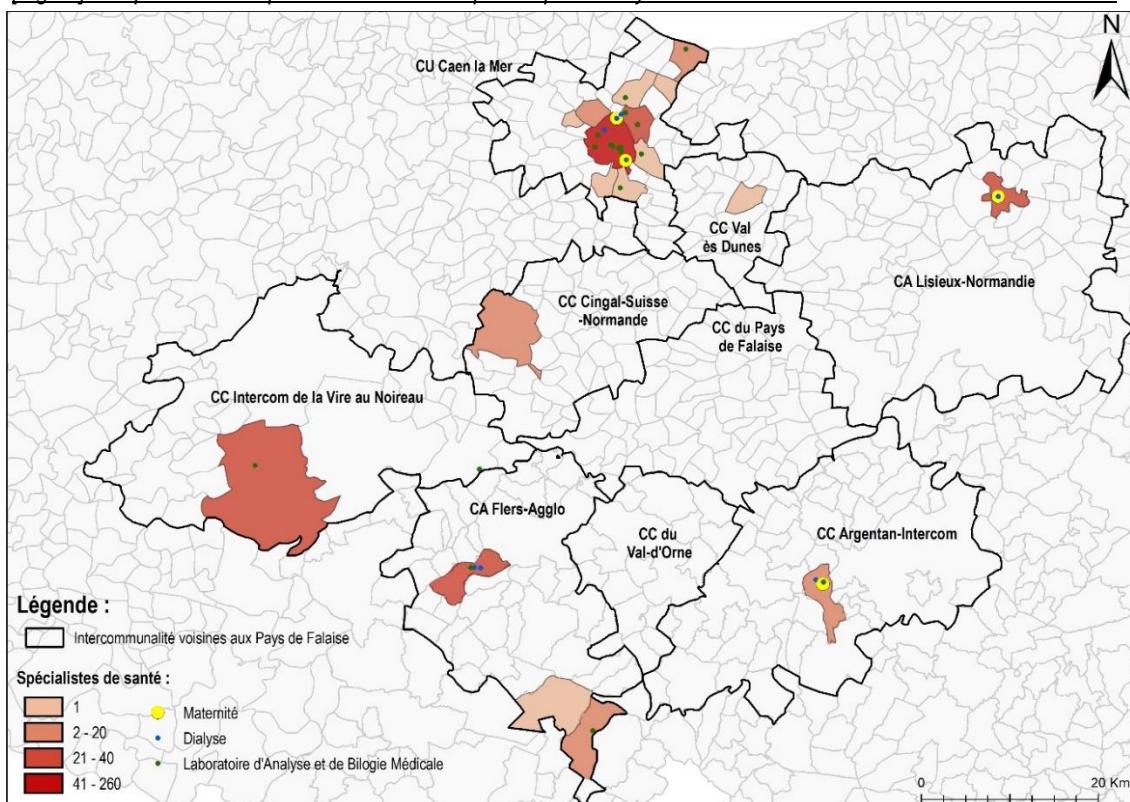
C'est un vrai problème observable sur le territoire car des professions un peu plus techniques (psychomotricien, orthoptiste, etc) que celles présentes sur le Pays de Falaise et qui sont les plus fréquentes sur chaque intercommunalité le territoire est dépourvu de ces spécialités et cela engendre des connexions avec les EPCI voisines.

En effet, la carte ci-dessous montre toutes les communes des intercommunalités voisines possédant des spécialistes que le Pays de Falaise ne possède pas. On observe une grande concentration des professions au niveau des grandes villes du Calvados/Orne, c'est-à-dire Vire, Caen, Lisieux et Flers.

Par exemple on peut retrouver des ophtalmologues sur les 4 villes, des pneumologues sur Flers, Lisieux et Caen, des ergothérapeutes sur Caen et des psychomotriciens sur Caen, Lisieux ou Vire. Cela montre les liens qu'a le Pays de Falaise avec les autres intercommunalités et plus avec celle de Caen La Mer où la majorité des spécialistes y sont concentrés.

Il y a également un manque d'établissements de santé sur le Pays de Falaise. On n'y trouve pas de maternité, de laboratoire d'analyse ni de centre pour des dialyses et cela n'est pas bénéfique pour l'attractivité du territoire. Cela fut constaté lors d'un petit entretien avec la responsable de l'accueil de l'Office du Tourisme de Falaise, lors duquel elle nous a mentionné qu'il n'y avait plus de maternité à Falaise depuis quelques années et qu'il fallait aller maintenant soit à Caen soit à Argentan.

[Fig 28] : Disposition des spécialistes de santé que n'a pas le Pays de Falaise sur les intercommunalités voisines :



Par ces cartes, on remarque un manque assez important dans le domaine de la santé ce qui rend moins attractif le territoire. En effet, durant un micro-trottoir avec des retraités dans un bar de Falaise, quand on leur a posé la question suivante : « **Trouvez-vous que l'accès au soin est facilité par la C.C ?** », ils nous ont répondu cela « **Non absolument pas, je connais la fille d'un ami qui a dû aller à l'hôpital pour une simple gastro car les parents n'ont trouvé aucun médecin généraliste à Falaise pour la prendre en consultation.** »

- **Action pour lutter contre les déserts médicaux : Pôles de Santé Libéraux Ambulatoires :**

En Novembre 2017, une charte régionale à l'initiative de la préfète de la région Normandie Fabienne Buccio, est signée visant le déploiement de Pôles de Santé Libéraux et Ambulatoires (PSLA). L'objectif est de réduire les inégalités de l'offre des soins dans la région Normandie (surtout dans les zones rurales). Cette charte s'inscrit dans les objectifs du plan national pour renforcer l'accès aux soins de proximité (Agnès BUZYN Ministère des Solidarités et de la Santé).

Dès lors, la région fortement impulsée par l'URML (Union Régionale des Médecins Libéraux) met en place une politique partenariale volontariste pour la création de ces PSLA et s'appuie sur les zones ZIP (Zones d'intervention Prioritaire) / ZAC (Zone d'Action Complémentaire). Les modalités d'accompagnement des professionnels seront également évoquées. Pour cela, c'est l'ARS, l'Agence Régionale de Santé qui est chargée de ce zonage ayant toujours pour objectif de favoriser une meilleure répartition géographique de l'accessibilité aux soins.

**PSLA :** C'est une organisation pluridisciplinaire de professionnels de santé libéraux répartis sur un seul site ou bien en multisites. Cela peut regrouper également des organisations médico-sociales comme le SSIAD ou bien le SESSAD. Pour que cela devienne réel, le projet doit comporter au moins 2 médecins généralistes sur le pôle et des logements aux alentours du site pour accueillir les professionnels de santé en ayant besoin.

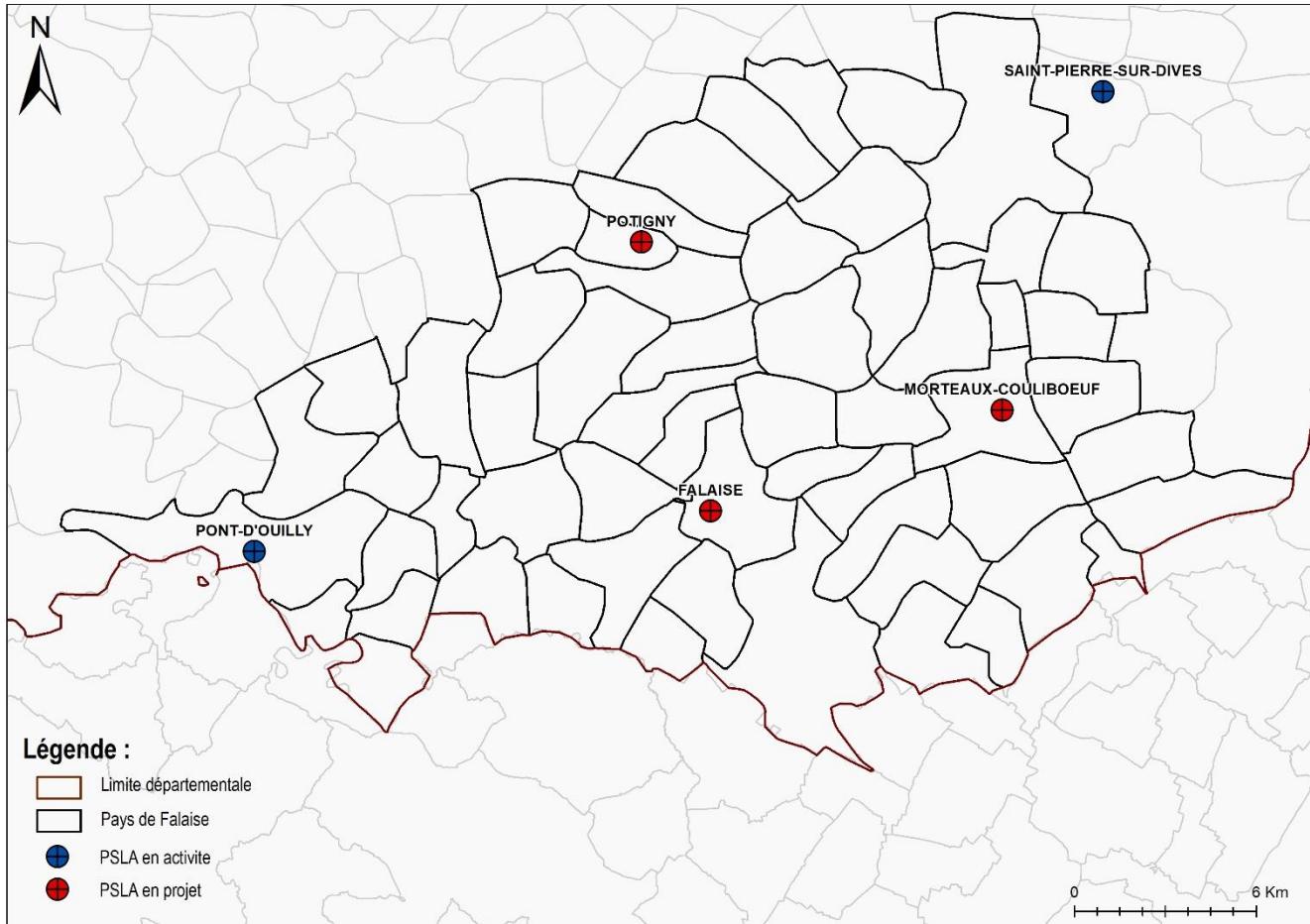
Cette notion de regroupement de professionnels de santé est inscrite dans la loi HPST (Hôpital, Patients, Santé, Territoires) de 2009 consistant à mettre en place une offre de soins de qualité et accessible à tous satisfaisant à l'ensemble des besoins de santé.

A l'échelle du Calvados, on trouve aujourd'hui pas moins de 24 sites en activité dont un sur la Communauté de Communes du Pays de Falaise basée à Pont-d'Ouilly (Ouilly Santé), 5 en construction et 7 autres en projet sur le département qui ne sont pas encore en activité professionnelle.

D'abord en retard, la CC actuellement 3 projets de PSLA (Potigny, Falaise et Morteaux-Coulibœuf). Encore à l'état de projet, il est nécessaire de mentionner également les Pôles de Santé voisins qui ont une influence plus ou moins grande (*figure n°29*) selon la proximité et l'accessibilité. Le pôle de santé de Saint-Pierre-Sur-Dives est plus particulièrement important à l'heure actuelle dans la mesure où il est le plus proche pour une bonne partie des communes de la Communauté de Communes.

Ces pôles en projet, vont permettre, tout d'abord, une répartition un peu plus équilibrée des métiers de la santé car on va en retrouver sur Morteaux-Coulibœuf. Dans un second temps, ils permettent l'apparition de nouvelles professions comme des psychomotriciens sur Falaise et un orthoptiste sur Potigny.

[Fig 29] : Répartition des pôles de santé sur le territoire du Pays de Falaise en 2019 :



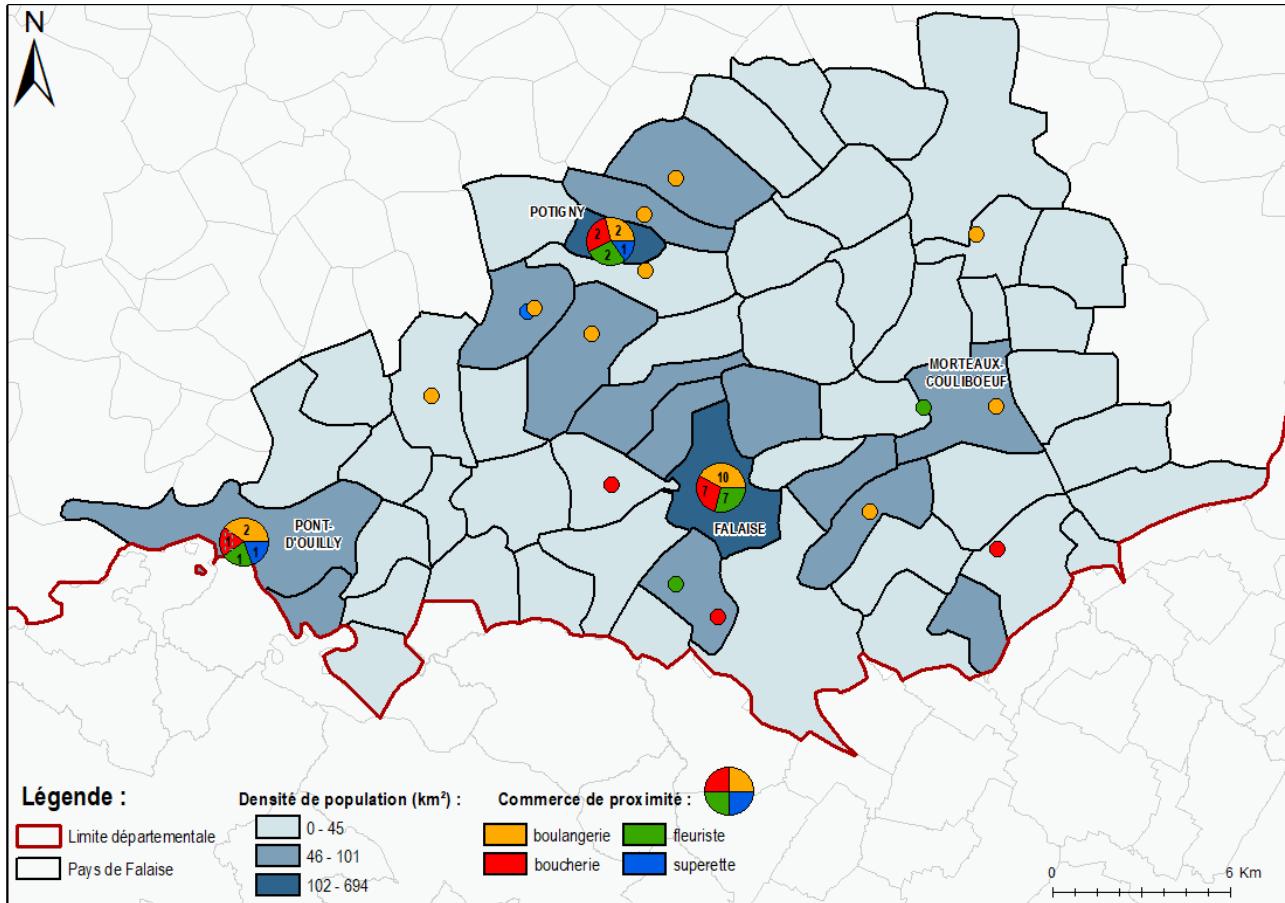
Réalisation : Licence professionnelle SIGDAT 2019 – 2020.

Source : [www.urml-normandie.org/psla-calvados](http://www.urml-normandie.org/psla-calvados).

### 3.2.3. Un territoire rural : le commerce, un accès inégal et concentré sur Falaise :

Le secteur du commerce est un véritable baromètre de vie dans les bourgs et communes rurales. Cependant, depuis les années 60-70, il s'est progressivement opéré un bouleversement dans ce secteur avec un type de commerce en déclin, les commerces de proximités, au profit d'un autre qui s'est considérablement développé, les supermarchés / hypermarchés en périphérie proche des villes. Ce phénomène s'observe à l'échelle nationale. Ces poumons qu'on enlève sont bien souvent ceux d'un solde migratoire négatif dans ces communes. Quel bilan pouvons-nous tirer sur le territoire du Pays de Falaise ?

[Fig 30] : Bilan du nombre et du type de commerce présent sur le territoire en 2018 :



[Fig 31] : Répartition des types de commerces sur le Pays de Falaise :

Commerce :	Gamme :	Commerce :	Gamme :
Épicerie, supérette	Proximité	Magasin d'articles de sports et de loisirs	Intermédiaire
Boulangerie	Proximité	Droguerie, quincaillerie, bricolage	Intermédiaire
Boucherie, charcuterie	Proximité	Horlogerie, bijouterie	Intermédiaire
Fleuriste – jardinerie – animalerie	Proximité	Magasin d'optique	Intermédiaire
Supermarché	Intermédiaire	Magasin de matériel médical et orthopédique	Intermédiaire
Librairie, papeterie, journaux	Intermédiaire	Station-service	Intermédiaire
Magasin de vêtements	Intermédiaire	Hypermarché	Supérieure
Magasin d'équipements du foyer	Intermédiaire	Produits surgelés	Supérieure
Magasin de chaussures	Intermédiaire	Poissonnerie	Supérieure
Magasin d'électroménager et de matériel audio-vidéo	Intermédiaire	Magasin de revêtements murs et sols	Supérieure
Magasin de meubles	Intermédiaire	Parfumerie – cosmétique	Supérieure

Pour la figure n°30, nous nous sommes basés sur la gamme de la BPE (Base Permanente des Equipements) de 2018. L'INSEE a classé ces équipements en fonction de leurs fréquences. En ce sens que, cela est défini et réparti selon une probabilité plus ou moins importante de trouver ces services dans une même commune.

[Fig 32] : Commerce de proximité sur Pont-d'Ouilly.

Sur le territoire du Pays de Falaise, sur 58 communes, 16 ont au moins un commerce de proximité soit 27 % des communes. En enlevant la ville de Falaise et ses habitants du calcul suivant, 46,12 % de la population du territoire (des 57 communes rurales sans compté Falaise) ont accès à au moins un commerce de proximité dans sa commune de résidence. Le taux s'élève à 61% en ajoutant Falaise. A noter que ce sont les boulangeries qui sont les plus représentées.



Réalisation : Licence professionnelle SIGDAT 2019 – 2020.

Selon une étude de l'OpinionWay en 2019 pour Asterop, sur le territoire national, les personnes habitant en zones rurales parcourent en moyenne 12 km pour faire leurs courses. Sur le Pays de Falaise, en mettant une zone tampon (Rayon autour d'une entité) de 6km autour de chaque commerce de proximité, le territoire est totalement couvert. Seul le secteur de Maizières, Sassy, ou bien encore du côté des Isles-Bardel sont en bordure de cette zone.

Cependant, **pouvons-nous juger réellement ce dernier géotraitement ?** Pour des courses alimentaires quelles soit grande ou petite, une concentration de plusieurs services est nécessaire pour éviter au maximum les déplacements. Le constat pouvant être fait, seules les villes de Pont-d'Ouilly, Ussy (CocciMarket) et Potigny (Proxi Super) peuvent offrir ce type de service (Epicerie / Superette) sans compter la ville de Falaise et ses hypermarchés. Ce sont aussi les 4 communes les plus peuplées du territoire. Pour cette dernière sélection, seule 19,3 % de la population des 57 communes rurales ont accès à une épicerie / supérette dans leurs communes de résidences, 43,6 % en comptant Falaise.

En ce qui concerne les commerces de gamme intermédiaire et supérieure, le nombre y est logiquement plus limité, et ces commerces sont essentiellement sur Falaise et autour de Potigny. En se concentrant davantage sur les supermarchés / hypermarchés, ces commerces sont en constante progression en proche périphérie des villes et sont par conséquent responsables de la souffrance des commerces de proximités.

[Fig 33] : Hypermarché E.Leclerc à Falaise.

Sur Falaise, il y a un hypermarché (E. Leclerc), un drive et juste à côté un Brico Marché, un Lidl, un Carrefour Market avec « **une micro zone commerciale** » où l'on a deux magasins de vêtements (Cache-Cache / Bonobo) ainsi qu'un magasin de beauté (Yves Rocher). A Potigny on à la présence d'un Carrefour Contact.



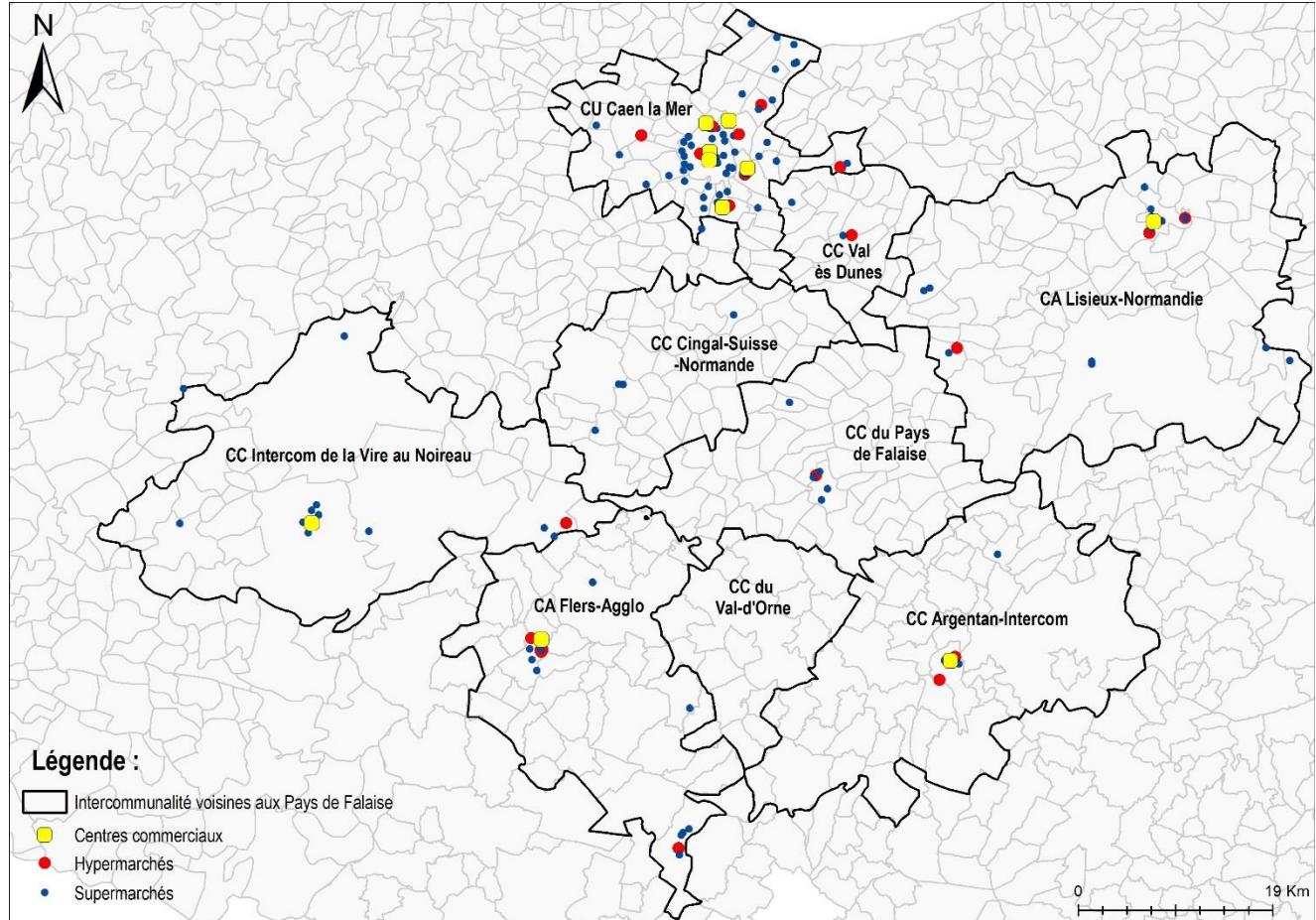
Réalisation : Licence professionnelle SIGDAT 2019 – 2020.

Or selon « **Définitions-Marketing** » est « *Un centre commercial est un ensemble de points de vente et de points de services regroupés autour d'une ou plusieurs locomotives (grandes surfaces alimentaires et spécialisées) assurant un flux de clientèle potentielle. Dans sa forme la plus simple et la plus courante, un centre commercial est constitué d'une locomotive et d'un ensemble d'enseignes de galeries regroupées au sein d'une galerie marchande* ».

Les points de vente peuvent être des magasins de vêtements, de chaussures, de beauté, de décoration d'intérieur, de meubles ou encore de bijoux.

La zone présente à Falaise n'est pas par conséquent, un grand centre commercial, par son manque de service proposé. Cependant, peut-on en demander plus pour une ville de 8200 habitants ?

[Fig 34] : Répartition des Super et Hypermarchés ainsi que des zones commerciales sur le Pays de Falaise et CC voisines :



Réalisation : Licence professionnelle SIGDAT 2019 – 2020.

Source : Insee. BPE 2018.

Comme le montre la figure n°34, les grands centres commerciaux sont situés sur des villes à plus fort potentiel de population et d'attraction. Ces grands centres commerciaux tels que Mondeville 2 en périphérie caennaise offrent une concentration de service très importante (vêtements, chaussures, bijoux, meubles, décorations intérieures...) attirant ainsi bon nombre d'habitants du département. Les connexions par conséquent sont fortes avec la ville de Caen avec le développement de l'économie présentielle (Notion qui consiste à consommer sur le territoire de notre lieu de travail). Cela s'est vérifié en allant interroger certains habitants dans les rues de Falaise.

Le secteur de Pont-d'Ouilly fait office d'exception par rapport aux restes du territoire du Pays de Falaise. Suite à un micro-trottoir, les habitants nous ont spécifié qu'ils allaient davantage sur Flers, là où également il existe une grande zone commerciale.

### 3.2.4. Un territoire rural : Un cycle primaire important marqué par un manque dans les cycles secondaire et supérieur :

Pour terminer, la problématique de l'éducation est également importante dans la société française car elle représente la base de la société, qui est les jeunes. L'éducation est constituée d'un cycle primaire où on a les écoles maternelles et élémentaires, un cycle secondaire avec les collèges et les lycées, et pour finir un le cycle supérieur regroupant les universités, les DUT, les BTS, etc.

Sur le territoire, la présence de ces trois cycles est observable, mais avec un facteur de présence différent.

- **Cycle primaire :**

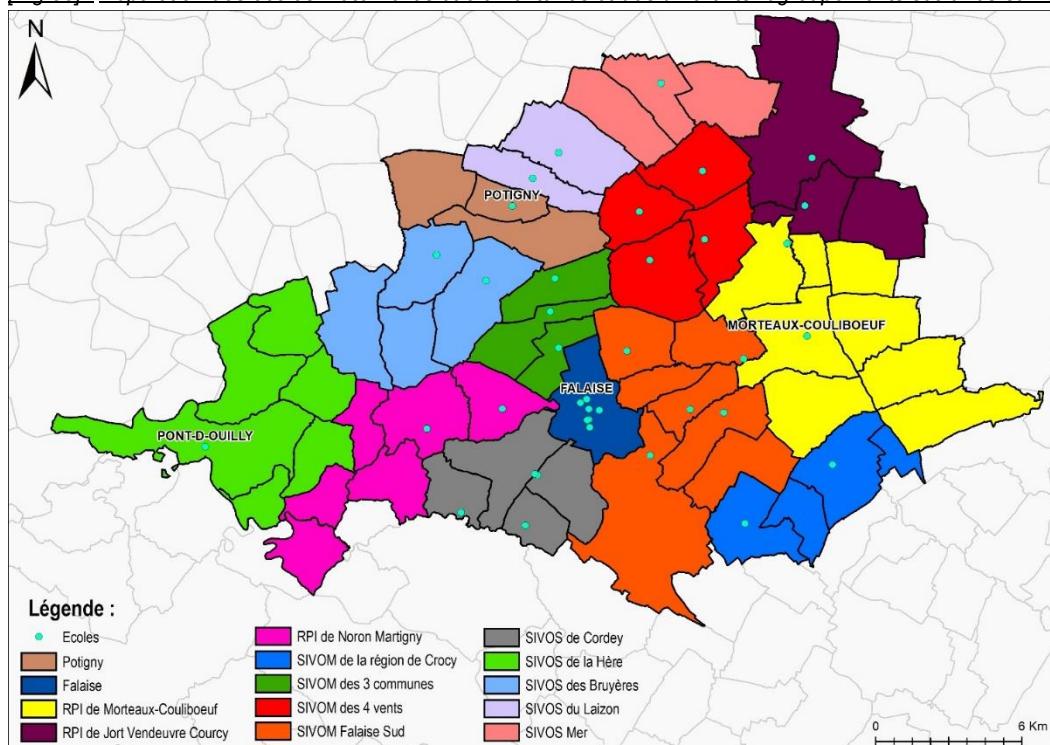
Le cycle primaire est réparti uniformément sur le territoire avec 12 écoles primaires (maternelles et élémentaires), 12 écoles maternelles et 19 écoles élémentaires.

Néanmoins, selon un article de « actu.fr » paru le 27 mars 2019, 77 fermetures de classes ont eu lieu dans le Calvados, en 2019, dont 4 dans le Pays de Falaise (Versainville, Crocy et 2 à Falaise) pour seulement 36 ouvertures de classes dont 1 sur le territoire (Vendeuvre).

La principale raison est la fusion des communes, dans le domaine de l'éducation, observable sur la figure n°35. Selon l'article L212-2 du code de l'éducation, toute commune doit être pourvue d'une école. Cependant, pour pallier le manque d'élèves, une commune peut se regrouper avec des communes voisines comme c'est le cas sur le territoire. Sur la carte, ci-dessous, on remarque 3 types de regroupements :

- RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) → Le territoire en possède 3. Prenons l'exemple de la RPI Noron-Martigny ou un regroupement a eu lieu pour permettre aux communes affectées à la RPI de bénéficier d'une école maternelle (Noron l'Abbaye) et une école élémentaire (Martigny-sur-l'Ante)
- SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) → Il assure la gestion des personnels nonenseignants et l'entretien des bâtiments et il a en charge les dépenses de fonctionnement et d'investissement de l'école, du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire. Il y a 5 SIVOS sur la CC.
- SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) → Il exerce des responsabilités variées qui lui ont été confiées par différentes communes. Ces dernières participent étroitement au pilotage du Syndicat. 4 SIVOM sont présentes sur le Pays de Falaise.

[Fig 35] : Répartition des écoles maternelles et élémentaires et des différents regroupements scolaires sur le Pays de Falaise :



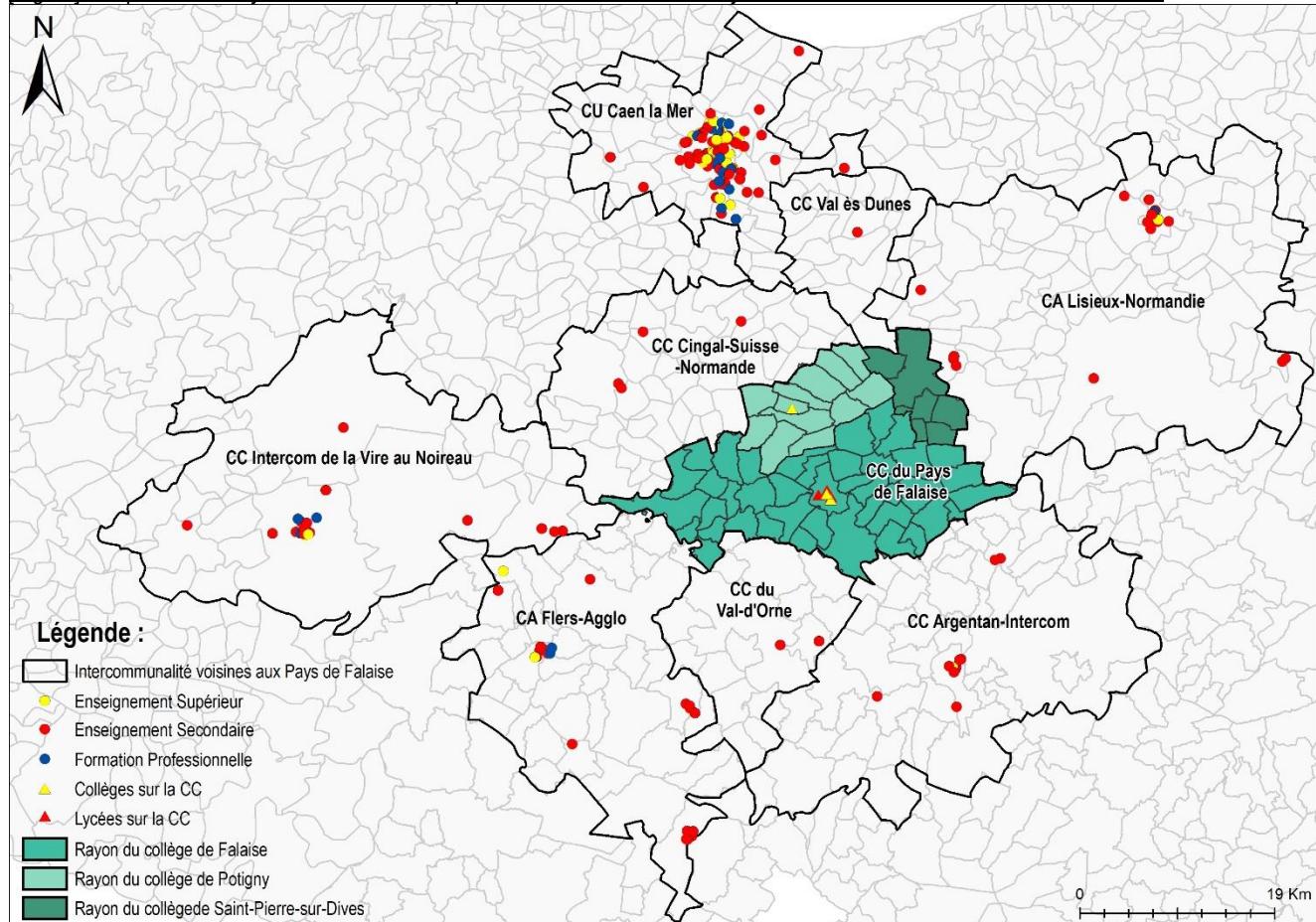
Réalisation: Licence professionnelle SIGDAT 2019 – 2020.

Source : Site du Pays de Falaise et BD Topo du Calvados.

- Cycles secondaire et supérieur :**

Le secteur secondaire et supérieur, se regroupent plus nettement entre deux pôles qui sont Falaise et Potigny avec un collège sur Potigny et 2 collèges, 2 lycées et une formation de l'enseignement supérieur (IFSI) à Falaise. De plus, une partie de la Communauté de Communes, en particulier la partie Nord-Est va aux collèges de Saint-Pierre-sur-Dives.

[Fig 36] : Répartition du cycle secondaire et supérieur sur le territoire du Pays de Falaise et intercommunalités voisines :



Réalisation : Licence professionnelle SIGDAT 2019 – 2020.

Source : Site du Pays de Falaise et BD Topo du Calvados.

En allant plus loin, pour les cycles secondaire et supérieur, le faible taux de jeunes dans les petites communes du territoire (1/4 de jeunes selon des chiffres de l'INSEE issus des statistiques locales en 2016) n'incite pas à un développement excessif de ces établissements et rend alors le Pays de Falaise en marge en termes de nombre de collèges, lycées et enseignements supérieurs et dépendants des autres Communautés de Communes car seules des formations sur le service d'aide à la personne sont présentes sur le territoire (IFSI).

[Fig 37] : Répartition du cycle secondaire et supérieur à différentes échelles :

		Académie de Caen	Calvados	c. c. Pays de Falaise
Lycées	Privé	23	12	1
	Public	41	20	3
Lycées Professionnels	Privé	16	8	0
	Public	13	5	1

Source : ac-caen.fr. Chiffres 2017-2018.

En effet, le peu d'établissements est remarqué dans le tableau ci-contre où on a un nombre de lycées dans le Pays de Falaise par rapport à l'échelle de l'académie et du département nettement inférieur. On a également, un nombre d'établissements secondaires et supérieurs nettement inférieurs par rapport à d'autres EPCI telle que la CU de Caen la Mer, la CA Lisieux-Normandie, La CC Intercom de la Vire au Noireau ou encore la CA Flers-Agglo. Cela peut être observé sur *la figure n°36* où on a une majorité de points sur ces intercommunalités et montre dans un même temps des liens entre le Pays de Falaise et ces voisins.

Les raisons pour lesquelles on peut évoquer cette appartenance aux autres EPCI sont les suivantes :

- Tout d'abord, le Nord-Est du Pays de Falaise dépend des collèges de Saint-Pierre-sur-Dives. De plus, selon un habitant de Pont-d'Ouilly qui a répondu « *il y a un collège à Condé* » à la question « **Pensez-vous que l'accès à l'éducation sur le territoire est satisfaisant sur le territoire ?** », les communes de Pont d'Ouilly et aux alentours dépendent plus du collège de Condé-sur-Noireau. Cela peut se voir sur *la figure n°36* on Pont-d'Ouilly est plus proche du collège de Condé-sur-Noireaux que ceux de Potigny et Falaise.

Cela est dû en réalité à un manque de transports en commun (*figure n°21*) dans ces zones. En effet, la carte des transports en commun évoqué auparavant montre que sur Pont-d'Ouilly et l'extrême Nord-Est du Pays de Falaise, son en manque de voies de bus. Cela est renforcé par les mots de Madame la maire de Pont-d'Ouilly qui dit « *Il y a un gros problème de transport en commun car Pont-d'Ouilly n'est pas desservi par les réseaux de transports publics. On a donc un gros manque à ce niveau.* »

On a alors une appartenance du Pays de Falaise à ce niveau-là du fait que les habitants vivant aux extrémités du territoire préfèrent aller dans un collège beaucoup plus près géographiquement plutôt que de faire 30-40 min pour aller à Falaise.

- Ensuite, *la figure n° 36* montre que le territoire est dépourvu en termes de formations spécialisées et ne possède qu'une formation de l'enseignement supérieur. Prenons l'exemple de la formation dans le domaine agricole qui est un domaine assez important dans l'éducation. Aucun établissement n'est présent dans le Pays de Falaise et les jeunes voulant se spécialiser dans ce domaine doivent aller à Saint-Pierre-sur-Dives, Vire ou encore Argentan et cela montre une nouvelle fois une liaison de la Communauté de Commune vis-à-vis des autres EPCI. Les autres intercommunalités sont quant à elles indépendantes car elles offrent sur leur territoire diverses formations permettant aux jeunes de ne pas quitter le territoire. Des difficultés de transport peuvent à nouveau surgir car certaines zones, principalement le Sud, car elles sont dépourvues de voies de bus. Des problématiques peuvent se poser sur la façon dont accéder à ces formations.

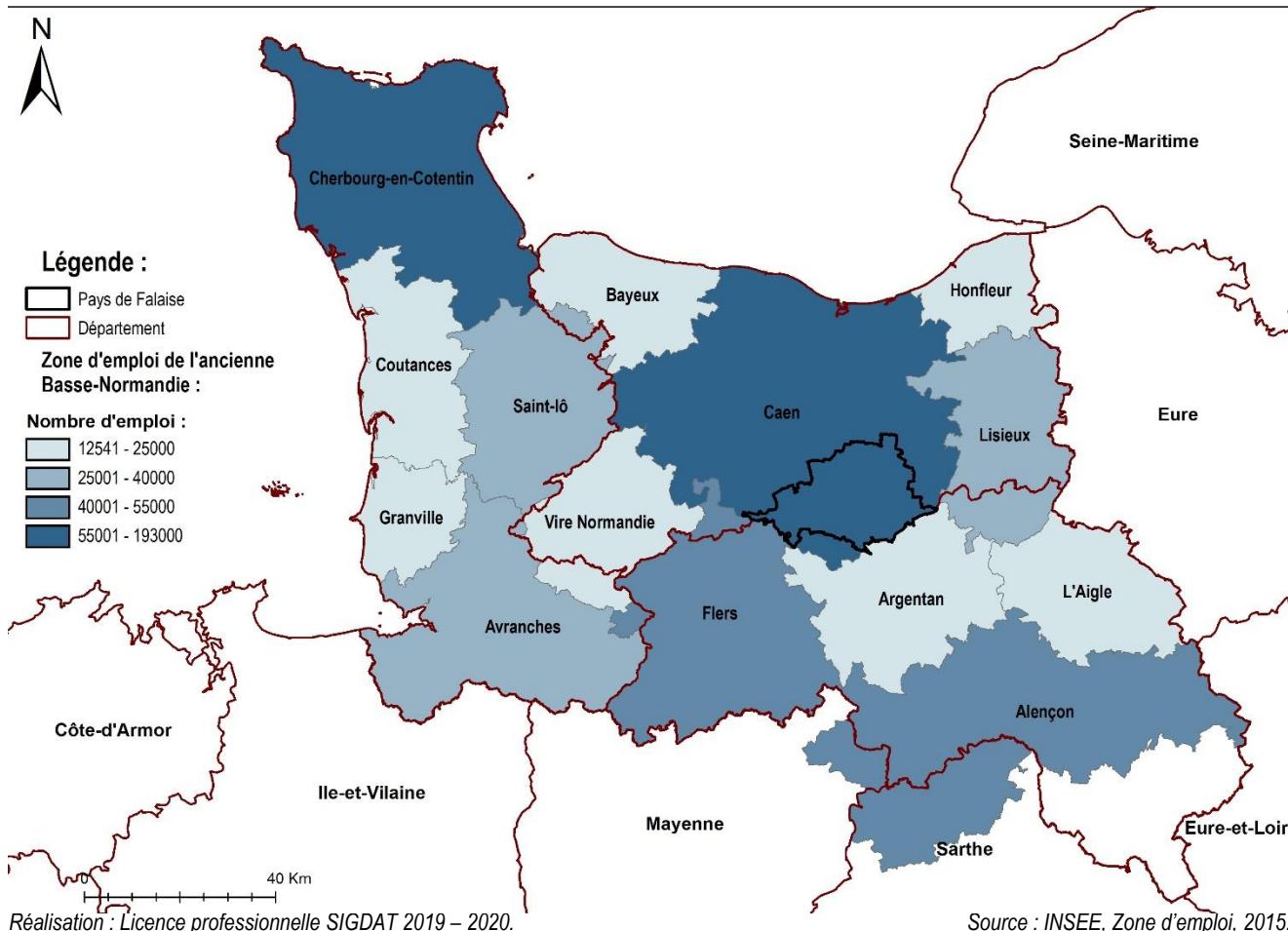
Cela va de même pour les universités, les UFR, les écoles de santé ou de commerce qui sont majoritairement à Caen où encore à Argentan.

Pour conclure on observe une appartenance du Pays de Falaise dans le domaine de l'éducation pour les raisons évoquées auparavant. La solution majeure à apporter concernant l'éducation serait de créer une offre de collèges et lycées professionnels et agricoles pour favoriser la scolarisation dans le Pays de Falaise principalement du côté de Pont-d'Ouilly et de Morteaux-Coulibœuf et pour éviter des mouvements de jeunes vers des établissements scolaires n'appartenant pas au territoire.

### **3.3. Mobilité des actifs / emplois : Quelles connexions avec le territoire normand ?**

#### **3.3.1. Un territoire sous influence urbaine : dans quelle mesure ?**

[Fig 38] : Découpage de l'ancienne Basse-Normandie par Zones d'Emplois :



Pour définir les délimitations de ces zones spécifiques, l'INSEE se base principalement sur les mobilités domicile-travail. A partir de la figure n°38, le constat est sans appel, le Pays de Falaise est entièrement intégré dans la zone d'emploi de Caen. Cependant, le Pays de Falaise est-il seulement connecté au bassin de Caen ? A partir d'une nomenclature plus fine (Zonage en Aire Urbaine), nous verrons que les influences sont multiples.

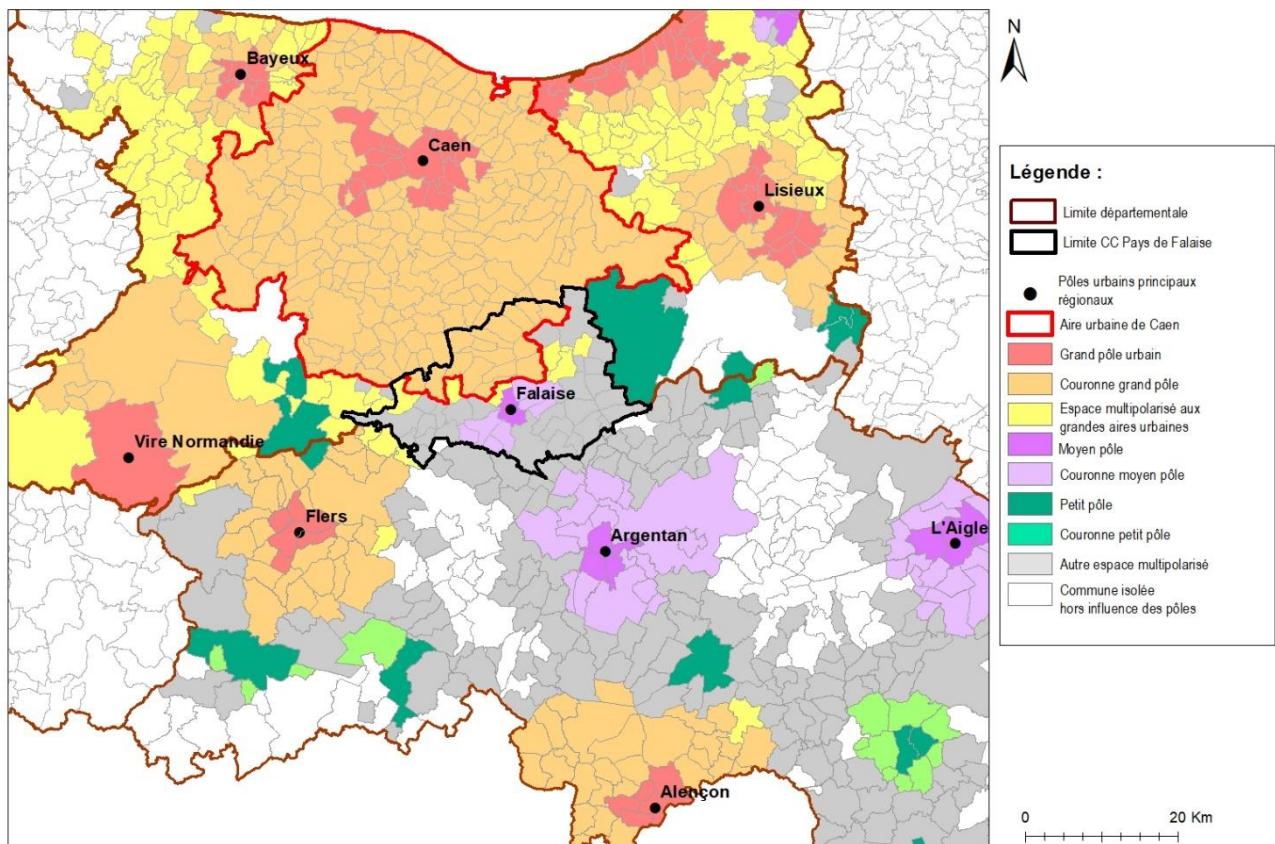
Une **Zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Tout d'abord, il est important de rappeler les différentes notions du zonage en aire urbaine de l'INSEE émis en 2010 ayant pour objectif de décrire l'influence des villes sur l'ensemble du territoire.

Une **aire urbaine** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine avec une concentration d'emploi) et par des communes rurales ou communes périurbaines dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celle-ci.

- Un « **grand** » **pôle urbain** est une unité urbaine concentrant + de 10 000 emplois.
- Un « **moyen** » **pôle urbain** est une unité urbaine concentrant 5 000 à 10 000 emplois
- Un « **petit** » **pôle urbain** est une unité urbaine concentrant 1 500 à 5 000 emplois

[Fig 39] : Zonage en Aires Urbaines selon la nomenclature de l'INSEE en 2010 :



Réalisation : Licence professionnelle SIGDAT 2019 – 2020.

Source : INSEE, Zonage en aire urbaine, 2010.

Le premier constat effectué, c'est que 16 communes du Pays de Falaise dont la ville de Potigny sont incluses dans l'aire urbaine de Caen. Sur les 28 279 habitants de la communauté de commune, 8 370 font partie de la grande couronne caennaise soit près de 30 % de la population de l'EPCI.

Depuis la fin du XXème siècle, la périurbanisation est un modèle d'urbanisation grandissant sur l'ensemble de la France (Pays consommateur d'espace dont la dynamique était jusqu'à présent plus proche de l'étalement que de la densification).

Le constat a été dans la partie infrastructure du réseau routier sur le territoire. Les communes du Pays de Falaise sont très vite accessibles via la route nationale N158 (Voie rapide limitée à 110km/h et gratuite pour les usagers), mettant les personnes habitant au Nord de Falaise à moins de 20 minutes en voiture du boulevard périphérique de Caen.

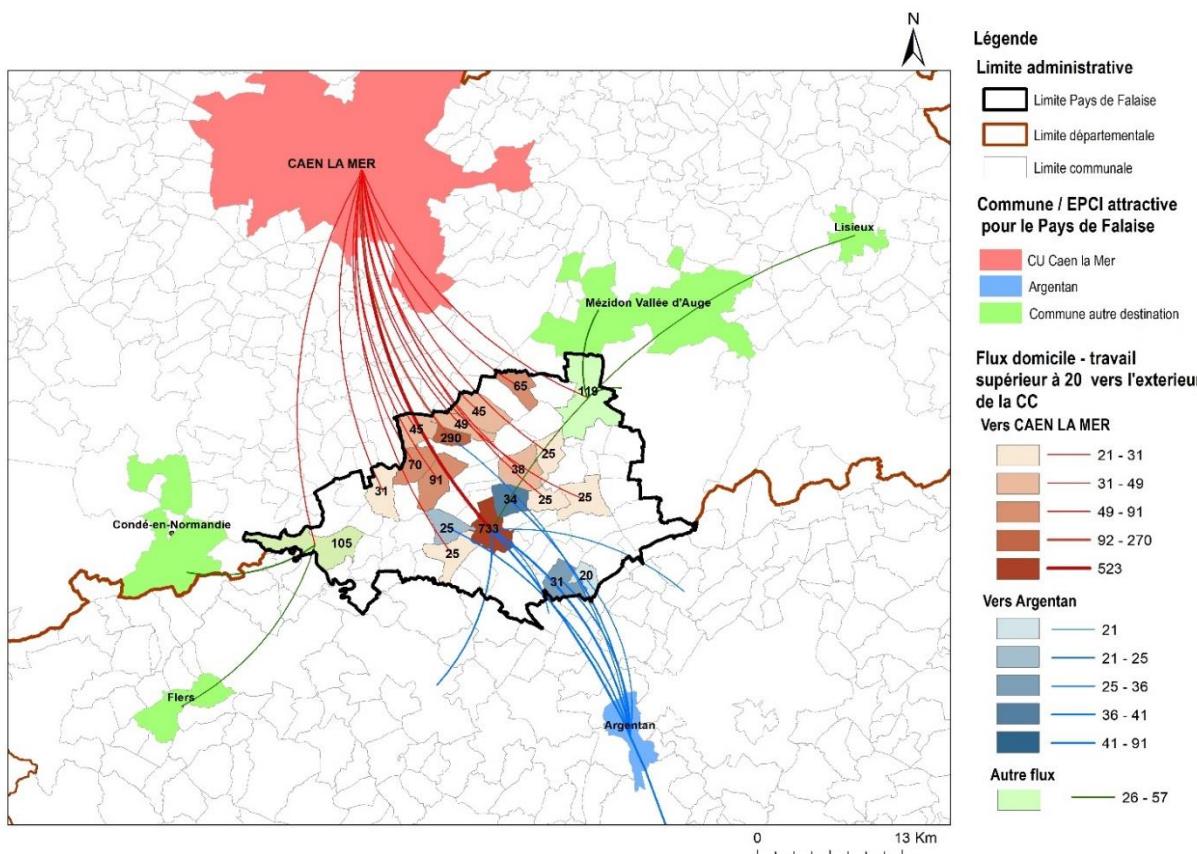
Cependant autre point à souligner, le Pays de Falaise est composé majoritairement de commune multipolarisée (32) mais dans les mêmes proportions aux nombres d'habitants que les communes monopolarisées à Caen avec environ 31% de la population des communes sélectionnées par rapport à la population totale du territoire. Cela indique qu'il existe d'autre dynamique de déplacements quotidiens qui seront davantage détaillés dans la sous partie suivante.

Il est important de dire que d'après cette nouvelle nomenclature, aucune commune du Pays de Falaise n'est considérée comme une commune rurale (qui n'est pas une commune urbaine comme définie dans l'introduction de notre seconde partie). Ce qui est en contradiction avec ce nous avons dit jusqu'à présent et ce que représente la ruralité sur le territoire. En effet, une commune est rurale que si celle-ci est un petit pôle, couronne du petit pôle, ou bien commune hors influence des pôles.

Nous verrons par la suite que le territoire du Pays de Falaise n'est pas seulement un territoire résidentiel et possède également des atouts en termes d'attractivité à l'image de son pôle urbain Falaise et son aire urbaine.

### 3.3.2. Mobilité des habitants de la Communauté de Communes :

[Fig 40] : Flux domicile-travail externe supérieur à 20 déplacements :



Réalisation : Licence professionnelle SIGDAT 2019 – 2020.

Source : Géo.data.gouv, Normandie, 2014.

A partir de *la figure n°40*, les mobilités des travailleurs de la Communauté de Communes sont multiples et selon la proximité d'un certain pôle ainsi que par son pouvoir d'attraction, la commune est attirée davantage par celle-ci. Mise en valeur précédemment par la cartographie des aires urbaines, la Communauté Urbaine de Caen La Mer possède un fort pouvoir attractif et a une forte influence sur la partie nord du territoire. A partir des données issues de l'Observatoire des Territoires (distance moyenne parcourue par communes pour l'ensemble des actifs, 2014) le constat est assez parlant, les habitants de 16 communes appartenant à l'aire urbaine de Caen feront davantage de kilomètres toutes CSP confondus (20,70 km) par rapport à la moyenne de la Communauté de Communes (14,89 km). Cela correspond à peu près à la distance entre Potigny et à l'intersection entre la N158 et le boulevard périphérique de Caen.

Cependant, la carte ci-dessus met en lumière d'autres mobilités. Situé en plein cœur de la région de Normandie, le Pays de Falaise est également connecté au département de l'Orne (61). Tous les jours, bon nombre de travailleurs, majoritairement habitants dans les communes du sud du territoire, vont travailler à Argentan (pôle moyen) accessible via l'autoroute A88 ou bien une route départementale longeant celle-ci.

Enfin, autre constat non négligeable, sur la partie Ouest du territoire, la commune de Pont-d'Ouilly, un total de 105 personnes travaillent dans un pôle urbain hors de la CC. Cette ville est davantage connectée en matière d'emploi à Condé-en-Normandie ou bien Flers (78 personnes) qu'à Caen La Mer (38 personnes). Le temps de parcours divisé par 2 (15-20 min contre 35 min) favorise cette attractivité vers ces pôles.

Autre exemple au sein du territoire : la commune de Vendeuvre est davantage liée aux communes de Mézidon-Canon où 41 personnes y travaillent ou bien encore Saint-Pierre-sur-Dives (57 personnes). C'est plus qu'à Caen La Mer (21 personnes), plus que le pôle de Falaise où moins de 20 personnes habitant à Vendeuvre sont en emplois. Là encore, une forte proximité géographique avec le petit pôle de Saint-Pierre-en-Auge est un facteur expliquant cette influence.

Ainsi, hormis le nord du territoire qui est fortement influencé par l'ancienne capitale régionale, le Pays de Falaise n'est pas penché sur une commune extérieure en particulier mais par plusieurs en fonction de son positionnement sur le territoire.

Pour conclure avec cette seconde partie, le territoire du Pays de Falaise est typique d'un espace à dominante rurale mais sous influence urbaine. Ce constat a été démontré par différents aspects en mettant en lumière ce qui caractérise un territoire rural :

- Une faible densité de population, généralisée sauf pour Falaise,
- Une place très importante de l'agriculture, visible entre autres en superficie (20 % de la surface totale considérée en zone non agricole), mais suivant les dynamiques nationales du secteur par rapport au nombre d'exploitations exploitants...
- Une offre de service assez diffuse et inégale au sein du territoire mais possédant tout de même certains atouts :
  - Des commerces de proximités en difficulté et peu nombreux
  - Un accès au transport inégal (Bien équipé au centre de la Communauté de Communes et sous équipé sur les marges)
  - Même constat pour la santé mais un secteur possédant tout de même des atouts avec un hôpital et l'instauration de plusieurs PSLA pour 2020 -2021

Le Pays de Falaise est également caractérisé par ces connexions et son influence de plus en plus grandissante avec l'aire urbaine caennaise ou pas moins de 16 communes font aujourd'hui partie de la couronne périurbaine du chef-lieu départemental. Sa bonne dotation en infrastructure routière favorise cette relation et est visible avec les migrations pendulaires. Cet atout, en plus de faciliter le temps de parcours vers les grandes villes, peut aussi attirer au sein de la Communauté de Communes notamment les entreprises. Nous évoquerons ce sujet dans la 3<sup>e</sup> partie du diagnostic.

Cependant, la dernière notion décrit dans cette seconde partie (les mobilités résidentielles), pose question quant à l'attractivité du territoire.

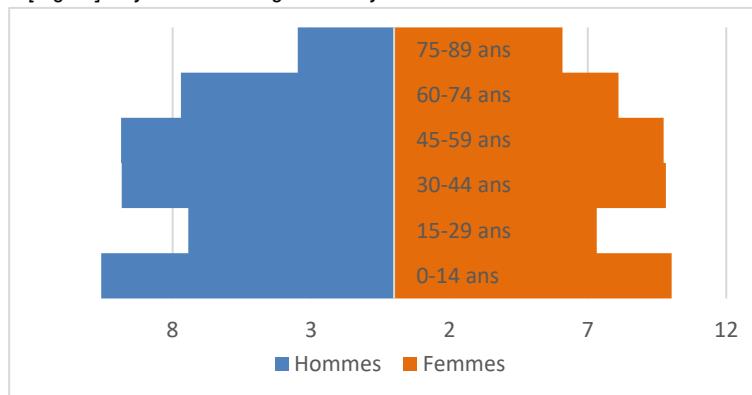
**Le territoire est-il attractif ? Quel constat d'un point de vue social et économique peut être fait au sein du Pays de Falaise ?**

## 4. LE PAYS DE FALAISE : UN TERRITOIRE FRAGILE, IMPACTÉ PAR DES INÉGALITÉS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES ENTRE RURAL ET URBAIN.

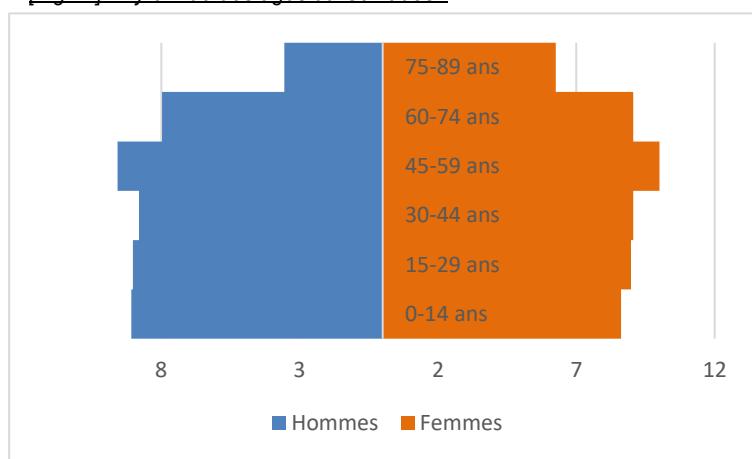
### 4.1. Des indicateurs socio-économiques relativement performants mais un tissu économique fragile

#### 4.1.1. Des familles présentes sur le Pays de Falaise mais des jeunes qui partent :

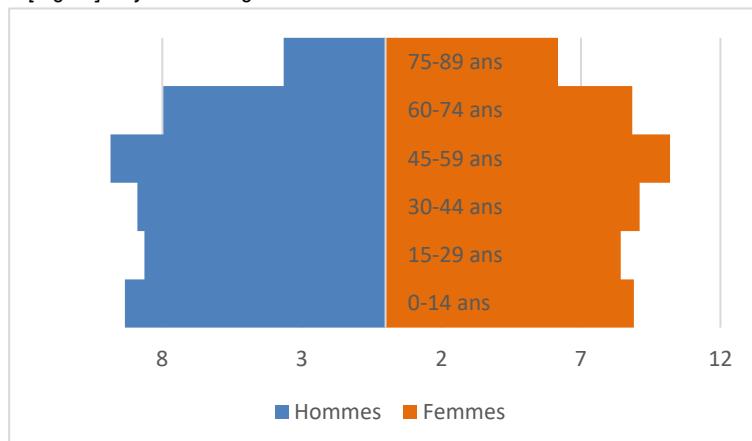
[Fig 41] : Pyramide des âges du Pays de Falaise :



[Fig 42] : Pyramide des âges du Calvados :



[Fig 43] : Pyramides âges de la Normandie :



Source : INSEE, 2016.

**niveaux observés chez les jeunes mineurs. Certains jeunes vont en effet rester en milieu urbain pour y trouver un emploi, alors que d'autres vont retourner dans leur campagne d'origine. »** (C. Brutel, Injep, Qui sont les jeunes ruraux ?).

Le Pays de Falaise se caractérise par une part de la population entre 0 et 14 ans plus importante en proportion qu'en Normandie et dans le Calvados et une part moins importante des individus entre 15 et 29 ans.

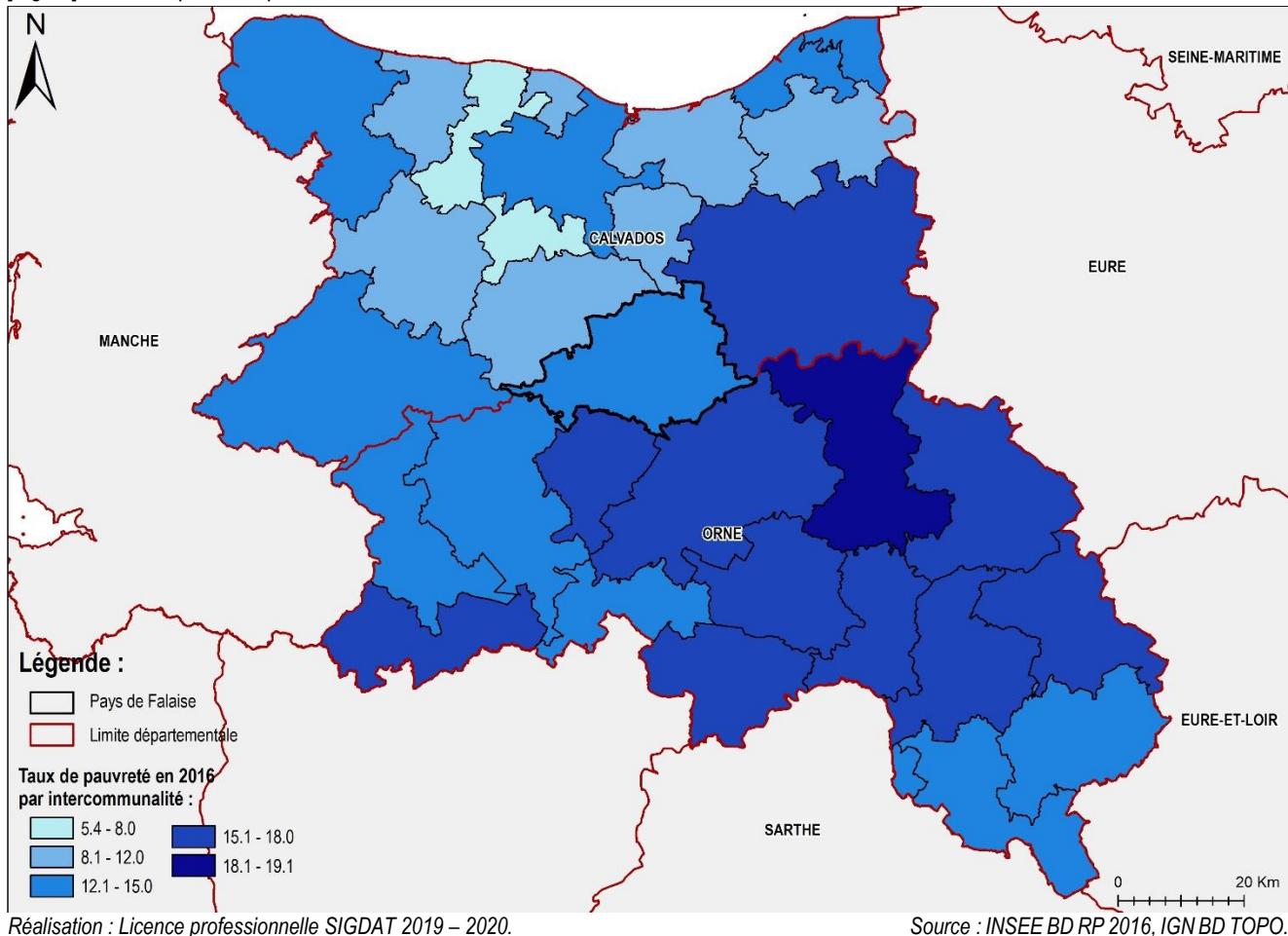
Ce constat met en évidence la présence des familles sur le territoire avec une proportion de très jeunes et d'individus entre 30 et 44 ans. Et donc la nécessité pour la communauté de commune de mettre en place les services adéquats pour ce type de population.

La plus faible part de jeunes entre 15 et 29 ans fait apparaître un départ de cette catégorie d'individus vers d'autres territoires. Cette donnée est à mettre en lien avec la faible présence d'établissements de l'enseignement supérieur et donc la nécessité de quitter le territoire pour se former. En effet, en France, « **environ 1 jeune sur 10 quitte le rural, notamment pour suivre des études dans l'enseignement supérieur, qui reste très polarisé dans les grandes villes** » (C. Brutel, Injep, Qui sont les jeunes ruraux ?).

En ce qui concerne les personnes de plus de 25 ans (âge auquel la grande majorité des individus n'est plus en étude) appartenant à la tranche d'âge des 15 à 29 ans, cette donnée est à mettre en lien avec la plus grande opportunité de trouver un emploi dans les grandes villes. « **La part des jeunes qui habitent dans l'espace rural repart à la hausse sans pour autant retrouver les**

4.1.2. Des indicateurs socio-économiques qui montrent un territoire dans une posture relativement bonne vis-à-vis des intercommunalités voisines :

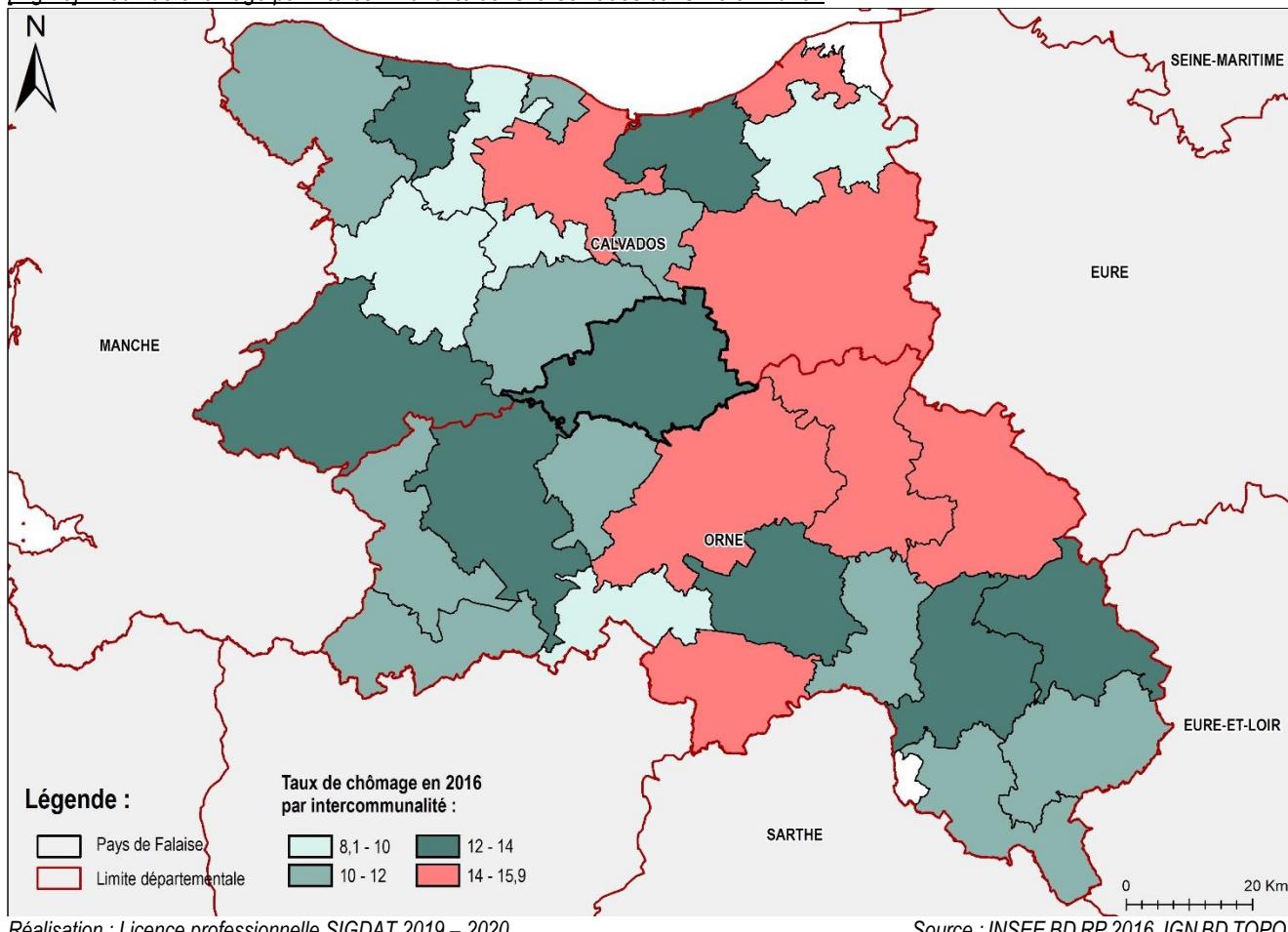
[Fig 44] : Taux de pauvreté par intercommunalité dans le Calvados et l'Orne en 2016 :



Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté.

Le taux de pauvreté dans le Pays de Falaise (13 %) est légèrement plus faible que le taux de pauvreté global en France, qui est de 14 % en 2016 selon l'INSEE. Par rapport aux intercommunalités voisines, le Pays de Falaise est en meilleure position que les intercommunalités de l'Orne mais en plus mauvaise position que la majorité des intercommunalités du Calvados.

[Fig 45] : Taux de chômage par intercommunalité dans le Calvados et l'Orne en 2016 :



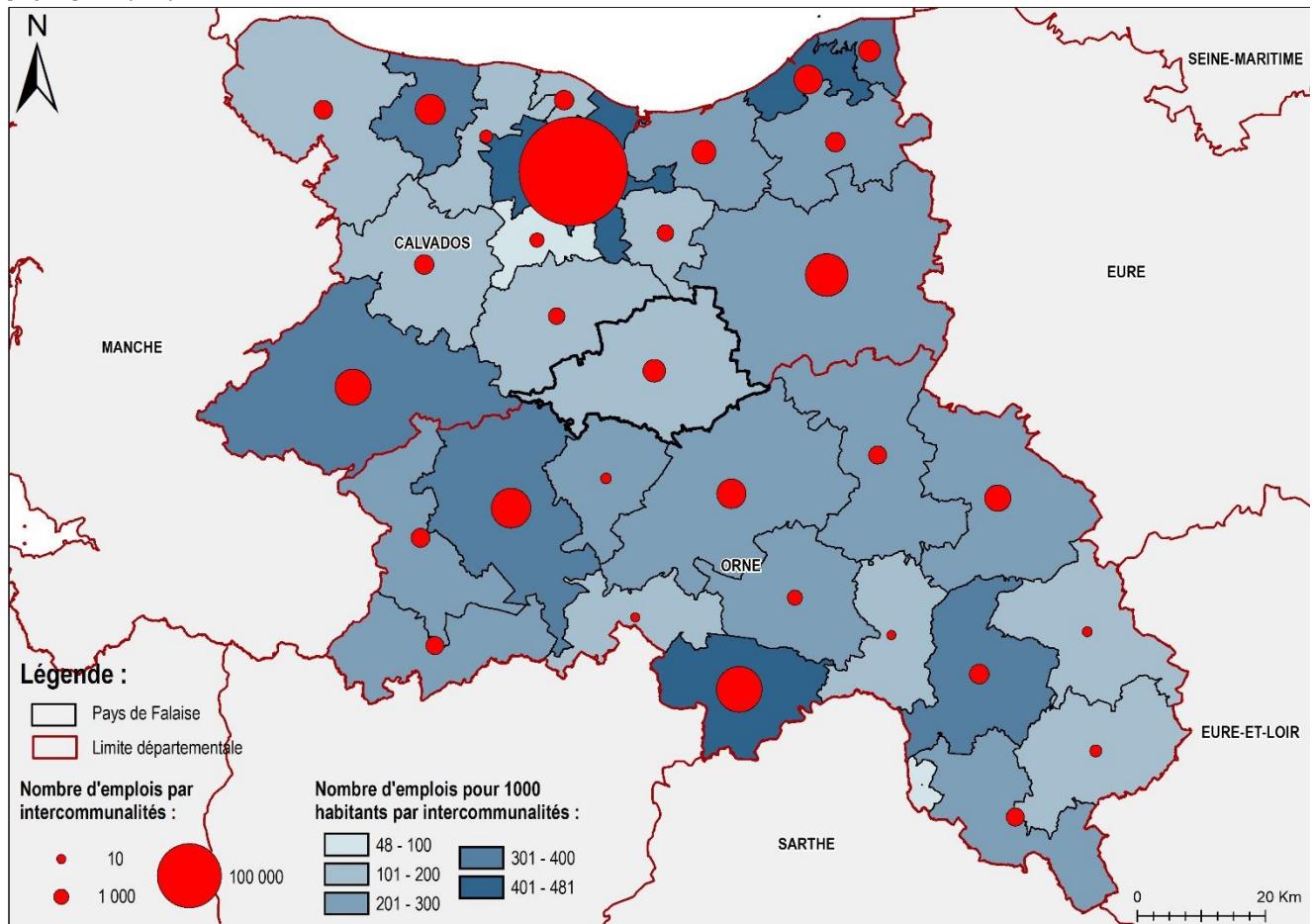
Réalisation : Licence professionnelle SIGDAT 2019 – 2020.

Alors que le taux de chômage en France s'élève à 14,1 %, selon l'INSEE, le Pays de Falaise s'expose à un taux de chômage plus faible qui atteint 12,7 % en 2016 comme la carte le montre ci-dessous.

La pauvreté et le chômage en milieu rural peuvent s'expliquer de différentes manières. Notamment par les différentes crises subies par les agriculteurs très présents sur le territoire. Mais aussi par la perte d'activités industrielles sur le territoire, par exemple avec la fermeture de l'usine Moulinex à Falaise où 304 personnes ont perdu leurs emplois en 2001. Il s'agit souvent d'individus peu ou pas qualifiés qui peinent à retrouver un emploi par la suite.

En termes d'emploi, le Pays de Falaise est doté de 197 emplois pour 1000 habitants ce qui s'approche de la moyenne normande qui est d'environ 240 emplois pour 1000 habitants.

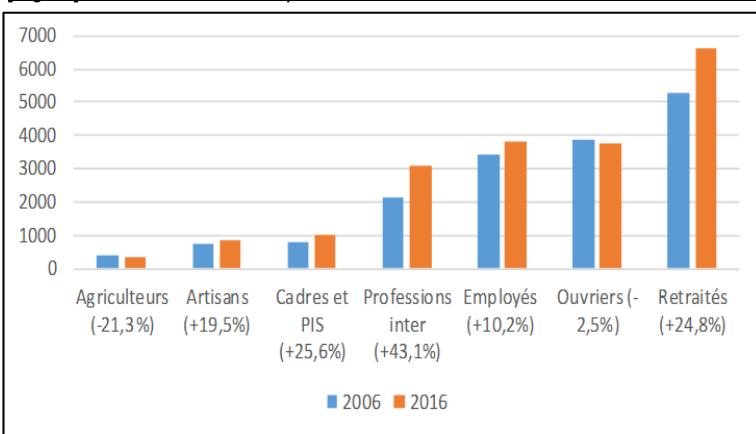
[Fig 46] : Emploi par intercommunalité dans le Calvados et l'Orne en 2016 :



Réalisation : Licence professionnelle SIGDAT 2019 – 2020.

Le Pays de Falaise, comme le reste de la Normandie, est un territoire historiquement agricole et industriel. Ainsi, même si le nombre d'agriculteurs et d'ouvriers a diminué au fil du temps sous l'effet de la tertiarisation de l'économie, le Pays de Falaise a conservé une forte identité ouvrière associée à une évolution du nombre d'employés et de professions intermédiaires.

[Fig 47] : Evolution des CSP parmi les résidents entre 2006 et 2016 dans le Pays de Falaise :

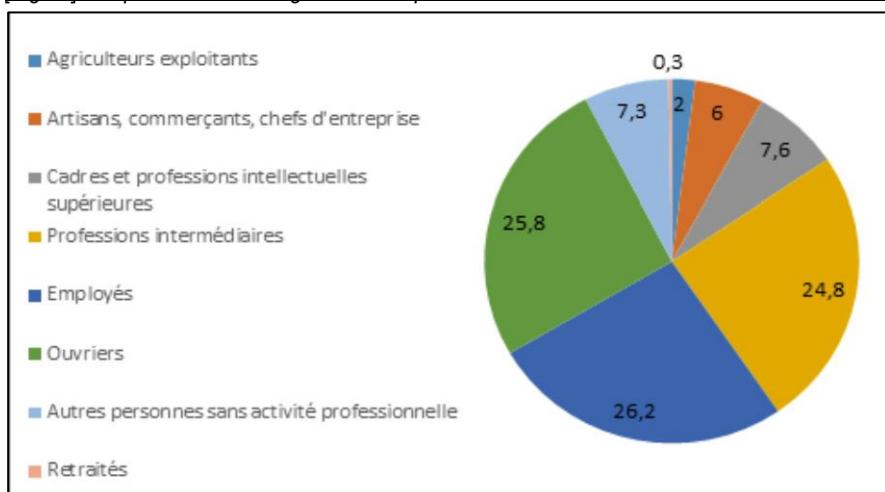


Sur le graphique ci-contre, on peut ainsi voir que le nombre d'ouvriers présents sur l'ensemble du territoire reste important et que les ouvriers étaient même majoritaires au sein de la population active en 2006. Cependant, en l'espace de 10 ans, leur nombre a diminué de 2,5 % tandis que le nombre d'employés a augmenté de 10,2 %, passant devant les ouvriers, et que le nombre de professions intermédiaires a connu une augmentation fulgurante de 43,1 %

Cette diversification de la population active a deux causes principales :

- D'une part, comme nous l'avons déjà évoqué, la tertiarisation globale de l'économie depuis les années 80, tertiarisation tardive en milieu rural mais accélérée par la désindustrialisation qui touche le Pays de Falaise depuis les années 90.
- D'autre part, le phénomène de périurbanisation fait que de nombreux cadres et professions intermédiaires quittent les villes pour s'installer en milieu rural périphérique afin de bénéficier d'un meilleur cadre de vie.

[Fig 48] : Répartition des catégories socio-professionnelles des résidents des 25-54 ans en 2016 :



Les employés, ainsi que les professions intermédiaires, qui représentent les CSP majoritaires du Pays de Falaise. Les professions intermédiaires se retrouvent surtout dans le secteur de la santé (représentant 26 % de l'ensemble des individus), de l'administration publique (10 % des individus) et dans le commerce (10 % des individus).

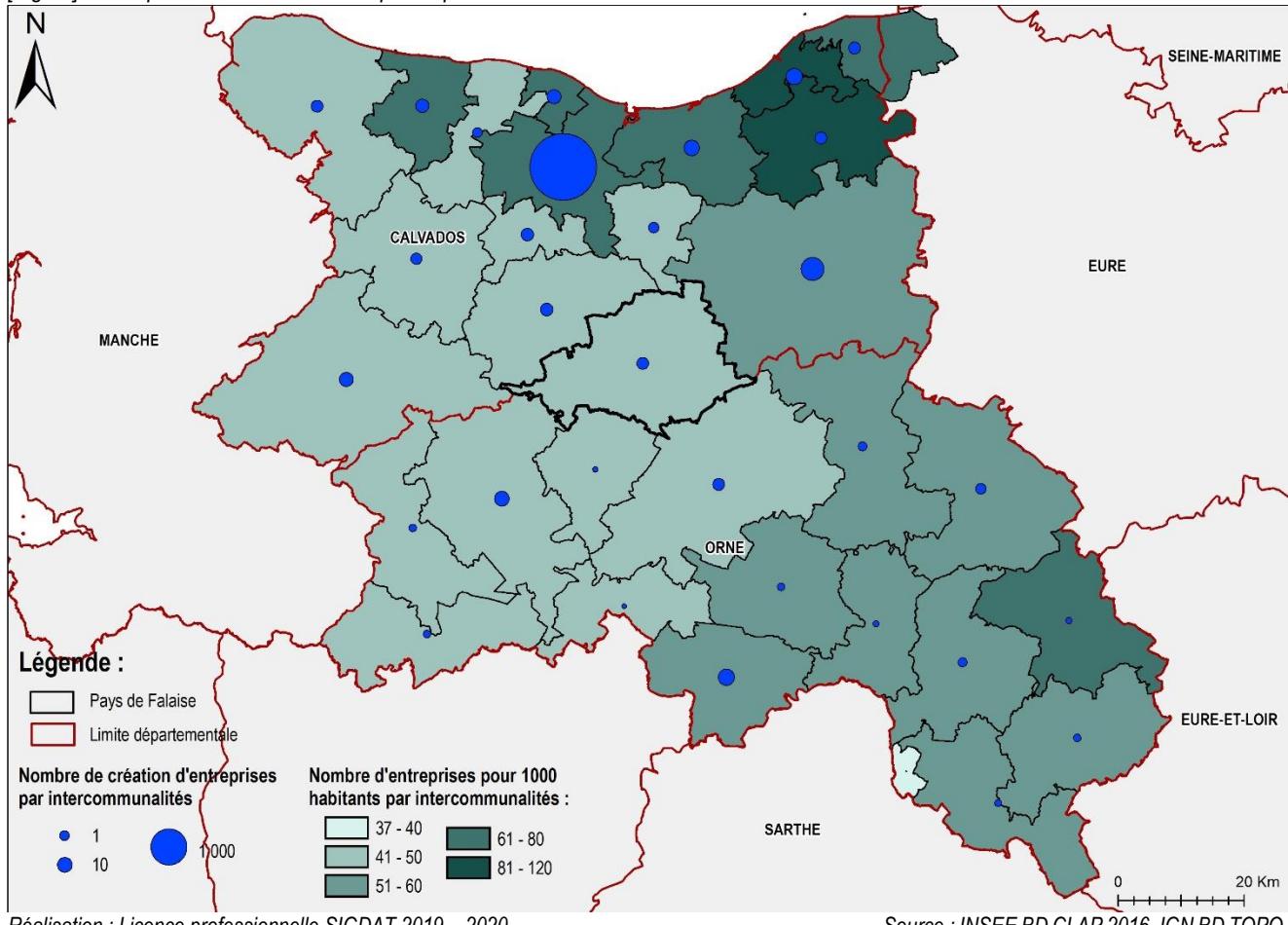
Le secteur de la santé prend une place importante en raison de la présence de l'hôpital de Falaise qui est une source d'emploi pour le territoire. De même, le secteur du commerce peut développer de l'emploi sur le territoire via les aides de l'intercommunalité, notamment la Fisac.

Les ouvriers, quant à eux, travaillent principalement dans l'industrie manufacturière. En effet, ce secteur comptabilise 805 individus et donc 13,41 % de l'ensemble des individus du Pays de Falaise.

Malgré la tertiarisation de l'économie de la Communauté de Communes, les cadres restent peu présents sur l'ensemble du territoire et connaissent une évolution plus faible que d'autres salariés du secteur tertiaire. Sans doute cela est lié à l'éloignement géographique du Pays de Falaise avec le pôle urbain de Caen

#### 4.1.3. Une activité économique faible qui repose sur des secteurs économiques fragiles :

[Fig 49] : Entreprises et création d'entreprises par intercommunalité dans le Calvados et l'Orne en 2016 :



Réalisation : Licence professionnelle SIGDAT 2019 – 2020.

Le nombre d'entreprises pour 1000 habitants est faible dans la Communauté de Communes du Pays de Falaise comparé aux autres intercommunalités qu'il s'agisse de celles de l'Orne ou du Calvados. Il s'élève à 46 entreprises pour 1000 habitants là où certaines EPCI du Calvados comme Cœur Côte Fleurie comptent 120 établissements pour 1000 habitants.

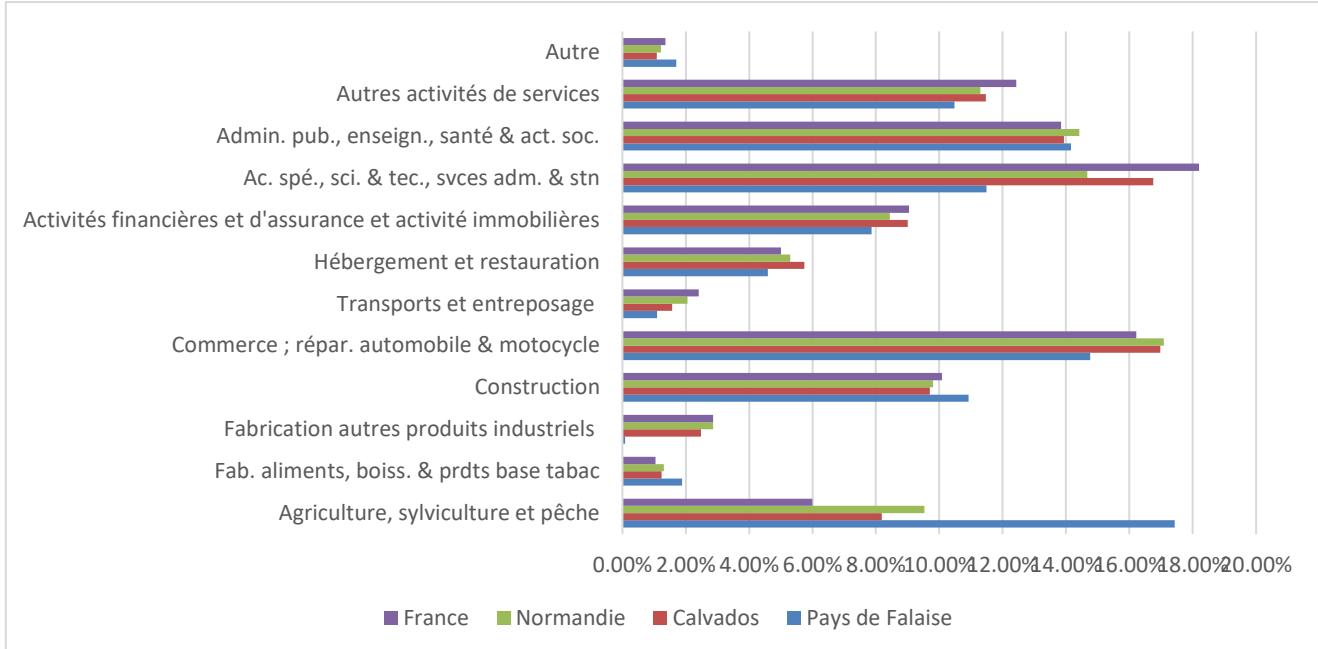
De plus, la dynamique en termes de création d'entreprises est elle aussi relativement faible, puisque 149 établissements ont été créés durant l'année 2018 dans le Pays de Falaise. Il s'agit de 0,6 % des entreprises créées en Normandie et de 2,5 % des entreprises créées dans le Calvados en 2018.

En ce qui concerne les établissements implantés sur le territoire du Pays de Falaise, l'activité économique la plus représentée est le commerce avec 1157 établissements qui représentent 1526 individus soit 27,5 % des effectifs de la CC. Malgré cela, en proportion, la part de cette activité est bien inférieure à celle du Calvados, de la Normandie et de la France. Le Pays de Falaise est caractérisé par la présence importante des établissements agricoles comparée à la dotation du Calvados, de la Normandie et de la France. Ces établissements sont au nombre de 401 sur le territoire.

[Fig 50] : Entreprise agricole « Agrial ».



[Fig 51] : Part des établissements par secteur d'activité dans le Pays de Falaise en 2016 :



Source : INSEE BD CLAP 2016, IGN BD TOPO.

L'industrie est aussi une activité économique qui se démarque, mais de manière moins importante. Elle atteint environ 11 % de l'activité du territoire, là où à d'autres échelles elle ne dépasse pas 10 % de l'activité.

Plus précisément, c'est le secteur de l'industrie agroalimentaire qui se démarque parmi les activités de l'industrie. Il représente 1,9 % des établissements et 6,6 % des emplois sur le territoire. L'administration publique fait partie des trois premières activités pour le territoire en termes de part d'établissements. Il s'agit aussi du secteur qui emploie le plus sur le territoire avec 46% des emplois du territoire.

Le Pays de Falaise est relativement caractéristique du tissu économique normand en milieu rural avec une forte présence de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire. Ce type de paysage économique reste fragile car il repose sur des secteurs qui sont en déclin au niveau national. En effet, d'après l'INSEE, « **L'espace rural a perdu 54 % de ses exploitations entre 1979 et 2010** » en France, même si depuis 2010 ce secteur connaît un regain fragile en Normandie.

En ce qui concerne l'industrie, il s'agit aussi d'un secteur en recul. Ce secteur permet tout de même de préserver une certaine stabilité économique et repose sur des établissements de l'agroalimentaire de grandes tailles telles que Tartefrais et Frial ou encore des établissements liés à l'agroalimentaire tel que Erca qui est spécialisé dans la fabrication de machine de conditionnement alimentaire.

[Fig 52] : Entreprise agro-alimentaire « Tartefrais ».



Réalisation : Licence professionnelle SIGDAT 2019 – 2020.

Le tourisme est un autre domaine d'activités présent dans la Communauté de Communes du Pays de Falaise mais il n'est pas réellement visible sur *la figure n°51* puisqu'il regroupe différents types d'activités. Falaise est notamment connu pour ses sites historiques : le château de Guillaume Le Conquérant, qui attire 82 619 visiteurs, et le Mémorial de la guerre des civils qui est un mémorial sur la Seconde Guerre Mondiale qui lui attire 22 058 visiteurs. (CCI BASECO Normandie, 2017).

Le Pays de Falaise possède aussi des atouts touristiques grâce à ses ressources naturelles. En effet, la Suisse Normande offre une possibilité d'activités de nature et de loisirs, notamment sur la base de loisirs de Pont-d'Ouilly.

[Fig 53] : Château Guillaume Le Conquérant à Falaise.



*Réalisation : Licence professionnelle SIGDAT 2019 – 2020.*

[Fig 54] : Base de loisirs de Pont-d'Ouilly.



*Réalisation : Licence professionnelle SIGDAT 2019 – 2020.*

Le tourisme religieux est aussi présent sur le territoire grâce à la présence d'édifices tels que la Chapelle Saint Vigor à Saint Martin de Mieux, l'abbaye de Sainte Marie aux Dames à Villers Canivet mais aussi l'Abbaye de Saint André de Gouffern située à la Hoguette. La présence de la Basilique Sainte Thérèse de Lisieux dans l'intercommunalité voisine, qui attire près de 800 000 touristes par an, est aussi attractive pour les lieux de cultes du Pays de Falaise.

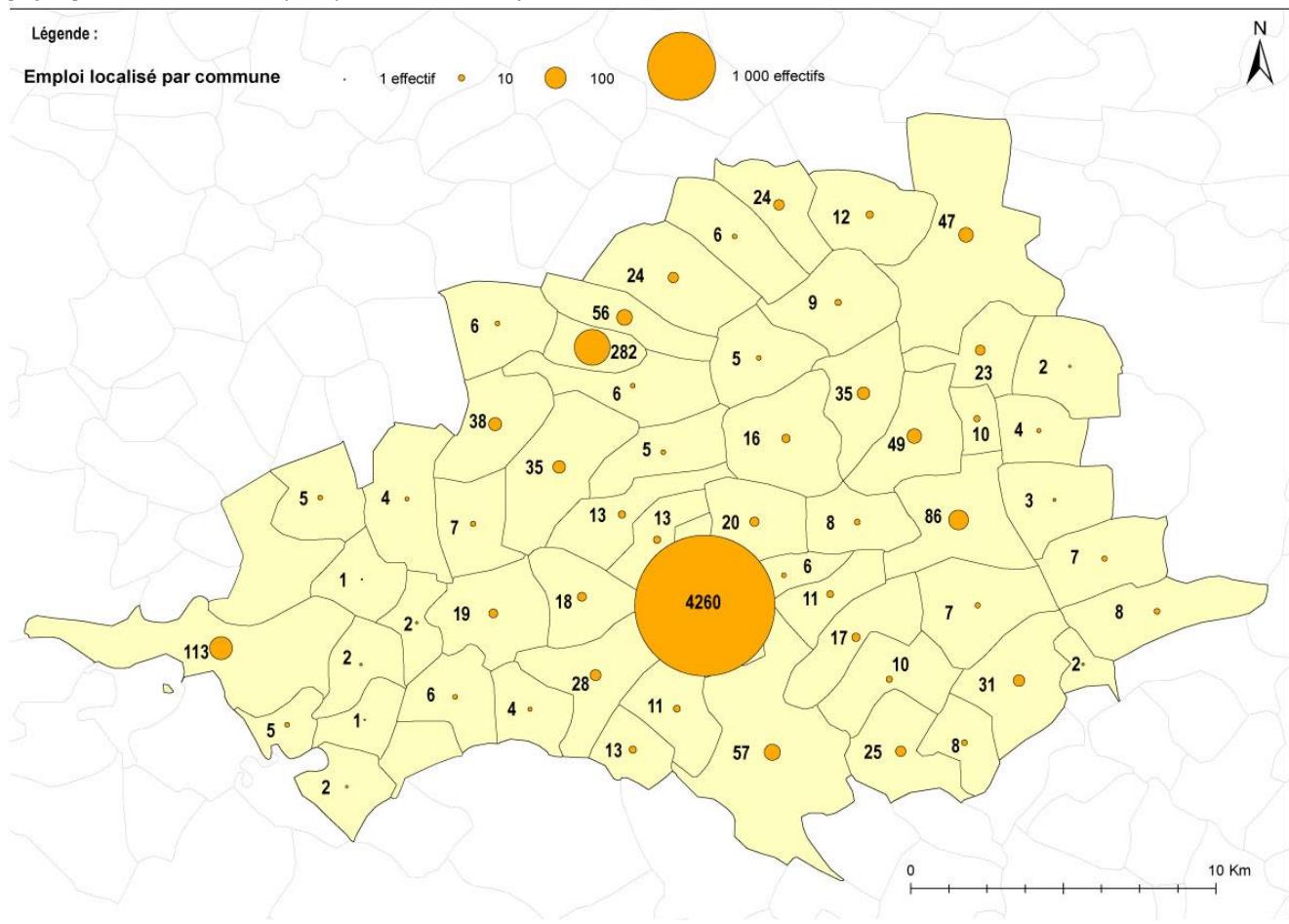
Pour conclure, le domaine touristique est un domaine d'activité qui joue un rôle de plus en plus important sur le territoire. Cela se montre également par une évolution de la fréquentation des sites touristiques qui est passée de 95 000 en 2010 à plus de 150 000 en 2017 dont une forte hausse entre 2016 et 2017 (118 000 à plus de 150 000). (CCI BASECO Normandie et CRT Normandie, 2017).

Le territoire du Pays de Falaise est marqué par des indicateurs socio-économiques faibles et une structure économique fragile. Cette fragilité économique peut notamment être expliquée par la dépendance de la Communauté de Communes à la seule commune de Falaise en termes d'activités économiques.

## **4.2. Un tissu économique centré autour de Falaise, seule unité urbaine de la Communauté de Communes :**

La structure économique de la Communauté de Communes du Pays de Falaise est organisée autour d'un pôle principal, Falaise, considérée comme « moyen » par l'INSEE (*Voir figure n°39*). Il existe également deux pôles intermédiaires qui jouent un rôle de relais, les communes de Potigny au Nord et de Pont-d'Ouilly à l'Ouest. Ces trois communes concentrent l'implantation de 70 % des entreprises du Pays de Falaise.

[Fig 55] : Localisation des emplois pourvus dans le Pays de Falaise :



Réalisation : Licence professionnelle SIGDAT 2019 – 2020.

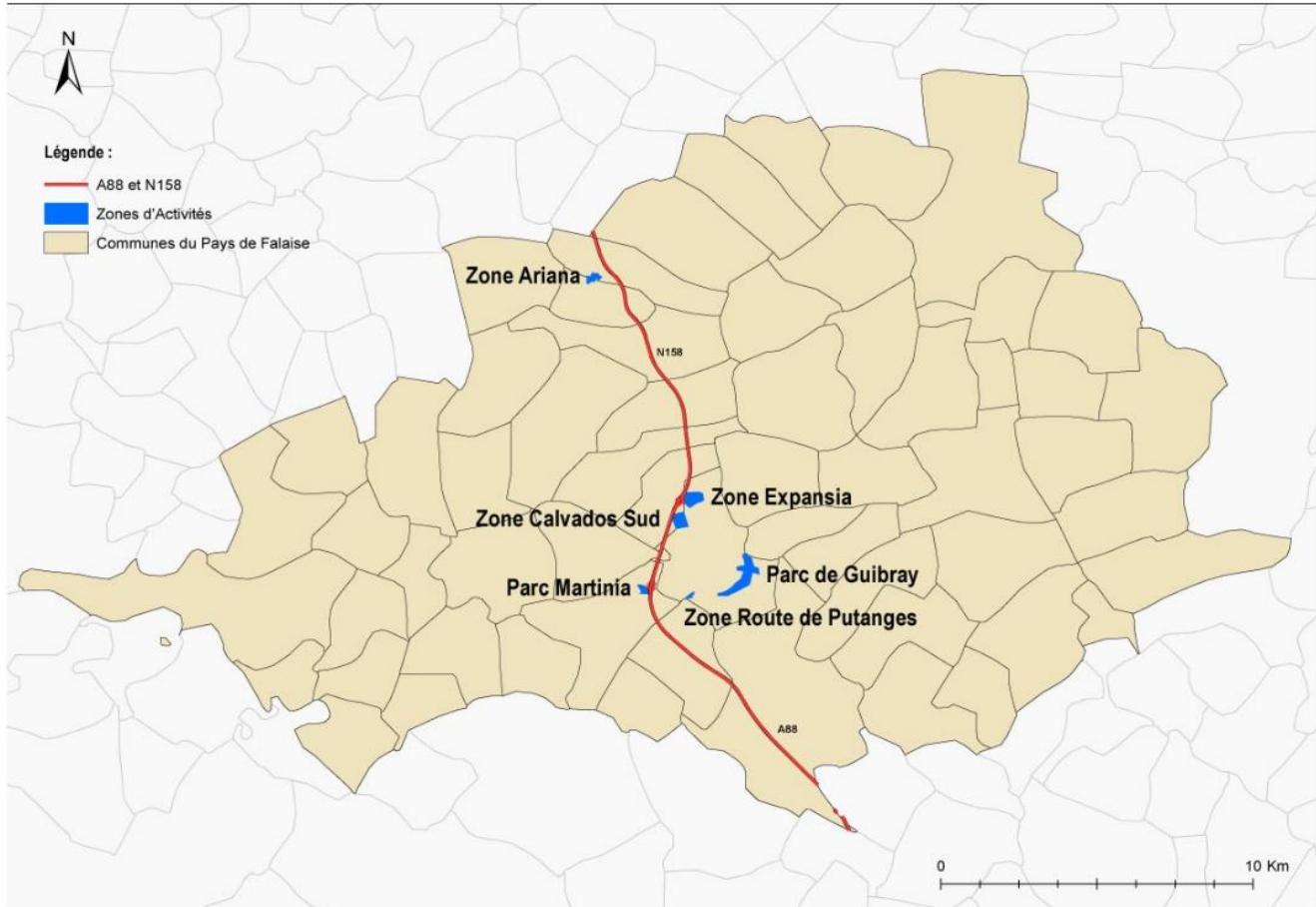
Source : INSEE BD CLAP 2015.

La première donnée qui ressort concernant les activités économiques internes à la Communauté de Communes est donc la localisation des emplois : 4260 emplois se concentrent sur la commune de Falaise, sur les 5527 emplois localisés sur la Communauté de Communes, soit 77,07 % des emplois disponibles sur le territoire (en 2016).

Cette dynamique est due au rôle stratégique de la N158 et de la A88 reliant Caen à Falaise. A l'inverse, les communes à l'Ouest et à l'Est de cet axe semblent souffrir de cette situation, ces communes sont dans une situation d'isolement, l'emploi étant plus présent dans les aires urbaines caennaise et falaisienne.

Pont-d'Ouilly fait figure de contre-exemple, grâce à son potentiel touristique qui attire des activités économiques malgré l'isolement. La commune de Potigny rassemble, elle aussi plusieurs centaines d'emplois. Ces emplois sont surtout liés à des métiers de l'alimentation, de la grande surface, et des services aux particuliers (banque, librairie, poste, garage, électriciens).

[Fig 56] : Zone d'activités localisées sur le Pays de Falaise :



Réalisation : Licence professionnelle SIGDAT 2019 – 2020.

Source : CC Pays de Falaise, 2019.

Cette concentration des emplois s'explique par la concentration des zones d'activités (ZA) sur cette même commune. En effet, la CC possède 6 zones d'activités et 4 sont localisées sur la commune de Falaise (Martinia, Putanges, Guibray, Sud-Calvados).

La zone Expansia est sur le bord de la D511 dans la commune d'Aubigny, tandis que la zone Ariana est la seule ZA qui n'est pas à proximité immédiate de Falaise, puisque localisée dans les communes Soumont-Saint-Quentin et de Potigny, à 15,2 kilomètres plus au Nord sur la N158.

[Fig 57] : Zone d'Activités Martinia en projet située sur Falaise.

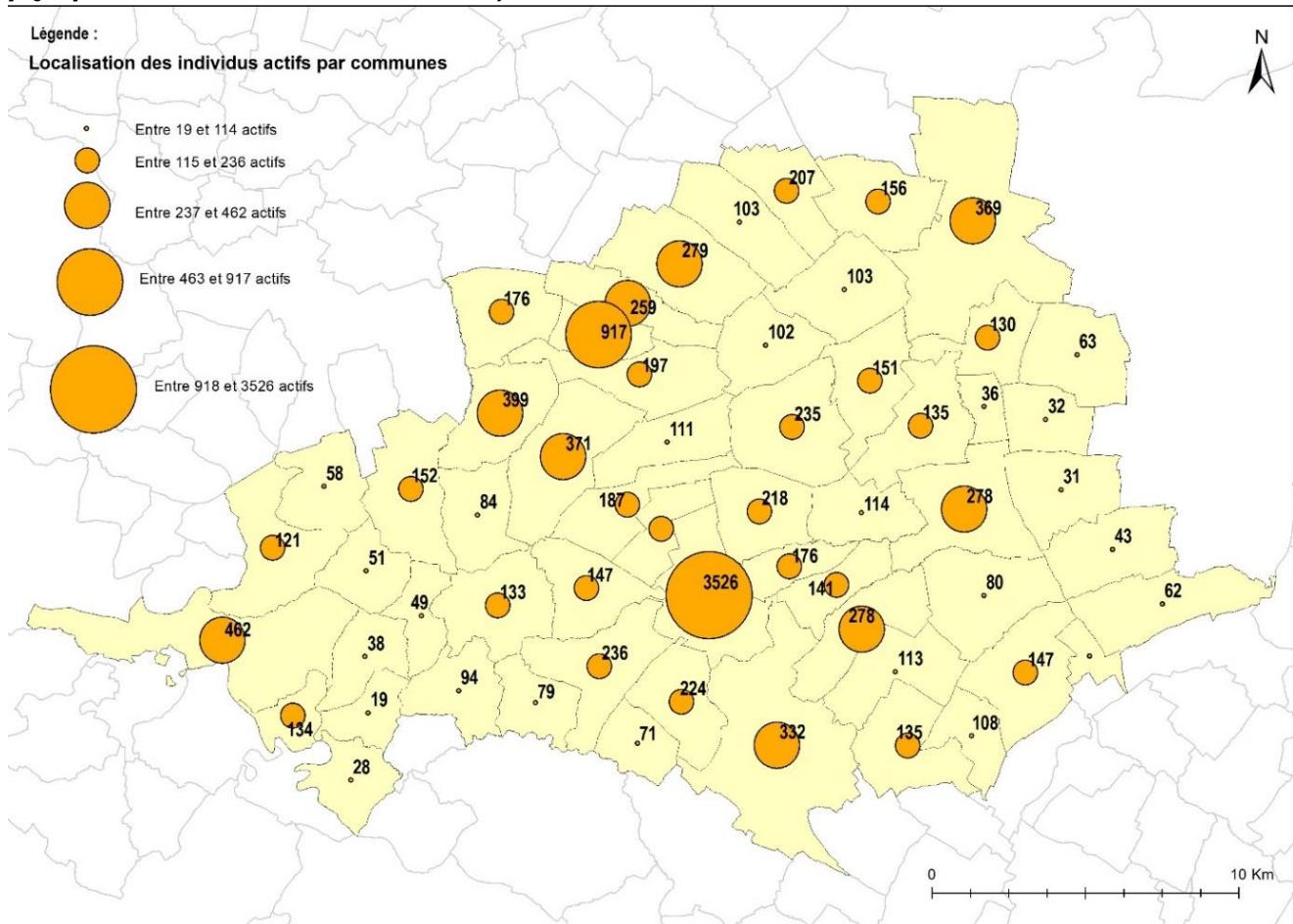


Réalisation : Licence professionnelle SIGDAT 2019 – 2020.

Ce phénomène contribue à accentuer la concentration des activités sur la commune de Falaise, puisque les nouvelles activités susceptibles de s'installer sur le Pays de Falaise seront amenées à s'installer sur une ZA qui a 4 chances sur 6 d'être située sur cette commune.

De plus, la proximité avec l'A88 qui relie Falaise à Caen est un facteur très important puisque le temps d'accès à un réseau rapide de déplacement fait partie des premières exigences des entrepreneurs souhaitant installer une nouvelle activité, afin de distribuer leur production dans un minimum de temps tout en minimisant les coûts de déplacements.

[Fig 58] : Localisation des actifs installés dans le Pays de Falaise :



Réalisation : Licence professionnelle SIGDAT 2019 – 2020.

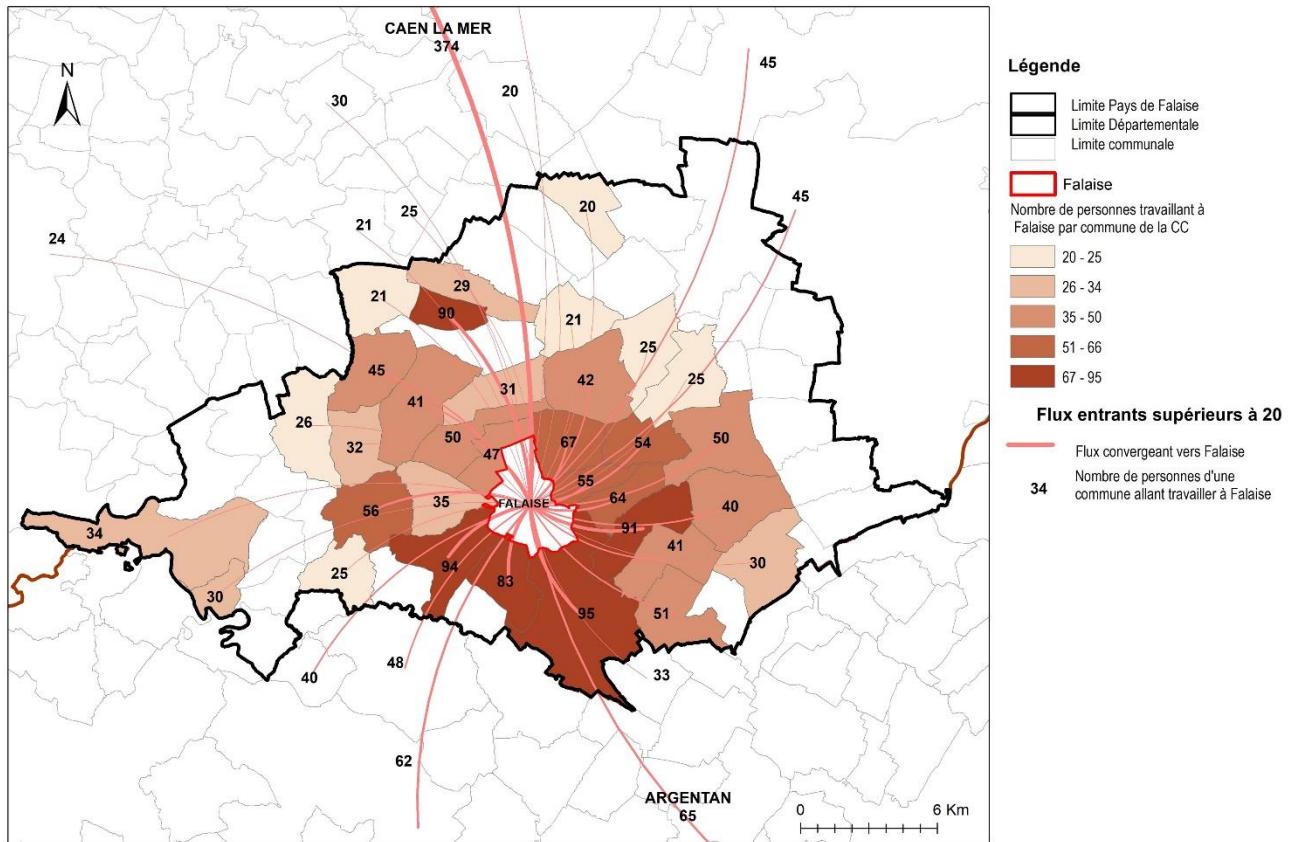
Source : INSEE Emploi, 2015.

Comme vu précédemment, le territoire du Pays de Falaise est soumis à l'influence de l'aire urbaine caennaise, et la ville de Potigny est une ville relais entre Caen et Falaise.

L'INSEE estime que 16 communes du Pays de Falaise sont soumises à l'aire urbaine caennaise (voir : partie 2 du diagnostic).

C'est aussi dans cette zone du Pays de Falaise que se trouve les taux d'activités par communes les plus élevés (86,7 % pour Sassy). Comme le montre la carte suivante, ces communes ne présentent pas de forts liens en termes d'emplois avec la commune de Falaise.

[Fig 59] : Flux internes au Pays de Falaise :



Réalisation : Licence professionnelle SIGDAT 2019 – 2020.

Source : INSEE Flux Domicile-Travail INSEE 2014.

Cette concentration à Falaise forme donc un bassin d'emploi dont le rayonnement touche significativement 31 communes, sur les 58 communes de la CC. En effet, pour ces 31 communes, entre 20 et 100 allers-retours journaliers sont effectués vers Falaise.

Les communes de Potigny, Saint-Martin-de-Mieux, Saint-Pierre-du-Bû, La Hoguette, Fresné-la-Mère, totalisent les niveaux les plus élevés d'allers-retours journaliers. Cette cartographie met en lumière la couronne périurbaine de la commune de Falaise, qui apparaît clairement selon les critères INSEE dans la partie 2 de notre diagnostic.

Le bassin d'emploi de Falaise rassemble majoritairement les secteurs de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action publique. On estime qu'en 2016, 46 % des travailleurs de la Communauté de Communes travaillaient dans ces secteurs, au sein de 280 établissements différents.

Pour ce qui est des activités implantées dans la Communauté de Communes en 2018, le secteur le plus représenté en termes de nombre d'établissements est celui de l'immobilier (262 établissements), ensuite viennent les organisations associatives (42 établissements), les associations sportives (41 établissements), les services personnels (41 établissements), et les activités liées à la santé humaine (40 établissements).

Toujours à Falaise en 2018, les 4 entreprises ayant le plus d'employés sont Tartefrais (industrie agroalimentaire), Falaise Distribution (commerce, enseigne Leclerc), Qovans (industrie, fabrication de structures métalliques), l'APAEI du Pays d'Auge et de Falaise (Association de Parents et Amis d'Enfants et Adultes Handicapé Mentaux).

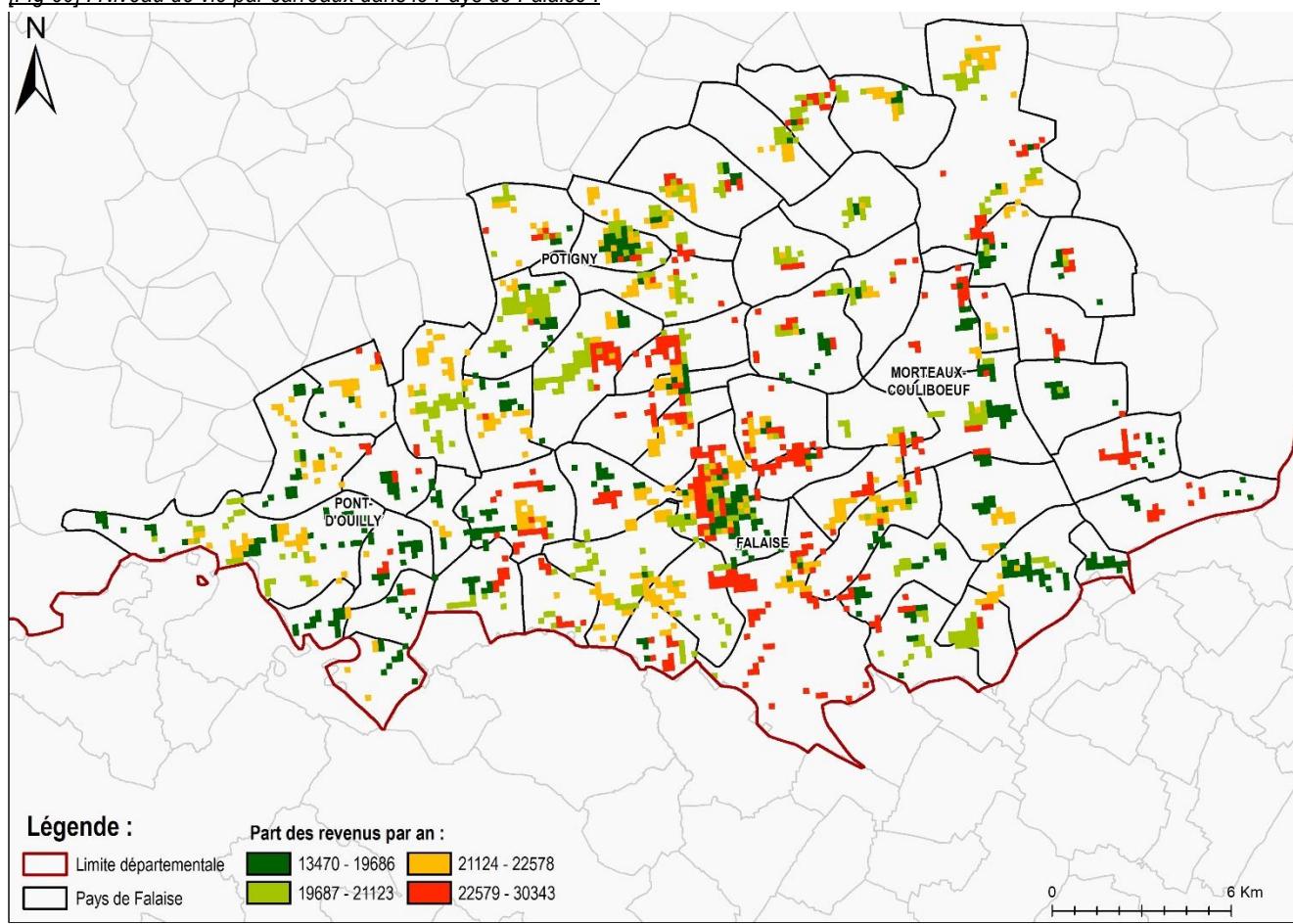
La multiplicité d'entreprises artisanales qui emploient plusieurs dizaines de salariés, coïncide avec les données qui montrent un nombre d'ouvriers supérieur à la moyenne départementale, régionale, et nationale.

Les activités tertiaires gardent cependant une place importante dans l'économie locale, surtout à travers des administrations et associations d'utilité publique. Falaise est donc une ville moyenne intégrée suivant les tendances économiques de la France contemporaine.

#### **4.3. Des inégalités qui font apparaître un phénomène de périurbanisation vis-à-vis de Falaise et de la Communauté de Caen La Mer :**

La population de la Communauté de Communes du Pays de Falaise présente des particularités concernant la localisation des individus selon leur revenu qui est à mettre en lien avec la part des propriétaires et l'âge de la population.

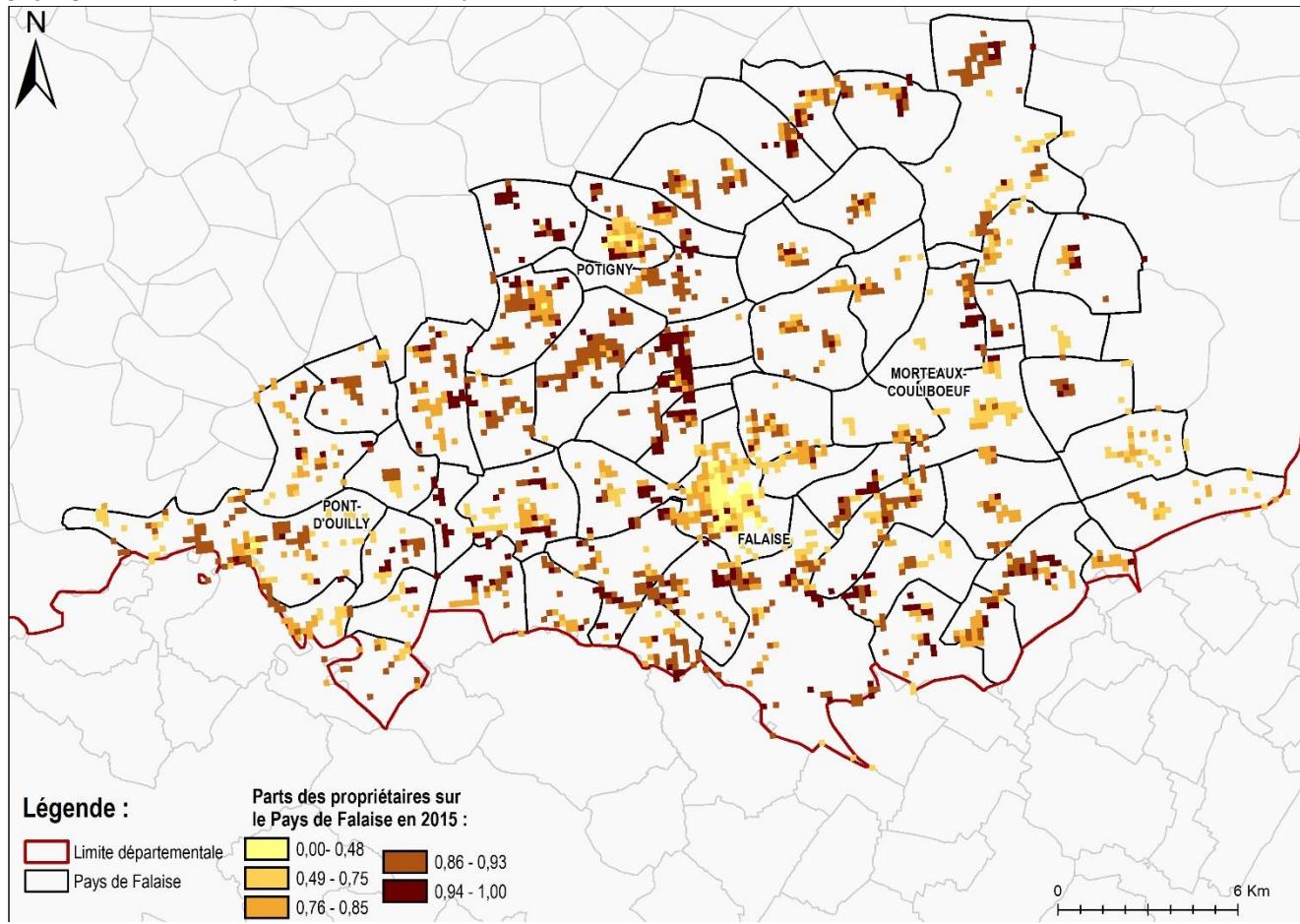
[Fig 60] : Niveau de vie par carreaux dans le Pays de Falaise :



Les communes ayant les plus hauts revenus annuels sont surtout concentrées dans les extérieurs de Falaise et les communes présentes sur sa couronne. L'axe N158 ressort aussi en termes de revenus. Cette partie du territoire ressort comme un lieu stratégique pour relier les lieux d'habitation et les lieux de travail des individus, qu'il s'agisse de rejoindre Caen ou Falaise, donc potentiellement plus cher à l'achat. Ce qui expliquerait l'installation des populations à plus fort revenu sur cette partie du territoire. De plus, la part des propriétaires par Iris vient appuyer cette hypothèse, concernant l'installation des individus à plus haut revenus sur l'Axe de la N158.

Une hypothèse similaire se dégage quant à l'installation des propriétaires et des plus hauts revenus dans le Nord de la Communauté de Communes. Ici apparaît clairement la volonté d'être au plus proche de la Communauté Urbaine de Caen La Mer. Ainsi qu'un phénomène de périurbanisation lié à la commune de Falaise mais aussi à la Communauté Urbaine de Caen La Mer.

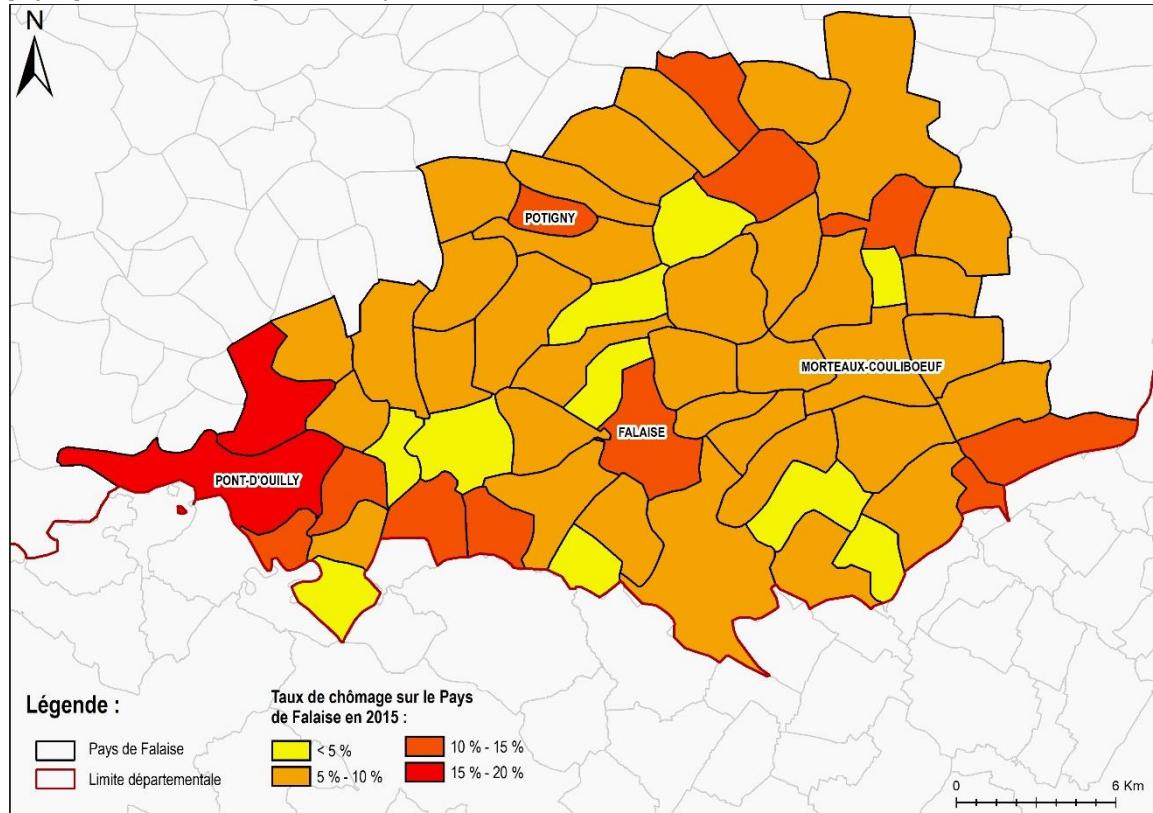
[Fig 61] : Niveau de vie par carreaux dans le Pays de Falaise :



Au contraire il existe des zones sur le territoire où le niveau de revenu et la part des propriétaires sont faibles. Deux types de zones ressortent : des zones très rurales dans les extrêmes est et ouest de la Communauté de Communes et les zones plus urbaines, notamment les centres-villes et centres-bourgs des communes de Falaise et Potigny.

Il y a donc ici aussi un phénomène de périurbanisation autour de la commune de Falaise : les populations plus aisées souhaitent habiter près de Falaise pour le travail et les aménités culturelles tout en bénéficiant du cadre de vie rural et habitent dans la couronne de la ville. En effet, la commune de Falaise regroupe la majorité de l'emploi du Pays de Falaise.

[Fig 62] : Taux de chômage dans le Pays de Falaise :



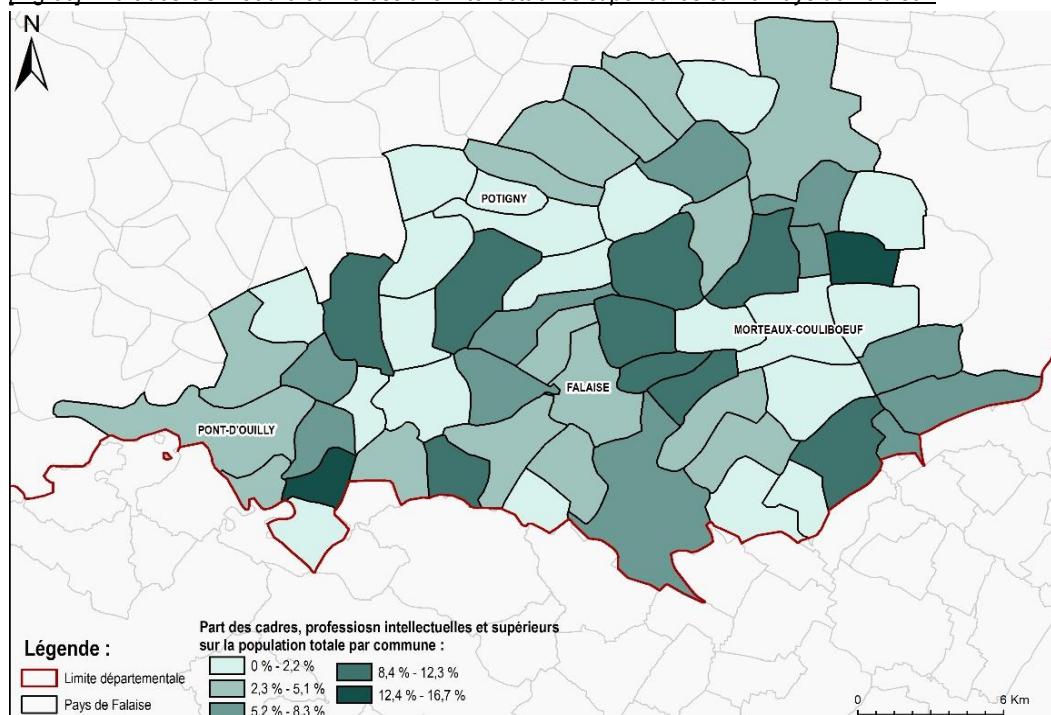
Réalisation : Licence professionnelle SIGDAT 2019 – 2020.

Source : INSEE, 2015.

Des inégalités sont aussi présentes sur le territoire du Pays de Falaise en termes d'emplois. En effet, c'est dans les communes les plus urbanisées que le taux de chômage est le plus important.

La commune de Pont-d'Ouilly est particulièrement touchée par ce phénomène. Néanmoins, si la différence entre les zones rurales et les zones les plus urbaines est bien présente, il est plus difficile d'observer distinctement le phénomène de périurbanisation mis en avant grâce à la répartition des revenus et des propriétaires sur le territoire par le taux de chômage observé dans les communes.

[Fig 63] : Part des CSP Cadre et Professions Intellectuelles supérieures sur le Pays de Falaise :



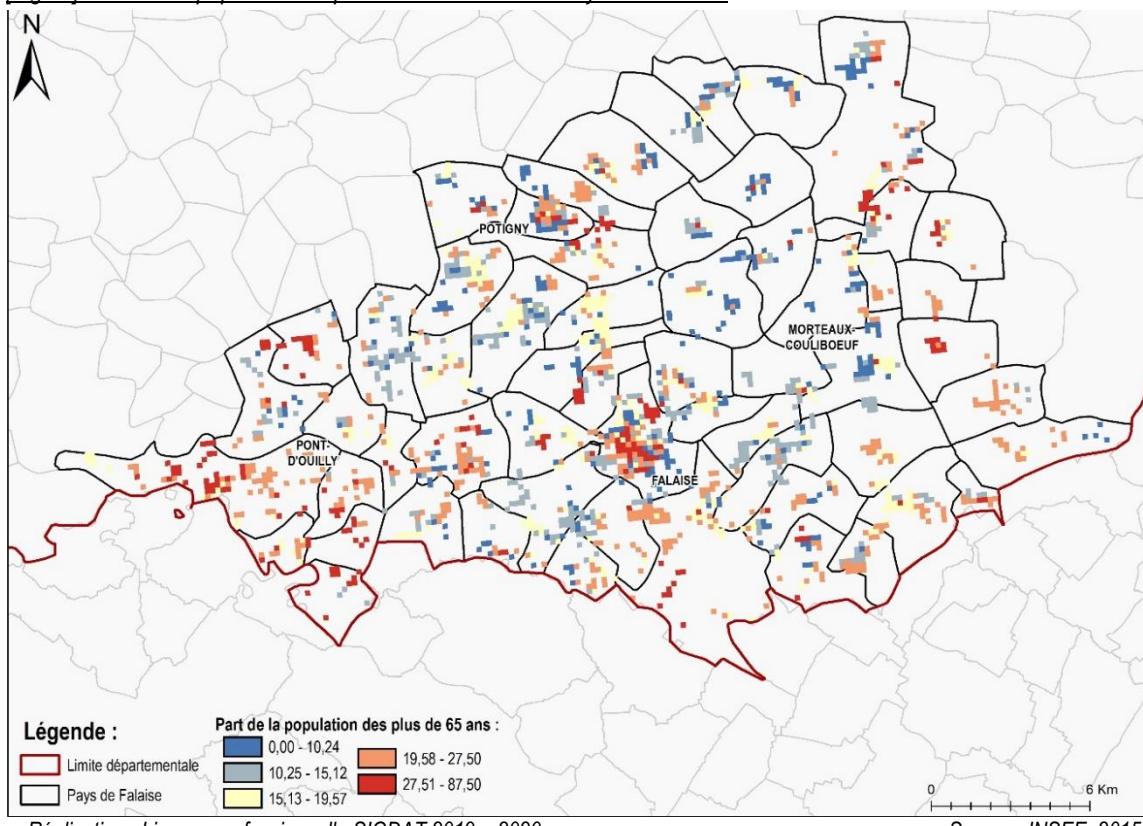
Réalisation : Licence professionnelle SIGDAT 2019 – 2020.

Source : Observatoire des Territoires, 2016.

L'observation de la part des PCS Cadre et professions intellectuelles supérieures par commune permet de mettre en avant le fait que les populations les plus aisées ont tendance à s'installer dans la couronne périurbaine de Falaise et de la Communauté Urbaine de Caen La Mer mais aussi le long de l'axe N158 qui relie Falaise à Caen.

De grandes disparités sont à observer aussi concernant la part de la population âgée de plus de 65 ans. Ces personnes sont plus présentes dans les centres-villes et centres-bourgs des communes les plus peuplées du Pays de Falaise. La part de personnes âgées peut atteindre 79% dans l'hypercentre de Falaise. Ce phénomène peut s'expliquer par la nécessité pour ces personnes dont la mobilité est souvent réduite de se trouver à proximité des services de premières nécessités. Ce constat est à mettre en lien avec la distribution des revenus sur le territoire. Et notamment les faibles revenus qui peuvent être liés aux faible retraites des individus âgés qui vivent dans les centre-ville et centre bourgs.

[Fig 64] : Part de la population de plus de 65 ans dans le Pays de Falaise :



Des inégalités géographiques sont présentes sur le territoire du Pays de Falaise. Les populations les plus aisées sont celles des cadres et des professions intellectuelles supérieures qui s'installent en périphérie de Falaise et de la Communauté Urbaine de Caen La Mer ainsi que sur l'axe qui relie ces deux territoires. Tandis que les populations les plus pauvres qui correspondent géographiquement aux populations les plus âgées s'installent dans les centres-villes et les centres-bourgs.

Le Pays de Falaise est un territoire plutôt fragile en comparaison des intercommunalités voisines et des moyennes nationales. Son tissu économique présente des spécificités concernant l'importance du secteur administratif ou encore de celui de l'agriculture et de l'agroalimentaire. En termes de géographie, le Pays de Falaise se caractérise par une activité économique, qu'il s'agisse des entreprises ou des individus, centrés sur la commune de Falaise. Concernant la population de ce territoire, il existe une réelle disparité géographique entre les centres des plus grandes villes et les périphéries qui sont habitées par des individus dont les revenus et les CSP sont plus élevés.

Pour conclure, le Pays de Falaise possède les caractéristiques d'un territoire rural. C'est-à-dire une faible densité de population, une place importante attribuée à l'agriculture et une offre de services diffuse et inégalement répartie sur le territoire. La Communauté de Communes jouit de nombreux liens avec d'autres intercommunalités, notamment celle de Caen la Mer. En effet, les communes du nord du Pays de Falaise font partie de l'aire urbaine de Caen et les autres communes sont toutes liées à des pôles urbains tels qu'Argentan ou Saint-Pierre sur-Dives.

D'autre part, en comparaison des intercommunalités limitrophes, le Pays de Falaise est un territoire qui concentre des indicateurs socio-économiques positifs mais l'activité économique reste fragile. Au sein de la Communauté de Communes il existe de réelles inégalités quant à la localisation de l'activité économique et de la population. En effet, les activités se concentrent principalement à Falaise tandis que la population a tendance à s'installer en périphérie des centres-villes et centres-bourgs ainsi près de l'axe Caen – Falaise.

## 5. ENQUETE :

### 5.1. Le service à la personne :

Il existe en France environ 35 000 organismes qui proposent des prestations de services à domicile, utilisées par 4,4 millions de ménages. L'assistance aux personnes âgées ou en situation de handicap représente, selon l'INSEE, 61 % de cette activité et devrait continuer à croître. En France, 90 % des salariés des services à la personne sont des femmes. La part des plus de 55 ans n'est que de 11 % dans l'ensemble du salariat, elle est de 24 % dans ces services. (Source : DGE, Nova).

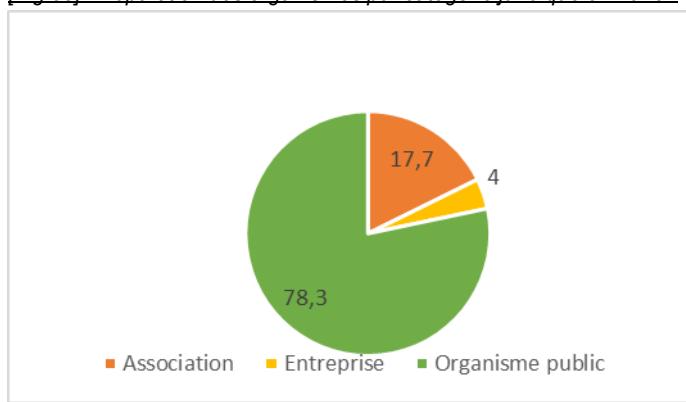
#### 5.1.1. Un secteur historiquement associatif :

En 2015, les trois quarts des aides aux personnes âgées et en situation de handicap étaient apportées par des services associatifs.

Malgré tout, quel que soit le statut de la structure (publique territoriale/CCAS, privée commerciale ou associative, son activité est encadrée par la loi (lois relatives à l'adaptation de la société au vieillissement : ASV du 28 décembre 2015) :

- Si le service intervient en mode prestataire, il doit être autorisé par le conseil départemental.
- S'il intervient en mode mandataire, il doit être titulaire d'un agrément délivré par la Direccte (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), -> service de l'Etat.

[Fig 65] : Répartition des organismes par catégorie juridique en 2016 :



Source : [economie.gouv.fr](http://economie.gouv.fr)

#### 5.1.2. Deux modes d'intervention :

**En mode prestataire**, le service est l'employeur des aides à domicile : la personne aidée règle une facture. Les services en mode prestataires ont le statut de service médico-social et doivent remplir des obligations réglementaires strictes et rendre compte régulièrement au conseil départemental. Le conseil départemental contrôle notamment la qualité des prestations rendues par ces services. Les tarifs sont également encadrés.

**En mode mandataire**, la personne aidée devient l'employeur, assisté dans ce rôle par le service d'aide à domicile : elle est donc responsable du paiement du salaire et des cotisations sociales (par le biais d'un Chèque Emploi Service Universel (CESU)).

- ➔ Le mode mandataire peut cependant être difficile pour certaines personnes en grande perte d'autonomie à cause de leur statut d'employeur (gestion).
- ➔ Certains organismes proposent les deux modes d'intervention et d'autre que le mode prestataire.

### 5.1.3. La loi ASV du 28 décembre 2015 en quelques mots :

- Réforme de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) -> aide pour financer le maintien à domicile des personnes âgées de 60 ou plus en perte d'autonomie (montant dépend des revenus des personnes) -> classement des personnes dans le groupe iso-ressource (GIR) qui correspond à sa perte d'autonomie et détermine avec elle l'ensemble de ses besoins (1-6, 1 étant le plus important -> éligible à l'APA si GIR 1-4).
- Reconnaissance et soutien des proches aidants : possibilité d'un « temps de repos » pour les proches aidant avec l'accueil de la personne aidée dans un établissement de jour ou d'hébergement temporaire (financement jusqu'à 500€/an)
- Une meilleure transparence sur les prix pratiqués en EHPAD : prix affichés doivent correspondre à un socle de prestations liées.

### 5.1.4. Les différents organismes :

- **Les Services d'Aide et d'Accompagnement (SAAD) :**

Organismes privés ou publics qui interviennent en qualité de prestataires, pour des actions liées aux actes essentiels de la vie, au soutien à domicile, à la préservation ou la restauration de l'autonomie dans l'exercice des activités de la vie quotidienne et au maintien et au développement des activités sociales et des liens avec l'entourage

- **Les Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) :**

Créés en 1981, sont des services médico-sociaux qui interviennent au domicile des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes de moins de 60 ans atteintes de pathologies chroniques ou présentant certains types d'affection afin de leur dispenser des soins (soins techniques infirmiers et soins de nursing).

Les SSIAD ont vocation tant d'éviter l'hospitalisation que de faciliter les retours à domicile à la suite d'une hospitalisation. Ils contribuent à prévenir la perte d'autonomie, à limiter les incapacités et à lutter contre l'isolement ; ils contribuent ainsi à retarder l'admission dans des établissements sociaux et médico-sociaux.

Les SSIAD effectuent un travail de coordination, assuré par un infirmier coordonnateur pour coordonner : les interventions relevant du SSIAD auprès de la personne prise en charge, les professionnels du service, les interventions du service avec les différents acteurs du secteur. Ils contribuent également à l'éducation et à la prévention en matière de santé par exemple avec des actions d'éducation à la santé et d'aide à l'autonomisation des soins en direction des usagers et de leurs proches.

Les SSIAD sont contraints à des règles retenues dans « le recueil des normes et des recommandations applicables aux SSIAD »

- **Les Services Polyvalents d'Aide et de Soins A Domicile (SPASAD) :**

Créés en 2005 afin de répondre de manière plus complète aux besoins des personnes fragiles.

Les SPASAD apportent à la fois un accompagnement dans les actes de la vie quotidienne et des soins aux personnes prises en charge. Ils regroupent des services qui assurent les missions d'un SSIAD ou d'un SAAD.

Un SPASAD peut être créé ou constitué à partir d'un SSIAD et d'un SSAD préexistant. La création fait l'objet d'un arrêté d'autorisation conjoint du directeur général de l'ARS (Agence Régionale de la Santé) et du président du conseil départemental.

Par le rapprochement de ces 2 types de structures, les SPASAD favorisent la coordination des interventions tant autour de la personne accompagnée, qu'auprès des différents acteurs du secteur.

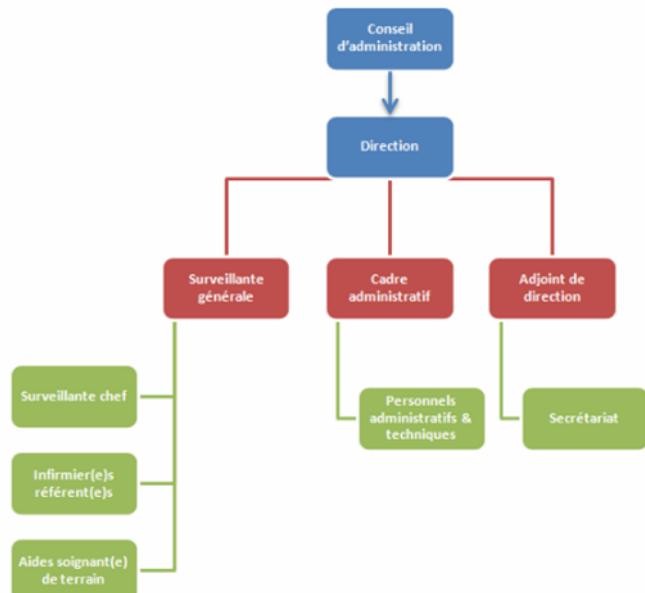
- **Les Etablissements d'Hébergements pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) :**

Les EHPAD sont des maisons de retraite médicalisées s'adressant à des personnes âgées qui ont besoin d'aide et de soins au quotidien. Ils ont pour mission d'accompagner les personnes vulnérables et de préserver leur autonomie. Les EHPAD signent une convention avec le conseil départemental et l'ARS (agence régionale de santé) afin de s'assurer de financement en échange d'objectifs de qualité de prise en charge.

Il existe des EHPAD publics, privé lucratif et privé non lucratif.

#### 1.1.1. L'organisation d'un service d'aide à domicile :

[Fig 66] : Organigramme SSIAD :



Source : economie.gouv.fr.

l'employeur. Contrainte qui peut expliquer que le service ne soit pas en mesure de donner satisfaction aux bénéficiaires qui demandent un changement d'horaire en conservant le même intervenant (exemple).

## **5.2. Méthodologie :**

### 5.2.1. Le questionnaire :

La première action effectuée a été de définir l'expression « aide à la personne » puisque cette dernière découle des « services à la personne » qui englobe un large champ de possible. En effet, selon le site des services publics, les services à la personne interviennent dans divers secteurs d'activités par exemple la garde d'enfants à domicile ou accompagnement dans leurs déplacements, la préparation de repas à domicile, l'assistance informatique et administrative à domicile, les soins et promenades d'animaux de compagnie pour les personnes dépendantes et bien d'autres. Ainsi la commande a été de réduire le champ d'action à ce qui touche à l'assistance dans les actes quotidiens de la vie aux personnes âgées.

Les interventions des aides à domicile ou auxiliaires de vie sont organisées par un ou une responsable de secteur (figure n°66).

Cette personne est en charge d'évaluer les besoins de l'usager, d'encadrer les intervenants à domicile et d'élaborer leurs plannings -> veiller au bon déroulement des opérations (chose pas facile à cause du grand nombre de temps partiel dans ce domaine).

Par ailleurs, les employés des services d'aide à domicile privés disposent dans leurs contrats de plages d'indisponibilité = créneaux où ils ne peuvent légalement pas être sollicités par

La création du questionnaire s'est commencé en déterminant les réponses que nous souhaitions avoir, plus précisément, nous avons déterminé deux volets principaux qui sont :

- Le rapport des enquêtés au service à la personne
- Le rapport au territoire

Tout ceci en essayant de dresser les profils des interlocuteurs dans le but de comprendre qui sont les travailleurs ou futurs travailleurs du Pays de Falaise, pourquoi ont-ils choisi cette intercommunalité ?, et pourquoi cette profession ?. La réalisation de l'enquête s'est effectuée sur le logiciel « SPHINX » qui permet la rédaction, le traitement et l'analyse des enquêtes. Après le premier jet du questionnaire, le groupe s'est réuni pour le discuter et le développer selon les compétences de chacun et les conseils donnés par les enseignants. Une fois le questionnaire terminé, l'étape suivante a été de le tester afin de vérifier s'il comportait des fautes, des répétitions ou des erreurs. L'UNA Caen a permis de tester le questionnaire, l'organisme œuvre dans le service à la personne dans le secteur qui a été défini mais sur le territoire Caennais. Le questionnaire a ainsi pu être précisé suite à ce premier test.

Afin d'administrer le questionnaire auprès du type de structure d'aide à la personne qui avait été défini, les recherches effectuées ont amené à s'adresser à :

- L'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes ALMA
- L'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes Bernardin
- L'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes Potigny
- L'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes Les Lys Blancs
- Le Centre Communautaire de l'Action Sociale
- Résidence autonomie Les Coquelicots

Certains établissements n'ayant pas donné de réponses téléphoniques ni par mails, c'est grâce aux déplacements sur le terrain qu'il a été possible de converser avec elles et ainsi y administrer les questionnaires :

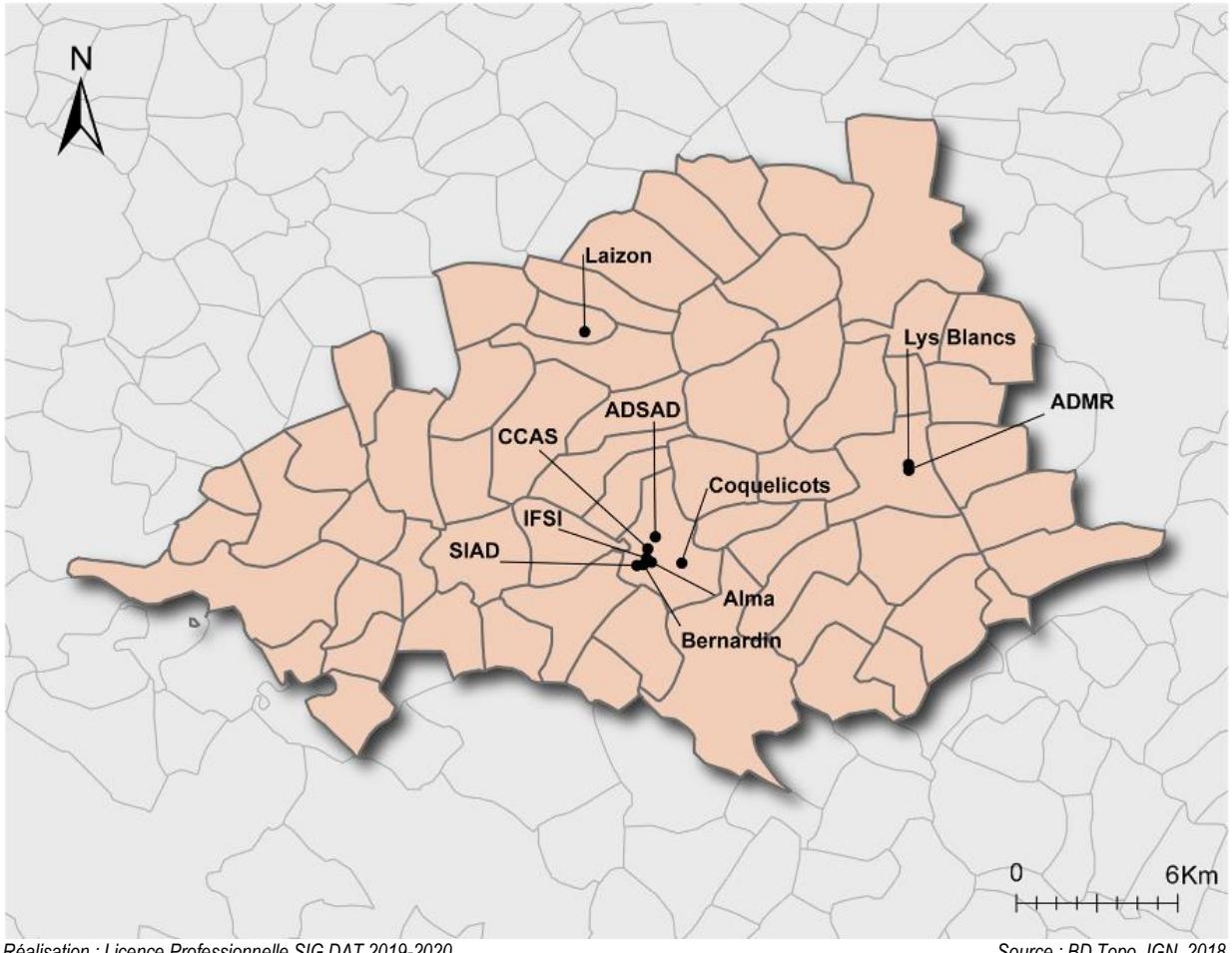
- Le lycée GUIBRAY
- L'ADMR Falaise
- L'Institut de Formation en Soins Infirmier

Les étudiants de l'IFSI étant issus de l'université de Caen, mais surtout en stage, il a été nécessaire de réaliser notre questionnaire à l'aide de « google form » afin de le diffuser par mail grâce au CEMU.

D'autres établissements n'apparaissent pas lorsque l'on effectue des recherches internet et à nouveau c'est le déplacement sur le terrain qui a permis de les connaître et ainsi de leur faire part de cette étude :

- L'ADSAD
- L'ADMR Morteaux-Coulibœuf
- SIAD

[Fig 67] : Localisation des différents établissements ciblés par le questionnaire :



Réalisation : Licence Professionnelle SIG DAT 2019-2020

Source : BD Topo, IGN, 2018.

Pour la plupart des cas, les enquêtés étaient soit au domicile de leurs clients, soit sur un volume horaire incompatible avec celles du groupe. Ainsi, il a été choisi de déposer le questionnaire au sein des structures puis de le récupérer plus tard pensant ainsi toucher un maximum de monde et pas uniquement ceux présents au moment où le groupe s'y rendait.

#### 5.2.2. Les entretiens :

L'idée était de compléter les réponses apportées par les questionnaires grâce à des entretiens libres. Cependant, trouver des interlocuteurs est un exercice difficile d'autant plus quand le temps sur le terrain est limité. Les enquêtés ont été ciblées en fonction des différents types de structure :

- **Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) :**

C'est un guichet d'accueil, de conseil et d'orientation des personnes âgées, de leur famille et des professionnels de l'action gérontologique. Le CLIC a pour mission de faciliter l'accès aux droits pour les retraités et personnes âgées.

Une rencontre a été possible avec une personne travaillant au CLIC de Falaise. Grâce à elle, davantage d'informations ont été apportées sur le secteur du service à la personne dans la Communauté de Communes du Pays de Falaise. D'après elle, le service de l'aide a beaucoup de mal à recruter des personnes mandataires (Rattaché à une association mais salarié d'une personne). Ce problème de recrutement est dû aux salaires faibles et à la nécessité d'avoir une voiture. On a également échangé sur le sujet des différents problèmes que peuvent rencontrer les aides à domiciles.

Être confronté aux habitudes des personnes, ou à l'insalubrité des logements peut décourager à travailler dans ce secteur également. Par exemple les animaux domestiques peuvent poser des problèmes, ou l'eau courante qui n'est pas toujours présente. Le CLIC privilégie les trois quarts du temps par rapport aux temps pleins afin de pouvoir gérer les problèmes d'invalidités et d'arrêt maladie.

- **Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) :**

C'est un réseau associatif de service à la personne qui intervient dans quatre domaines. L'autonomie, le service de confort à domicile, la famille et la santé.

Un entretien avec la directrice de l'ADMR s'est fait. D'après elle, il y a des difficultés de recrutement et toujours de plus en plus de demandes de soins. Il y a beaucoup de fatigue dans le métier, entraînant des arrêts maladie et des accidents du travail. Cela est dû au fait de devoir parfois déplacer les personnes fatiguées énormément ainsi que la forte amplitude de travail (début tôt et fin tard), des journées de 12h et des week-ends travaillés. Quand il y a un manque de personnel, ils pallient au manque en renforçant la charge de travail sur les autres salariés. Ce sont principalement des personnes qui habitent proche qui travaillent à l'ADMR. Elles y travaillent pour vouloir aider les gens, mais on constate un manque de reconnaissance dans ce secteur.

- **EHPAD Les Lys Blancs :**

Basé à Morteaux-Coulibœuf, Rachel Lesage, la directrice de l'EHPAD a porté contribution à cette enquête. Elle a expliqué qu'il y a peu d'offres et le personnel tient à garder son poste pour rester travailler proche de leur domicile. Les 24 salariés viennent principalement de Falaise. Les bâtiments de l'EHPAD sont récents (2011) ce qui joue améliore la qualité de vie, et de travail.

De plus, elle nous a mentionné le fait que son EPHAD est un établissement privé à but lucratif mais limité c'est-à-dire qu'ils ont un pouvoir de décessions sur les prix imposés mais qui reste limité. Il dispose également des aides du département comme pour le public. Cela leur permet de ne pas subir de pression financière comme peuvent le subir les établissements publics et dans un second temps cela leur permet de ne pas subir de pression de rentabilité comme pourrait le subir le domaine privé à but lucratif.

- **EHPAD Bernardin :**

Basé à Falaise, Mr Antille a également accepté de réaliser un entretien. L'objectif à travers ces différentes structures était de comparer le public du privé, le travail à domicile de celui en structure, les contraintes d'horaires ou encore de déplacements mais aussi le statut d'étudiant.

Grâce à une trame de questions préparées au préalable, le but était de tourner l'entretien sous forme de discussion afin de cerner le véritable discours de nos interlocuteurs plutôt que des réponses plus conventionnelles (données par le questionnaire).

Il ressort des entretiens que le secteur de l'aide à la personne peine dans le recrutement, et que les personnes qui travaillent dans le Pays de Falaise sont majoritairement dans ce secteur. Les personnes rencontrées sont également unanimes sur le fait que ce sont des métiers compliqués et fatigants, mentalement comme physiquement.

Mais il a également insisté sur le fait que son établissement est dans le domaine du service public ce qui entraîne peu de moyen mais qui contrairement à des établissements privés il a vocation à accueillir toutes les personnes quelques soit leurs origines sociales.

### 5.2.3. Les limites de la méthodologie déployée :

La méthodologie employée a cependant quelques vis qui pourront être éviter lors d'une prochaine enquête. Dans un premier temps, 300 questionnaires ont été distribués en ayant une possibilité de 250 retours, seulement 84 sont parvenus au groupe de travail ce qui est très faible pour réaliser des statistiques. C'est pourquoi l'interprétation donnée par la suite sera prudente puisque l'échantillon est trop faible pour réellement représenter la population. De plus, la prise de contact avec les structures a pu être difficile puisque certaines étaient réticentes face à cette étude. Il aurait été plus adapté de prendre contact avec la Communauté de Communes afin d'avoir un soutien sur le territoire. Le groupe a dû faire face à la loi du Règlement Général de la Protection des Données, le questionnaire réalisé comportait des questions trop précises que cette loi protège comme l'âge, la commune de résidence, etc. Ainsi, il n'a pas été possible de le diffuser sous un format numérique via le CEMU auprès des étudiants de l'IFSI.

Le questionnaire admettait un certain manque de questions qui aurait été utiles à l'analyse par exemple une distinction entre aide-soignant(e) et infirmier(e), ou encore le développement de certaines questions notamment en ce qui concerne la partie « le rapport au territoire ».

De plus, le démarrage de l'enquête a pris beaucoup de temps. C'est pourquoi le groupe a préconisé de se rendre sur le terrain dès que possible afin d'effectuer un état des lieux le plus vite possible et de prendre de l'avance.

## **5.3. Qui sont les travailleurs de l'aide à la personne sur le territoire du Pays de Falaise ?**

84 ont été récupérés dans les structures enquêtées comprenant 14 individus en formation et par conséquent 70 en emploi. Ce manque de retour de questionnaires et donc de données rend nos interprétations relativement critiquables. Néanmoins, le traitement et l'analyse du questionnaire ont permis de relever et mettre en évidence certaines appréciations.

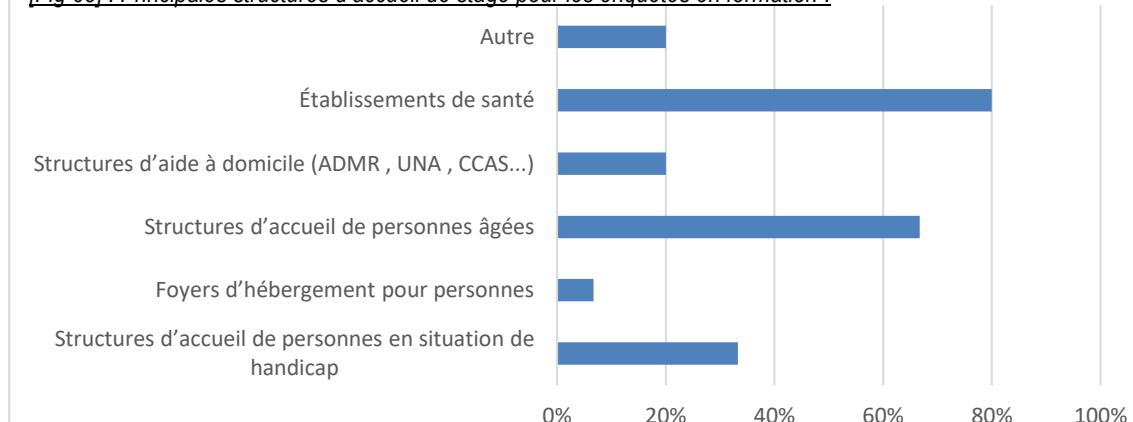
### 5.3.1. La population enquête :

#### 5.3.1.1. Les personnes en formation :

Les questionnaires récupérés auprès des individus en formation sont tous issus de l'IFSI et nommément de la 3<sup>ème</sup> année du Diplôme d'Etat d'Infirmier(e). Etant donné un bas nombre de questionnaires d'étudiant, c'est-à-dire 14, l'ensemble des prochaines analyses est potentiellement critiquable.

Le graphique suivant nous dévoile la répartition en pourcentage des structures accueillant les stages de nos enquêtés.

[Fig 68] : Principales structures d'accueil de stage pour les enquêtés en formation :



La promotion enquêtée a déjà travaillé dans le secteur de l'aide à la personne à presque 93 %. Il est distinguable sur *la figure n°68* les deux structures accueillant une majorité d'étudiants stagiaires sont les établissements de santé 80 % et les structures d'accueil de personnes âgées 67 %. Ce sont également les deux types de structures peinant à recruter, ainsi l'accueil des stagiaires nécessite certes une continuité de formation mais permet une petite main-d'œuvre supplémentaire. De plus, on observe une certaine dominance sur la volonté de travailler en structure plutôt qu'à domicile sur la population enquêtée puisqu'ils sont 64 % à majorer cette volonté.

Les individus sont certes dans une formation de type Bac+3 permet l'insertion professionnelle immédiate, néanmoins, 42 % d'entre eux souhaitent continuer leurs études après ce diplôme.

#### **5.3.1.2. Les personnes en emploi :**

Dans le service de l'aide à la personne et plus précisément sur le territoire du Pays de Falaise, différents types de structures existent : des associations, des entreprises privées et des établissements publics. Sur ce territoire et nommément sur la population enquêtée en emploi, il est facilement constatale que le secteur public est celui qui domine avec un taux d'emploi de 72,9 % soit 51 personnes tandis que les associations et les entreprises privées représentent respectivement 11 et 8 emplois soit seulement 15,7 % et 11,4 %.

[Fig 69] : Type de structure employeuse pour les enquêtés en emploi :

	<b>Nombre d'enquêtés :</b>	<b>Pourcentage :</b>
Association	11	16 %
Entreprise privée	8	11 %
Secteur public (centre hospitalier, établissement public...)	51	73 %

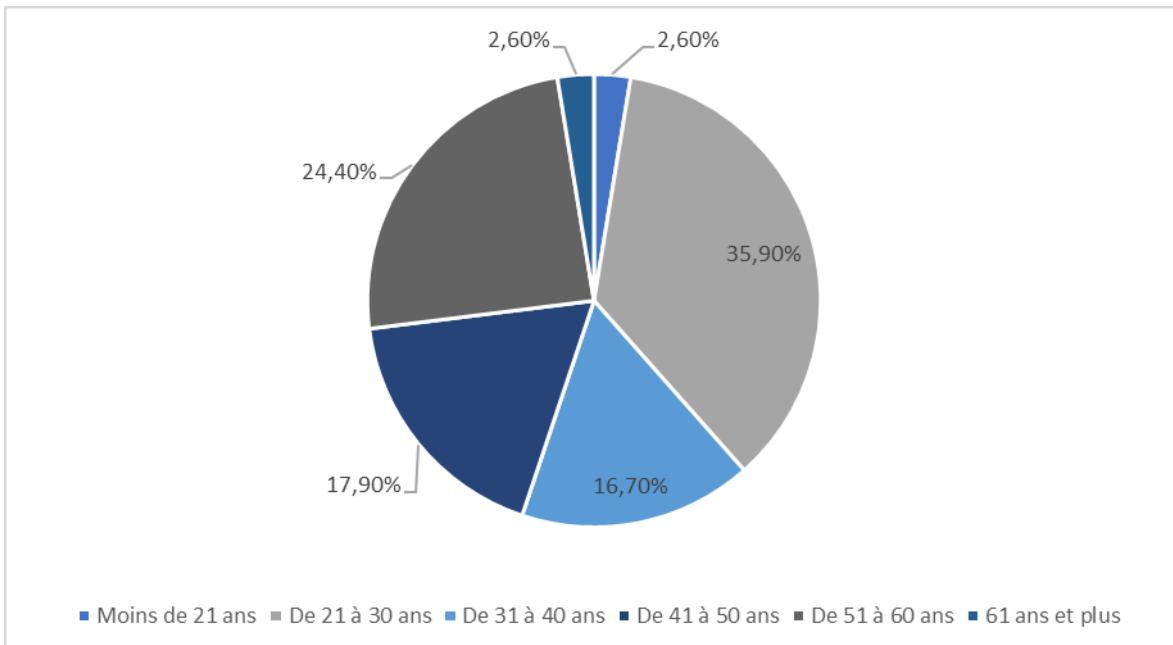
Au sein de ces différentes structures, les enquêtés travaillant à domicile ou en structure se divisent. Toujours sur 70 personnes, une grande dominance pour le travail en structure se distingue avec 52 emplois (74,3 %) alors que le travail à domicile ne représente que 17 personnes (24,3 %). Une personne a également répondu « autre » sans donner de précision.

Concernant les types de contrat, une grande majorité des personnes enquêtées sont en CDI (51 personnes soit 72,9 %) alors que les CDD ne représentent que 19 personnes soit 27,1 %. En revanche, malgré une disparité entre les contrats, 82,1 % des salariés travaillent entre 32 et 35 heures par semaines. A propos des autres plages horaires, seulement 3 personnes travaillent moins de 20 heures, une personne travaille entre 20 et 23 heures, 3 personnes entre 28 et 31 heures et 5 personnes entre 36 heures et plus.

### **5.3.1.3. Pour connaître plus précisément notre population enquêtée :**

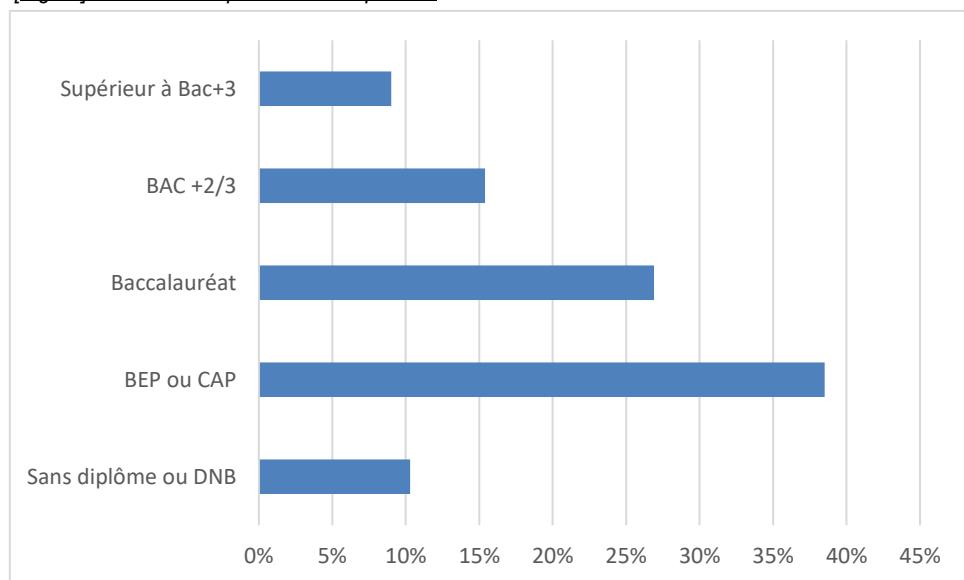
100 % de la population enquêtée est de sexe féminin. Parmi elles, la moyenne d'âge est de 43 ans, cependant la classe d'âge comprenant le plus d'enquêtées est celle entre 21 et 30 ans (*figure n°70*).

[Fig 70] : Répartition des âges de la population :



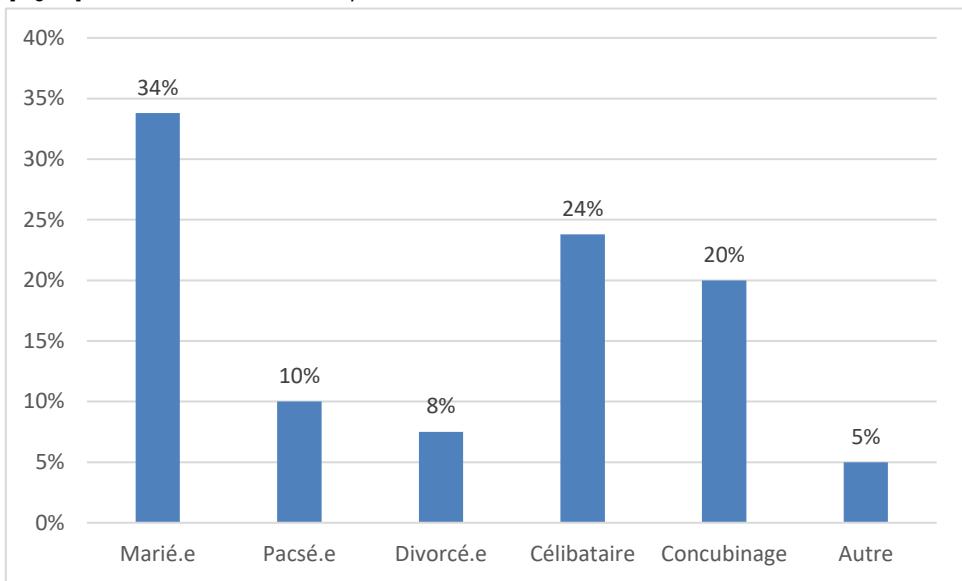
De plus, sur 78 réponses la plupart possèdent un BEP/CAP. Néanmoins tous les niveaux scolaires sont représentés :

[Fig 71] : Niveau de diplôme des enquêtés :



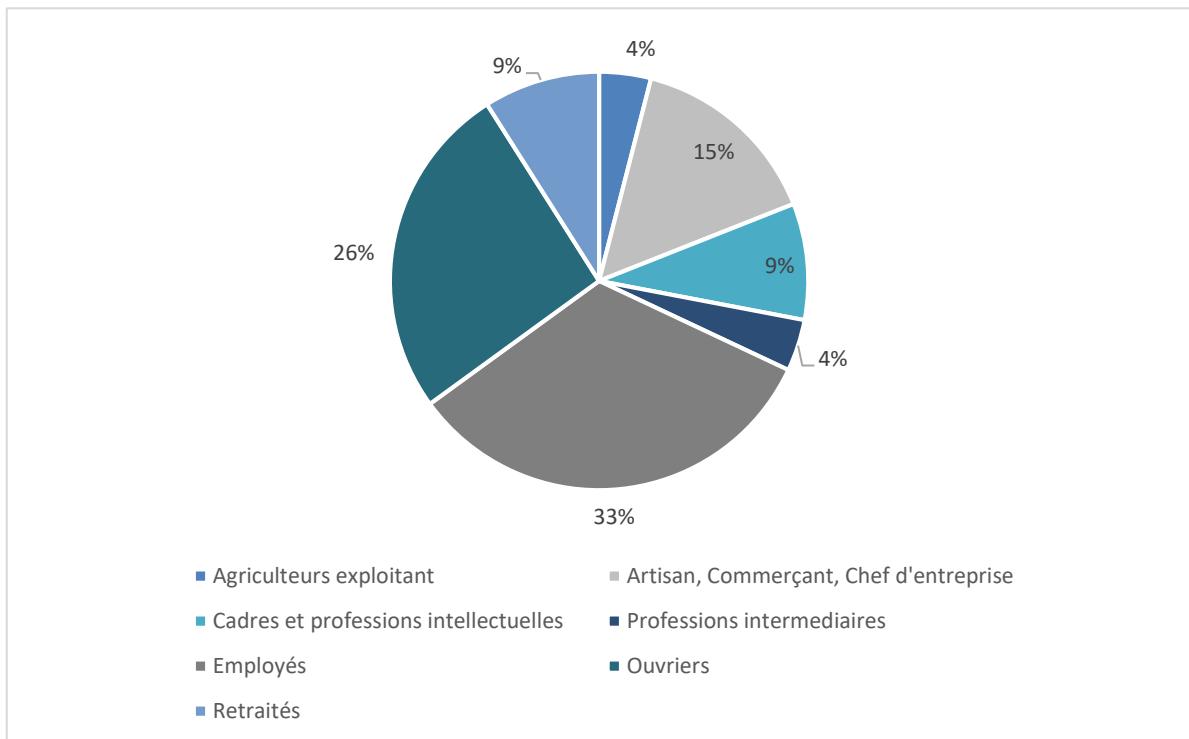
L'enquête met en évidence que les enquêtés ont principalement 0 ou 2 enfants, seulement 11 % ont un enfant et 10 % ont 3 enfants. La situation familiale est, elle, plus éparses malgré tout une légère tendance peut être observée. Sur 80 personnes enquêtées, près de 35 % sont mariées.

[Fig 72] : Situation familiale des enquêtés :



Le conjoint des enquêtés est majoritairement employé ou ouvrier. Seulement 4 % sont en couple avec un agriculteur ou encore 4 % avec quelqu'un issu d'une profession intermédiaire.

[Fig 73] : Métier du conjoint des enquêtés :



Le profil typique de cette enquête en ce qui concerne la population en formation est donc une femme entre 21 et 30 ans, célibataire ou mariée (où le conjoint serait soit employé soit ouvrier), ayant 2 enfants ou n'en ayant pas. L'individu aurait déjà travaillé dans le secteur de l'aide à la personne, dont les stages ont majoritairement été effectués en établissement de santé et en structure d'accueil de personnes âgées.

En ce qui concerne la population en formation, on retrouve la même situation familiale. L'individu type serait employé dans un établissement public en CDI entre 32 et 35 heures par semaine.

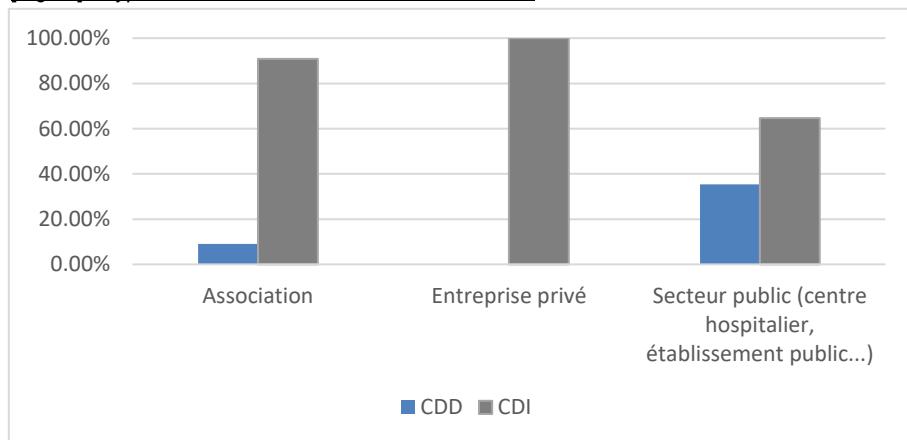
## **5.4. Les conditions de travail des enquêtés et leur rapport aux métiers de l'aide à la personne :**

### **5.4.1. Les divergences selon le statut des structures enquêtés :**

Les hypothèses posées se confrontent particulièrement au type de structure qui emploie les enquêtés. C'est pourquoi il a été décidé d'axer des structures employeuses typiques. Par ailleurs, 73 % des enquêtés travaillent en secteur public (centre hospitalier ou service d'accueil aux personnes âgées), 16 % en association et 11 % en entreprise privée.

Tout d'abord, l'enquête se porte principalement sur le rapport des enquêtés à l'aide à la personne sur le territoire du pays de Falaise. Le groupe de travail s'est ainsi demandé si le type de contrat avait un lien avec les structures employeuses. (*Figure n°74*).

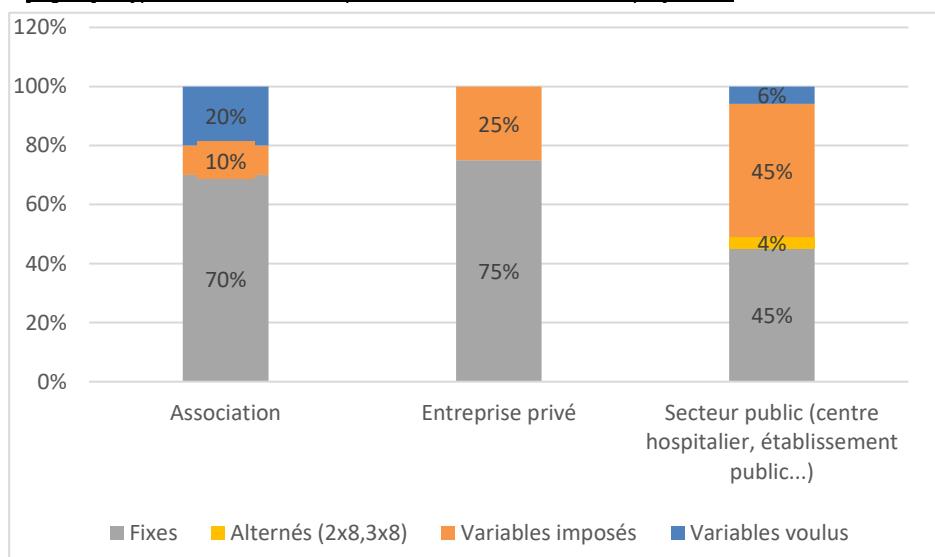
*[Fig 74] : Type de contrat de travail selon la structure :*



Ce n'est en effet pas négligeable, les entreprises privées de l'aide à la personne au sein du Pays de Falaise semblent proposer plus facilement un CDI qu'un CDD tandis que le secteur public se trouve plus mitigé sur le sujet (*figure n°74*).

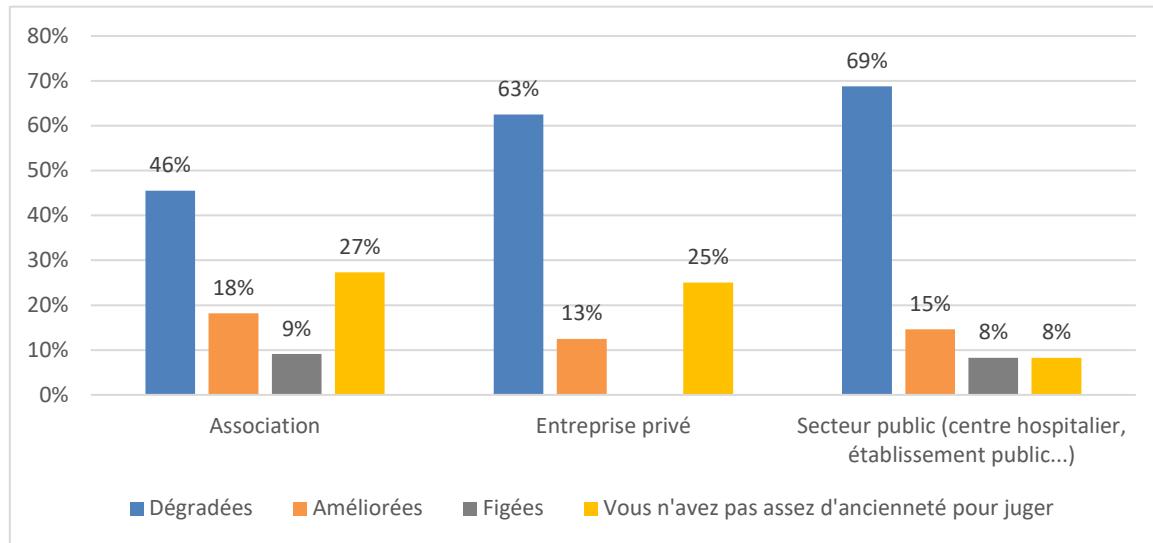
Cependant, les entreprises privées mais également le secteur public proposent davantage de contrats aux horaires variables imposés tandis que les associations ne présentent que 10 % de ce type d'horaires. De plus, les associations ont 20 % de contrats aux horaires variables voulus pour 6 % dans le secteur public. Néanmoins, les horaires fixes sont les plus répandus dans cette enquête sauf dans le secteur public puisqu'il égalise les horaires variables imposés.

*[Fig 75] : Type d'horaires des enquêtés selon leur structure employeuse :*



D'ailleurs, on remarque que le secteur où les conditions de travail se sont principalement dégradées est le secteur public (*figure n°76*).

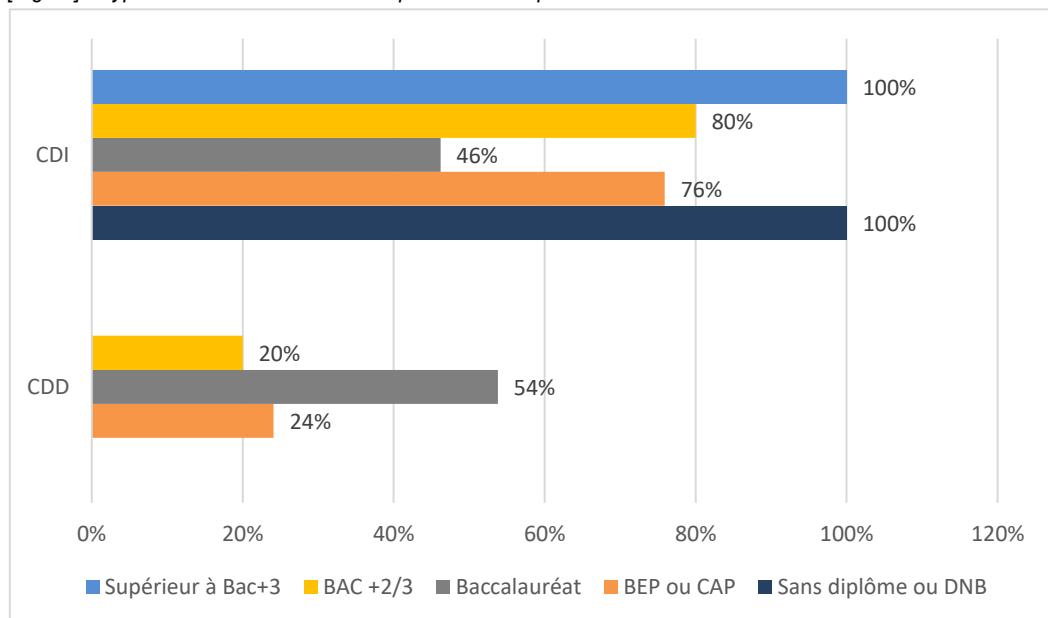
*[Fig 76] : Conditions de travail des enquêtés en fonction du type de structure employeuse :*



69 % des enquêtés en emploi travaillant en secteur public l'ont revendiqué. De plus, lors de l'administration des questionnaires, le personnel de certains EHPAD public était en grève. C'est en association où les conditions se seraient améliorées pour 18 % des enquêtés.

D'une manière générale, le CDI est le plus représenté dans cette enquête puisqu'il représente tous les niveaux d'études (*figure n°77*).

*[Fig 77] : Type de contrat et niveau de diplôme des enquêtés :*



Cependant, il y a une étonnante comparaison, 100 % des personnes n'ayant pas de diplôme ou le DNB et 100 % des personnes ayant un niveau d'études supérieur au bac+3 sont en CDI. En revanche, plus de 53 % des personnes ayant un baccalauréat sont en CDD contre 46 % en CDI.

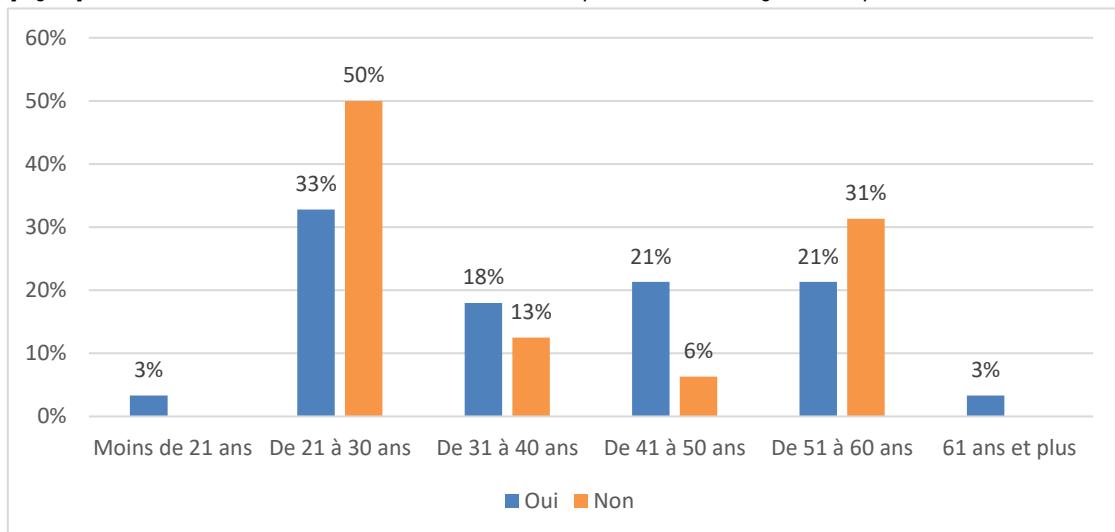
En conséquent la structure employeuse la plus ressortissante de cette enquête est le secteur public émanant des contrats en CDI où les horaires sont fixes mais où les conditions de travail se sont dégradées au fil des années. De plus, un niveau d'études n'est pas forcément requis et ne joue pas forcément en ce qui concerne la durée du contrat.

#### 5.4.2. Quels sont les ressentis et choix personnels en ce qui concerne l'emploi des enquêtés ?

Le groupe de travail a également axé le questionnaire sur les ressentis de ses enquêtés dans leur travail de l'aide à la personne.

Dans un premier temps, une hypothèse a été faite concernant ainsi une cohérence possible entre l'âge de l'enquêté et le fait que ce secteur de travail soit une vocation ou non.

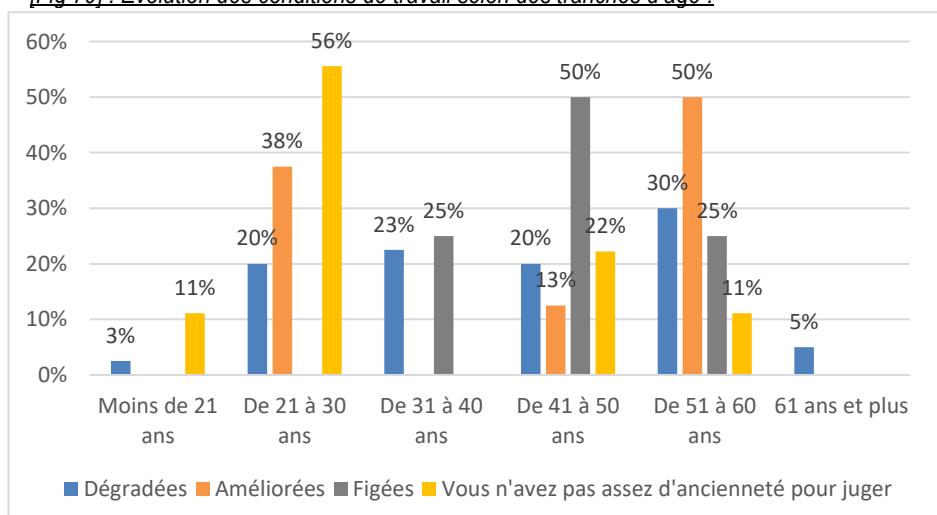
[Fig 78] : Vocation à travailler dans le secteur de l'aide à la personne selon l'âge des enquêtés :



Selon les classes d'âge, la vocation varie fortement. Il est en effet très distinguable, selon la figure n°78, que 50 % des personnes pour qui ce n'est pas une vocation sont compris entre 21 et 30 ans et 31 % dans la tranche d'âge de 51 à 60 ans. Sinon, c'est en majorité une vocation pour la population enquêtée.

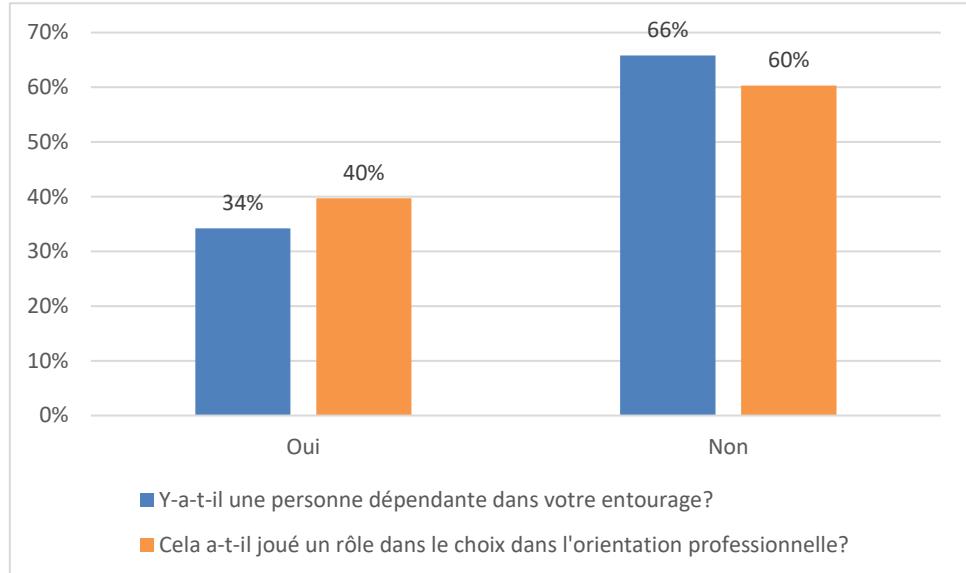
Les classes d'âge des enquêtés influencerait également l'évolution de leurs conditions de travail. Et à nouveau les variations sont grandes. Toutes les classes d'âge ont un pourcentage d'enquêtés considérant que les conditions de travail se sont dégradées. Cependant, la population enquêtée considérant que les conditions se sont améliorées se trouve à 50 % dans la classe d'âge de 51 à 60 ans. 56 % de la population enquêtée considérant n'ayant pas avoir assez d'ancienneté pour juger se trouve dans la classe d'âge de 21 à 30 ans.

[Fig 79] : Evolution des conditions de travail selon des tranches d'âge :



Le groupe de travail s'est demandé quelles étaient les raisons de choisir ce secteur de travail en supposant qu'avoir une personne dépendante dans son entourage affecté le choix du métier par exemple.

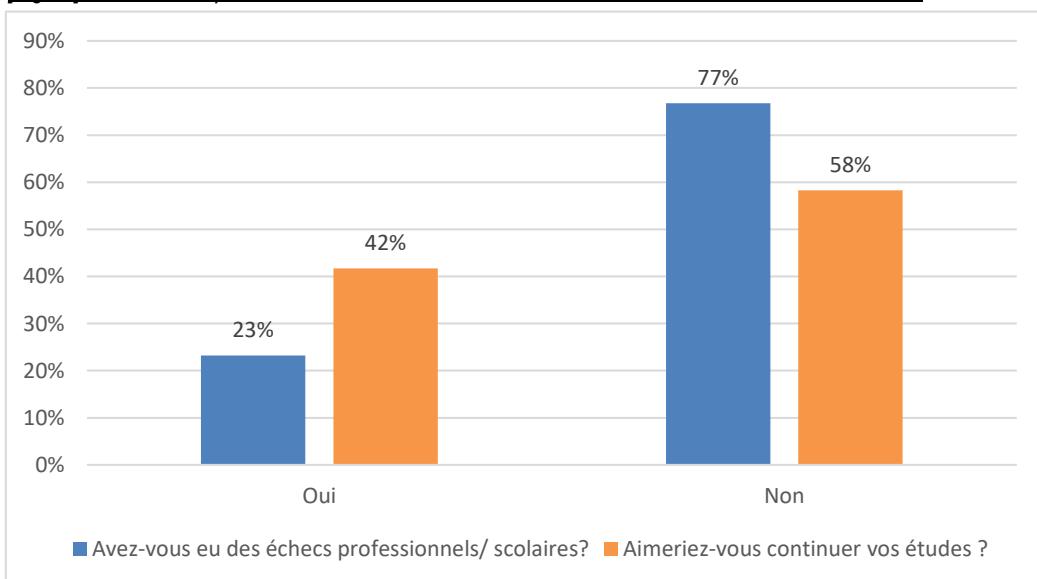
[Fig 80] : Lien entre la présence d'une personne dépendante dans l'entourage et l'influence sur l'orientation professionnelle :



La majorité des personnes enquêtées n'ont pas de personne dépendante dans leur entourage, néanmoins l'influence de cette dernière atteint 40 % (figure n°80), d'ailleurs, 6 % de la population enquêtée n'ayant pas de personne dépendante dans leur entourage considère que cela a joué un rôle dans le choix de leur orientation professionnelle.

Enfin, le vécu d'échec scolaire ou professionnel influe-t-il la volonté de continuer ses études est un des interrogations qui est ressortie.

[Fig 81] : Les échecs professionnels / scolaires influent-ils la volonté de continuer ses études ?



La population enquêtée n'a dans l'ensemble pas eu d'échec scolaire ou professionnel mais n'a pas non plus la volonté de continuer ses études, cependant, les personnes ayant dû y faire face semblent vouloir poursuivre son orientation professionnelle.

## **5.5. Le rapport au territoire de la population enquêtée :**

### **5.5.1. Les formations sur le territoire du Pays de Falaise :**

Au sein du Pays de Falaise, le territoire donne la possibilité de se former dans le secteur de l'aide à la personne à différents niveaux : le secondaire, le supérieur ainsi que des formations professionnelles. Pour le secondaire, le lycée Guibray basé à Falaise propose un baccalauréat professionnel Accompagnement des Soins et des Services d'aide à la Personne (Bac pro ASSP). En ce qui concerne le supérieur, deux établissements sont possibles : l'Institut de Formation en Soins d'Infirmiers (IFSI) de Falaise qui propose un Diplôme d'Etat d'Infirmier (DEI) et l'Institut de Formation des Aides-Soignantes (IFAS) qui propose quant à lui un Diplôme d'Etat d'Aide-soignante (DEAS). Pour finir, différentes formations professionnelles sont proposées sur le territoire par l'Institut Régional de Formations pour Adultes (IRFA) telles qu'une formation en Aide Médico-Psychiatrique (AMP) ainsi qu'en Aide-Soignante en Gérontologie (ASG).

Le traitement des données a pu montrer que ces formations étaient relativement bien connues de tous. En effet, le Diplôme d'Etat d'Aide-Soignante était connu à 80 % contre 42 % pour le Baccalauréat Accompagnement des Soins et des Services d'aide à la Personne selon *la figure n°82*.

[Fig 82] : Connaissance des formations sur le Pays de Falaise :

	<b>Nombre :</b>	<b>Pourcentage :</b>
Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant(e)	68	80,00 %
Bac Pro ASSP	36	42,40 %
Autres (DEI, AMP, ASG)	10	11,80 %
<b>Total :</b>	<b>85</b>	<b>100 %</b>

L'un des objectifs de travail a donc été de connaître le ressenti et le vécu des enquêtés sur ces mêmes formations. Une très légère tendance (54,1 %) du fait qu'il n'y a pas assez de places dans ces formations a donc pu se dégager.

Tendance pouvant être fortement renforcée par le fait que sur 63 personnes ayant répondu à cette question, seulement 20 avaient effectué leur formation sur le territoire du Pays de Falaise.

### **5.5.2. Le travail sur le territoire du Pays de Falaise :**

Malgré un nombre certain de possibilité de formations ainsi que de structures d'aide à la personne (EHPAD, ADSAD, SESSAD...) le territoire de Falaise connaît un manque d'attractivité dans ce domaine. En effet sur toutes les personnes actuellement en formation ayant répondu (13) plus des deux tiers ne souhaitent pas travailler sur ce territoire. Cet effet étant principalement dû au manque de moyens des structures tel que le centre hospitalier, un sentiment de désert médical ainsi qu'une volonté de sortir du territoire dit rural.

Par ailleurs, une distinction peut être faite avec les personnes déjà en emploi dans la Communauté de Communes. En effet, le cadre de vie ainsi que sa proximité avec Caen semblent être les plus gros atouts de ce territoire. A ajouter à cela une forte propension à la proximité avec les proches.

[Fig 83] : Avantages à travailler dans le Pays de Falaise :

	<b>Oui :</b>	<b>Pourcentages :</b>	<b>Non :</b>	<b>Pourcentages :</b>
Cadre de vie	44	61,10 %	28	38,90 %
Proximité des proches	46	63,90 %	26	36,10 %
Coût du foncier	19	26,40 %	53	73,60 %
Proximité de Caen	41	56,90 %	31	43,10 %
Offres d'emploi	11	15,30 %	61	84,70 %
Offres socio-culturelles	13	18,10 %	59	81,90 %

Malgré tout, la figure n°84 permet de montrer que la grande majorité (63,7 %) des enquêtés sont logées dans un rayon de 20 minutes de trajet en voiture contre seulement 7,8 % à plus de 40 minutes. Ceci traduisant donc que le coût du foncier doit être relativement clément.

[Fig 84] : Temps moyen d'accès au lieu d'étude / travail :

	<b>Nombre :</b>	<b>Pourcentage :</b>
Moins de 20 min	49	63,70 %
De 20 à 29 min	10	13 %
De 30 à 39 min	12	15,60 %
40 min et plus	6	7,80 %
<b>Total :</b>	<b>77</b>	<b>100,00 %</b>

D'un point de vue plus général sur l'état de l'emploi au sein de la Communauté de Communes, les résultats sont assez mitigés. En effet, plus de la moitié des employés et étudiants remarque un rapport plutôt équilibré entre l'offre et la demande.

[Fig 85] : Rapport entre l'offre et la demande dans le Pays de Falaise :

	<b>Nombre :</b>	<b>Pourcentage :</b>
Trop d'offres	4	7,50 %
Équilibré	28	52,80 %
Trop de demandes	21	39,60 %
<b>Total :</b>	<b>53</b>	<b>100,00 %</b>

Au terme de l'analyse de cette enquête, le secteur de l'aide à la personne est apparu comme un secteur très spécifique tant sur le plan législatif que structurel. En effet, la diversité des types de contrats, types d'horaires de travail, types de structures employeuses sont réellement caractéristiques à ce secteur.

Ainsi, des résultats ont pu être obtenus tels que des classes d'employés, des ressentis communs et des problèmes propres ont ce secteur.

En ce qui concerne le ressenti quant à ces métiers, le secteur de l'aide à la personne comprend principalement des métiers de passions résultant d'une réelle vocation. Malheureusement, malgré le fait que les métiers soient passionnantes, qu'ils admettent un réel plaisir dans le travail ainsi qu'un sentiment d'utilité au quotidien, différents problèmes demeurent.

En effet, de nombreux retours ont permis de comprendre que les conditions de travail se sont dégradées au fil du temps. Dégradations résultantes principalement d'une surcharge de travail, d'un manque certain de personnel, de moyens (principalement dans le secteur public), de reconnaissance et d'écoute dans le travail ainsi que le problème de la variabilité des horaires pouvant entraîner des difficultés pour concilier travail et vie de famille. Cette dernière difficulté posant un réel problème de fond étant donné la grande propension des employés à être des femmes ayant des enfants de 5 ans ou moins.

De plus, les conditions de travail, la pénibilité et la faible reconnaissance salariale expliquent pour partie les difficultés de recrutement dans le secteur de l'aide à la personne.

Enfin, l'enquête a permis au groupe de travail de s'initier à cet exercice malgré les difficultés qu'elle présente telle que le refus, le manque de communication, les promesses de réponses sans retour. Grâce à ce travail et à l'expérience que cette enquête a permis de faire croître, le groupe se trouve maintenant armé de nouvelles compétences afin d'œuvrer dans un diagnostic de territoire.

## LISTE DES FIGURES :

- [Fig 1] : Localisation de la Communauté de Communes du Pays de Falaise
- [Fig 2] : Fonctionnement de la Communauté de Communes
- [Fig 3] : Diagramme ombrothermique de Gaußen du Pays de Falaise
- [Fig 4] : Cours d'eau et zone de végétation dans le Pays de Falaise en 2018
- [Fig 5] : Relief du Pays de Falaise
- [Fig 6] : Tableaux de compétences des 11 étudiants de la licence pro SIG DAT
- [Fig 7] : Google Drive de la licence pro SIG DAT
- [Fig 8] : Densité de population à l'échelle de la Normandie
- [Fig 9] : Représentation du bâti à dominante « logement » à partir d'une densité de noyau
- [Fig 10] : Extrait du PLU sur l'urbanisation du territoire à l'Est de Falaise
- [Fig 11] : Part des terres cultivées, enherbées et non agricoles par rapport à la surface totale du Pays de Falaise
- [Fig 12] : Part des actifs par secteur d'activité au 31 décembre 2015
- [Fig 13] : Répartition des OTEX (Orientation Technico-Economique sur le Pays de Falaise)
- [Fig 14] : Modes d'occupation du sol sur le Pays de Falaise
- [Fig 15] : Bocage de l'Ouest du Pays de Falaise
- [Fig 16] : Openfield présent sur l'Est du territoire
- [Fig 17] : Evolution de la surface agricole et des exploitations sur le Pays de Falaise
- [Fig 18] : Pourcentages d'agriculteurs (2006) et âge (2000) sur le territoire
- [Fig 19] : Statut des exploitations agricoles sur le Pays de Falaise en pourcentage (2000 et 2010)
- [Fig 20] : Réseau routier et ferroviaire sur les départements du Calvados et de l'Orne
- [Fig 21] : Réseau de bus vert sur le territoire du Pays de Falaise et les communs extérieurs quels relient
- [Fig 22] : Arrêt de bus verts sur la commune de Pont-d'Ouilly
- [Fig 23] : Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes en 2015
- [Fig 24] : Disposition médecins généralistes sur le Pays de Falaise et les CC voisines
- [Fig 25] : Hôpital de Falaise
- [Fig 26] : Disposition des spécialistes de santé sur le Pays de Falaise
- [Fig 27] : Répartition des spécialistes de santé sur le Pays de Falaise
- [Fig 28] : Disposition des spécialistes de santé sur le Pays de Falaise
- [Fig 29] : Répartition des pôles de santé sur le territoire du Pays de Falaise en 2019
- [Fig 30] : Bilan du nombre et du type de commerce présent sur le territoire en 2018
- [Fig 31] : Répartition des types de commerces sur le Pays de Falaise
- [Fig 32] : Commerce de proximité sur Pont-d'Ouilly
- [Fig 33] : Hypermarché E.Leclerc à Falaise
- [Fig 34] : Répartition des Super et Hypermarchés ainsi que des zones commerciales sur le Pays de Falaise et CC voisines
- [Fig 35] : Répartition des écoles maternelles et élémentaires et des différents regroupements scolaires sur le Pays Falaise
- [Fig 36] : Répartition du cycle secondaire et supérieur sur le territoire du Pays de Falaise et intercommunalités voisines
- [Fig 37] : Répartition du cycle secondaire et supérieur à différentes échelles
- [Fig 38] : Découpage de l'ancienne Basse-Normandie par Zone d'Emploi
- [Fig 39] : Zonage en Aire Urbaine selon la nomenclature de l'INSEE en 2010
- [Fig 40] : Flux domicile-travail externe supérieur à 20 déplacements
- [Fig 41] : Pyramide des âges du Pays de Falaise
- [Fig 42] : Pyramide des âges du Calvados
- [Fig 43] : Pyramides âges de la Normandie
- [Fig 44] : Taux de pauvreté par intercommunalité dans le Calvados et l'Orne en 2016
- [Fig 45] : Taux de chômage par intercommunalité dans le Calvados et l'Orne en 2016
- [Fig 46] : Emploi par intercommunalité dans le Calvados et l'Orne en 2016
- [Fig 47] : Evolution des CSP entre 2006 et 2016 dans le Pays de Falaise
- [Fig 48] : Répartition des catégories socio-professionnelles des 25-54 ans en 2016

- [Fig 49] : Entreprises et création d'entreprises par intercommunalité dans le Calvados et l'Orne en 2016
- [Fig 50] : Entreprise agricole « Agrial »
- [Fig 51] : Part des établissements par secteur d'activité dans le Pays de Falaise en 2016
- [Fig 52] : Entreprise agro-alimentaire « Tartefrais »
- [Fig 53] : Château Guillaume Le Conquérant à Falaise
- [Fig 54] : Base de loisirs de Pont-d'Ouilly
- [Fig 55] : Localisation des emplois pourvus dans le Pays de Falaise
- [Fig 56] : Zone d'activités localisées sur le Pays de Falaise
- [Fig 57] : Zone d'Activités Martinia en projet située sur Falaise
- [Fig 58] : Localisation des actifs installés dans le Pays de Falaise
- [Fig 59] : Flux internes au Pays de Falaise
- [Fig 60] : Niveau de vie par carreaux dans le Pays de Falaise
- [Fig 61] : Niveau de vie par carreaux dans le Pays de Falaise
- [Fig 62] : Taux de chômage dans le Pays de Falaise
- [Fig 63] : Part des CSP Cadre et Professions Intermédiaires sur le Pays de Falaise
- [Fig 64] : Part de la population de plus de 65 ans dans le Pays de Falaise
- [Fig 65] : Répartition des organismes par catégorie juridique en 2016
- [Fig 66] : Organigramme SSIAD
- [Fig 67] : Localisation des différents établissements ciblés par le questionnaire
- [Fig 68] : Principales structures d'accueil de stage pour les enquêtés en formation
- [Fig 69] : Type de structure employeuse pour les enquêtés en emploi
- [Fig 70] : Répartition des âges de la population
- [Fig 71] : Niveau de diplôme des enquêtés
- [Fig 72] : Situation familiale des enquêtés
- [Fig 73] : Métier du conjoint des enquêtés
- [Fig 74] : Type de contrat de travail selon la structure
- [Fig 75] : Type d'horaires des enquêtés selon leur structure employeuse
- [Fig 76] : Conditions de travail des enquêtés en fonction du type de structure employeuse
- [Fig 77] : Type de contrat et niveau de diplôme des enquêtés
- [Fig 78] : Vocation à travailler dans le secteur de l'aide à la personne selon l'âge des enquêtés
- [Fig 79] : Evolution des conditions de travail selon des tranches d'âge
- [Fig 80] : Lien entre la présence d'une personne dépendante dans l'entourage et l'influence sur l'orientation professionnelle
- [Fig 81] : Les échecs professionnels / scolaires influent-ils la volonté de continuer ses études ?
- [Fig 82] : Connaissance des formations sur le Pays de Falaise
- [Fig 83] : Avantages à travailler dans le Pays de Falaise
- [Fig 84] : Temps moyen d'accès au lieu d'étude / travail
- [Fig 85] : Rapport entre l'offre et la demande dans le Pays de Falaise

## BIBLIOGRAPHIE – SITOGRAPHIE :

- Annie FETTU. *Le pays de Falaise*. OREP Edition.[s.l.] : [s.n.], 2008.
- BOITMOBILE. « Centre commercial - Définitions Marketing ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://wwwdefinitions-marketing.com> >
- Cholet J. « Académie de Normandie - Accueil académie de Normandie ». In : *Académie de Normandie* [En ligne]. [s.l.] : [s.n.], Disponible sur : < <http://www.ac-normandie.fr/accueil-academie-de-normandie-245226.kjsp?RH=29012770942688575> >
- Direction Départementales des Territoires et de la Mer du Calvados. *Les petites régions agricoles : La plaine de Caen et de Falaise*.
- Fédération française de randonnée pédestre. *La Suisse normande et le pays de Falaise...à pied : 16 promenades et randonnées*. 2006.
- Jacques BERTIN. *Sémiologie Graphique*. EHESS édition. [s.l.] : [s.n.], 2013.
- Marianne BERTHOD-WURMSER, Roland OLLIVIER, Michel RAYMOND. *Pauvreté, précarité, solidarité en milieu rural*. Septembre 2009.
- Santé M. des S. Et de la, Santé M. des S. « Aides et soins à domicile ». In : *Ministère des Solidarités et de la Santé* [En ligne]. [s.l.] : [s.n.], 2020. Disponible sur : < <https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/personnes-agees/droits-et-aides/article/aides-et-soins-a-domicile> >
- Solidaire D. N.-M. de la T. Écologique et. « DREAL Normandie - Ministère de la Transition écologique et solidaire ». [s.l.] : [s.n.], 2020. Disponible sur : < <http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr> >
- « AGRESTE, chiffres et analyses ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://stats.agriculture.gouv.fr/disar-web/disaron!/searchurl/searchUiid/search.disar> >
- *Atlas agricole et rural* [En ligne]. Disponible sur : < [http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/atlas\\_2015\\_pdf1A-compressed\\_cle01823f.pdf?fbclid=IwAR2BVYK6uOj61HCmbCGxHhSPDppPy-b0wirHmbNRF1rQZ5blr0yzVpB774w](http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/atlas_2015_pdf1A-compressed_cle01823f.pdf?fbclid=IwAR2BVYK6uOj61HCmbCGxHhSPDppPy-b0wirHmbNRF1rQZ5blr0yzVpB774w) >
- « Autoroute Alicorne ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <http://a88-alicorne.fr/> >
- « Base des zones d'emploi | Insee ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://www.insee.fr/fr/information/2114596> >
- « Bus Verts du Calvados - Bus Verts, Circuits en bus sur le Calvados ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://www.busverts.fr/index.php?> >
- « Caractéristiques de l'emploi en 2016 – Intercommunalité-Métropole de CC du Pays de Falaise (241400514) | Insee ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4177250?geo=EPCI-241400514> >
- « CARTE. Découvrez toutes les ouvertures et fermetures de classes dans le Calvados en 2019 ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < [https://actu.fr/societe/carte-scolaire-decouvrez-ouvertures-fermetures-classes-calvados-education-rentree-2019\\_22546342.html](https://actu.fr/societe/carte-scolaire-decouvrez-ouvertures-fermetures-classes-calvados-education-rentree-2019_22546342.html) >
- « Commerce de proximité : l'état du marché en 2019 ». In : *Toute la Franchise* [En ligne]. [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://www.toute-la-franchise.com/vie-de-la-franchise-A31884-commerce-de-proximite-etat-marche-2019.html> >
- « Communauté de communes du Pays de Falaise ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <http://www.paysdefalaise.fr/>

- « Comprendre le fonctionnement d'un service d'aide à domicile | AgeVillage ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://www.agevillage.com/actualite-17799-1-Comprendre-le-fonctionnement-d-un-service-d-aide-a-domicile.html> >
- « Définition - Aire urbaine | Insee ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2070> >
- « Définition - Commune isolée hors influence des pôles | Insee ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1668> >
- « Définition - Commune multipolarisée | Insee ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1648> >
- « Définition - Établissement public de coopération intercommunale / EPCI / EPCI | Insee ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1160> >
- « Définition - Unité urbaine / Agglomération / Agglomération multicommunale / Agglomération urbaine / Agglomération / Agglomération multicommunale / Agglomération urbaine | Insee ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1501> >
- « Démographie des entreprises en 2018 – Intercommunalité-Métropole de CC du Pays de Falaise (241400514) | Insee ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4197529?geo=EPCI-241400514> >
- « Dénombrement des équipements (commerce, services, santé...) en 2018 – Dénombrement des équipements en 2018 (commerce, services, santé...) | Insee ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3568629?sommaire=3568656&q=BPE> >
- « Dénombrement des équipements (commerce, services, santé...) en 2018 – Dénombrement des équipements en 2018 (commerce, services, santé...) | Insee ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3568629?sommaire=3568656> >
- « Déploiement des Pôles de Santé Libéraux et Ambulatoires (PSLA) en Normandie : signature de la charte partenariale ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <http://www.normandie.ars.sante.fr/deploiement-des-poles-de-sante-liberaux-et-ambulatoires-psla-en-normandie-signature-de-la-charte> >
- « Données carroyées issues du dispositif sur les revenus localisés fiscaux et sociaux (FiLoSoFi) - data.gouv.fr ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/donnees-carroyees-issues-du-dispositif-sur-les-revenus-localises-fiscaux-et-sociaux-filosofi/> >
- « Dossier complet – Intercommunalité-Métropole de CC du Pays de Falaise (241400514) | Insee ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-241400514> >
- « ErDF rénove ses réseaux en Suisse normande ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://www.ouest-france.fr/normandie/falaise-14700/erdf-renove-ses-reseaux-en-suisse-normande-4015899> >
- « Études et statistiques - Ministère des Solidarités et de la Santé ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/> >
- « Évolution et structure de la population en 2016 – Intercommunalité-Métropole de CC du Pays de Falaise (241400514) | Insee ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4176940?geo=EPCI-241400514> >
- « FiLoSoFi ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < [https://stats.agriculture.gouv.fr/disar-web/disaron/RA\\_3004/detail.disar](https://stats.agriculture.gouv.fr/disar-web/disaron/RA_3004/detail.disar) >
- « Flux domicile-travail INSEE - Normandie - 2014 ». In : [geo.data.gouv.fr](https://geo.data.gouv.fr) [En ligne]. [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://geo.data.gouv.fr/fr/datasets/31e9d74e4ffbe516ea10118a66125bd3a83ecd27> >

- « Géoportail ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://www.geoportail.gouv.fr/> >
- *Il y a trop de fermes-usines en France !* [En ligne]. Greenpeace France. Disponible sur : < <https://www.greenpeace.fr/carte-fermes-usines/> >
- « INJEP ». In : *INJEP* [En ligne]. [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://injep.fr> >
- *Le service à la personne en 2016* [En ligne]. Disponible sur : < [https://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2018-017.pdf?fbclid=IwAR2QH3faCKBabQyVWFU5EOrgRYu4P55hqEu4ng8cx8b03T83L\\_CfhkklNo](https://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2018-017.pdf?fbclid=IwAR2QH3faCKBabQyVWFU5EOrgRYu4P55hqEu4ng8cx8b03T83L_CfhkklNo) >
- « Les arrêts à la gare de Coulboeuf supprimés ? ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < [https://actu.fr/normandie/morteaux-coulboeuf\\_14452/les-arrets-la-gare-coulboeuf-supprimes\\_23008876.html](https://actu.fr/normandie/morteaux-coulboeuf_14452/les-arrets-la-gare-coulboeuf-supprimes_23008876.html) >
- « Les chiffres clés des services à la personne ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://www.economie.gouv.fr/entreprises/chiffres-cles-services-personne> >
- « Les chiffres-clés – Le site professionnel du Comité Régional de Tourisme de Normandie ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://pronormandietourisme.fr/observatoire/les-chiffres-cles/> >
- « Les données climatiques pour les villes du monde entier - Climate-Data.org ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://fr.climate-data.org/> >
- « Les services d'aide à domicile | Pour les personnes âgées ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/vivre-domicile/etre-aide-domicile/les-services-daide-domicile> >
- « Logement en 2016 – Intercommunalité-Métropole de CC du Pays de Falaise (241400514) | Insee ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4177606?geo=EPCI-241400514> >
- « Observatoire des territoires - ANCT - Indicateurs : cartes, données et graphiques ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < [https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/#c=indicator&f=TOT&i=dom\\_trav.dist\\_med\\_km&s=2014&view=map3](https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/#c=indicator&f=TOT&i=dom_trav.dist_med_km&s=2014&view=map3) >
- *Pauvreté, précarité, solidarité en milieu rural* [En ligne]. Disponible sur : < [https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/094000616.pdf?fbclid=IwAR0TebM\\_Ap1BqV4XLBv3wN8bUQIY9iNwPDV\\_dIWm1nK0wQoh4HAL7Czoyf4](https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/094000616.pdf?fbclid=IwAR0TebM_Ap1BqV4XLBv3wN8bUQIY9iNwPDV_dIWm1nK0wQoh4HAL7Czoyf4) >
- « Pays de Falaise. La fibre optique pour toutes les entreprises ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://www.ouest-france.fr/normandie/falaise-14700/pays-de-falaise-la-fibre-optique-pour-toutes-les-entreprises-5411938> >
- « Périmètre des zones d'emploi ». In : *geo.data.gouv.fr* [En ligne]. [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://geo.data.gouv.fr/fr/datasets/af40b7623f9ea17a289e20bbf2ae969a9d6eda7f> >
- « Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire - URML Normandie ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://www.urml-normandie.org/en-action/psla-pole-sante-liberal-ambulatoire/> >
- « Population active, emploi et chômage en 2016 – Intercommunalité-Métropole de CC du Pays de Falaise (241400514) | Insee ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4177572?geo=EPCI-241400514> >
- « Portail IGN | L'information grandeur nature ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <http://www.ign.fr/> >
- « Revenus et pauvreté des ménages en 2016 – Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) – Résultats pour toutes les communes, départements, régions, intercommunalités... | Insee ». [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. Disponible sur : < <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4195239?geo=EPCI-241400514> >

# **ANNEXE 1 :**

# **QUESTIONNAIRE SUR**

# **L'AIDE A LA PERSONNE :**



# Enquête sur le secteur du service à la personne

2019-2020 - Université Caen Normandie UFR SEGGAT LP SIGDAT

Cette enquête a pour objectif de mieux connaître le secteur du service à la personne sur le territoire du Pays de Falaise. Vos réponses serviront exclusivement à un travail pédagogique. La base de données ne fera pas l'objet d'aucun archivage au terme du travail universitaire. Les données sont anonymes et feront l'objet d'un traitement statistique. Nous vous remercions de remplir ce questionnaire avec le plus grand soin.

## Pour commencer

### 1. Vous êtes actuellement :

1. En formation  2. En emploi  3. Autre

## Vous êtes actuellement en formation

Ne répondre que si vous êtes actuellement en formation. Sinon passez à la question 7.

### 2. Quelle est votre formation actuelle ?

1. 1ère ASSP  
 2. Term ASSP  
 3. DE Aide soignant  
 4. 1ère année DE Infirmier.e  
 5. 2ème année DE Infirmier.e  
 6. 3ème année DE Infirmier.e  
 7. Autre

La question n'est pertinente que si TrAct = "En formation"

### 3. Si autre, précisez :

### 4. Dans quelle structure avez-vous ou allez-vous effectuer vos/votre stage(s) ?

1. Structure d'accueil de personnes en situation de handicap  
 2. Foyers d'hébergement  
 3. Structure d'accueil de personnes âgées  
 4. Structure d'aide à domicile (ADMR)  
 5. Etablissement de santé  
 6. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

La question n'est pertinente que si TrAct = "En formation"

## Vous êtes actuellement en emploi

Ne répondre que si vous êtes actuellement en emploi. Sinon passez à la question 20.

### 11. Êtes-vous :

1. Salarié.e  2. Indépendant.e

### 12. Quel est le statut de votre contrat de travail ?

1. CDD  2. CDI  3. Interim  4. Autre

La question n'est pertinente que si TrAct = "En emploi"

### 13. Êtes vous à :

1. Temps plein  2. Temps partiel choisi  
 3. Temps partiel imposé

La question n'est pertinente que si TrAct = "En emploi"

### 14. De quel type est votre structure employeur ?

1. Association  2. Entreprise  3. Autre

La question n'est pertinente que si TrAct = "En emploi"

### 5. Aimeriez vous travailler :

1. à domicile  2. en structure

La question n'est pertinente que si TrAct = "En formation"

### 6. Avez vous déjà travaillé dans le secteur du service à la personne lors d'un emploi étudiant ou non?

1. Oui  2. Non

### 7. Si oui, quel était votre métier ?

### 8. Aimeriez-vous continuer vos études ?

1. Oui  2. Non

### 9. Si oui, précisez :

### 10. Quel travail aimeriez-vous faire plus tard ?

### 15. Si autre, précisez :

### 16. Vous travaillez :

1. à domicile  2. en structure  3. autre

### 17. Quel est votre temps de travail défini par votre contrat de travail ?

La question n'est pertinente que si TrAct = "En emploi"

### 18. Combien d'heures travaillez-vous réellement ?

La question n'est pertinente que si TrAct = "En emploi"



- 19. Vos horaires sont-ils ?**
1. Fixes       2. Alternés (2x8,3x8)  
 3. Variables imposés     4. Variables voulus

**20. Avez-vous un autre travail ?**

1. Oui     2. Non

*La question n'est pertinente que si TrAct = "En emploi"*

**21. Si oui, précisez :**

**22. Voici une série d'expressions. Quelles-sont celles qui décrivent le mieux votre situation professionnelle actuelle.**

1. une équipe       2. une jungle  
 3. une routine       4. une galère  
 5. une passion       6. une course d'obstacle  
 7. une impasse       8. une aventure humaine

*Vous pouvez cocher plusieurs cases.*

### Votre rapport au service à la personne

**25. Pour vous, qu'est-ce que le service à la personne, en quelques mots ?**

**26. Pourquoi travailler dans ce secteur ?**

1. Salaire  
 2. Facilités de recrutement  
 3. Plaisir du travail  
 4. Reconnaissance dans le travail  
 5. Public visé  
 6. Par défaut  
 7. Temps partiel  
 8. Autres

*Vous pouvez cocher plusieurs cases.*

**27. Si autre, détaillez :**

**28. Avez-vous, ou aviez-vous des personnes dépendantes dans votre entourage ?**

1. Oui     2. Non

### Votre rapport au territoire

**35. Connaissez-vous les formations proposées sur le territoire ? (cocher celles connues)**

1. Diplôme d'Etat d'Aide Soignant(e)  
 2. Bac Pro ASSP  
 3. Autres

*Vous pouvez cocher plusieurs cases.*

**36. Autres, précisez :**

**23. Ces dernières années, vos conditions de travail se sont-elles :**

1. Dégradées  
 2. Améliorées  
 3. Figées  
 4. Vous n'avez pas assez d'ancienneté pour juger

**24. En quoi ?**

**29. Pensez-vous que cela ait pu jouer un rôle dans votre orientation professionnelle ?**

1. Oui     2. Non

**30. Travailler dans le secteur du service à la personne est-ce une vocation ?**

1. Oui     2. Non

**31. Avez-vous déjà eu des échecs professionnels et/ou scolaires dans votre parcours jusqu'à votre situation actuel ?**

1. Oui     2. Non

**32. Si oui, précisez**

**33. Combien de temps mettez-vous pour aller sur votre lieu d'étude/de travail ?**

**34. Quelle est votre principale source de motivation ?**

**37. Pensez-vous qu'il y ait assez de places dans ces formations ?**

1. Oui     2. Non

**38. Avez-vous effectué votre formation dans le Pays de Falaise ?**

1. Oui     2. Non

*La question n'est pertinente que si TrAct = "En emploi"*

**39. Avez-vous envie de travailler sur le territoire du Pays de Falaise ?**

1. Oui     2. Non

*La question n'est pertinente que si TrAct = "En emploi"*

**40. Pourquoi ?****41. Comment voyez-vous le marché de l'offre et de la demande sur le Pays de Falaise dans le secteur du service à la personne ?**

1. Trop d'offres  2. équilibré  3. trop de demandes

Quels sont les avantages à travailler sur le Pays de Falaise ?

1            2

- |  |                       |                       |
|--|-----------------------|-----------------------|
| 42. Cadre de vie                       | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 43. Proximité des proches              | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 44. Coût du foncier et de l'immobilier | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 45. Proximité de Caen                  | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 46. Offres d'emplois                   | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 47. Offres socio-culturelles           | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

*Oui (1), Non (2).***Pour mieux vous connaître...****48. Vous êtes :**

1. Homme  2. Femme  3. Autre

**49. Votre âge :****50. Quel est le niveau de votre plus haut diplôme obtenu ?**

1. Sans diplôme ou DNB  2. BEP ou CAP  
 3. Baccalauréat  4. BAC +2/3  
 5. Supérieur à Bac+3

**51. Vous résidez dans la commune de :****52. Situation familiale :**

1. Marié.e       2. Pacsé.e       3. Divorcé.e  
 4. Célibataire       5. Concubinage       6. Autre

**53. Combien avez-vous d'enfants ?****54. Vous sentez-vous proche de vos parents et enfants ?**

1. Oui  2. Non

**55. Âge de l'enfant le plus jeune ?****Quelles sont les autres professions du ménage ? (Cochez le nombre de personnes correspondant)**

1    2    3    4

- |  |                       |                       |                       |                       |
|--|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| 56. Agriculteurs.ices exploitant.e.s                     | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 57. Artisan.ne.s, Commerçant.e.s, Chef.fe.s d'entreprise | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 58. Cadres et professions intellectuelles supérieures    | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 59. Professions intermédiaires                           | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 60. Employé.e.s  | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 61. Ouvrier.e.s  | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| 62. Retraité.e.s   | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

*1 (1), 2 (2), 3 (3), 4 (4).***63. Autres**

1. 1  2. 2  3. 3  4. 4

**64. Quel est le type de votre logement ?**

1. Maison  2. Appartement  3. Autre

**65. Précisez le nombre de pièce****66. Êtes-vous propriétaire ou locataire ?**

1. Propriétaire  2. Locataire

**67. Souhaitez-vous rajouter quelque chose ?**

